la jaune et la rouge

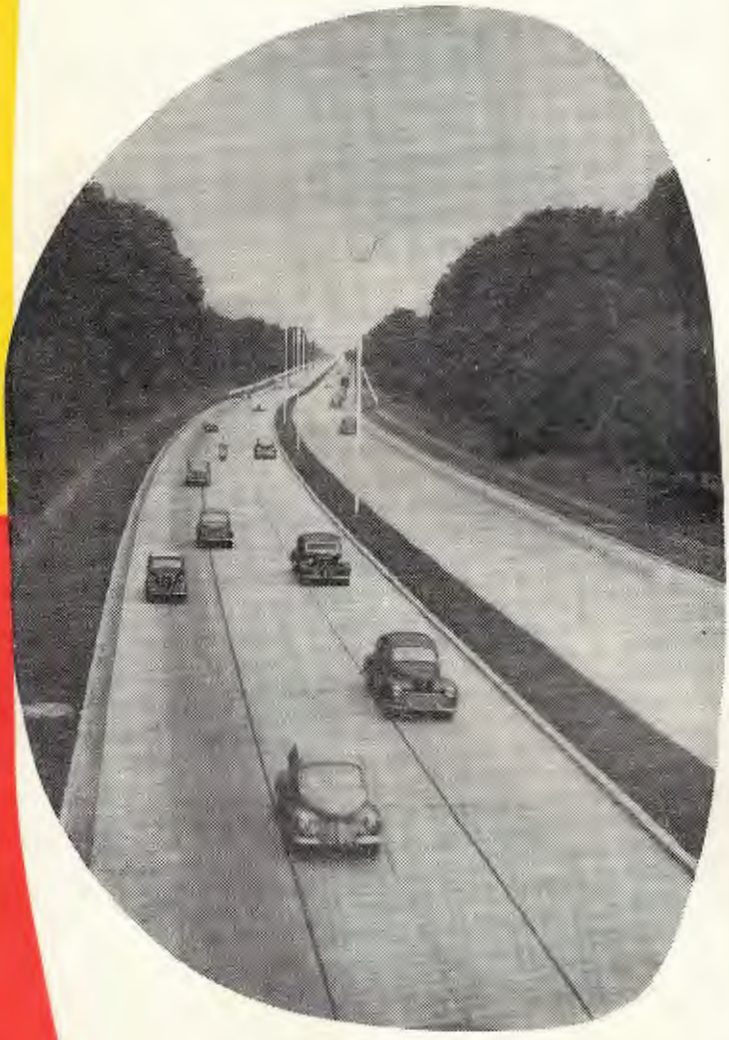

publication mensuelle

N° 158 - 1ER MARS 1962

la jaune et la rouge

PUBLICATION MENSUELLE - 17, RUE DESCARTES - PARIS-V[e] - ODE. 32-83
ABONNEMENTS : 10 NF POUR L'ANNEE — 1 NF LE NUMERO

N° I58, du I[er] Mars I962

Informations générales

SOMMAIRE

Pages

Editorial 1

L'AEROPORT D'ORLY, par Pierre D. COT (1931) 2

LA PREVENTION DES ACCIDENTS DE LA ROUTE, par AZAIS (1912) 12

ETUDE POUR UNE REFORME DES STRUCTURES ADMINISTRATIVES DE LA REGION PARISIENNE, por G. GUICHETEAU (1928) 17

In Memoriam :

Colonel Fernand Bernard (1866-1961) 20

Simon Jean (1889-1962) 21

Charles Schmid-Laurent (Promotion 1921) 22

Le coin du discophile

Un opéra - Musique Slave - Piano 23

Voulez-vous aller aux Etats-Unis cet été ? 24

Informations intéressant tous ingénieurs :

— **Journées d'études sur les irrégularités géométriques des surfaces techniques des 9, 10 et 11 mai 1962** 24

— **Cycles d'études supérieures de mécanique industrielle** 24

— **Conférences sur les techniques modernes de gestion des entreprises** .. 25

— **Société des Ingénieurs de l'automobile** 25

— **Laboratoire de mécanique des solides de l'Ecole Polytechnique** 25

BIBLIOGRAPHIE 26

Informations Polytechniciennes 29

Sur la couverture : Un aspect de l'autoroute du sud (voir article page 12).

A L'AVANT-GARDE

DE TOUTES LES TECHNIQUES

DUNOD

ÉDITEUR

92, rue Bonaparte, PARIS-VI[e]

TECHNIQUES-SCIENCES

La plus importante production française

VOUS RECOMMANDE QUELQUES NOUVEAUTÉS

Les distributions, par I.M. GUELFAND et G.E. CHILOV. Relié toile sous jaquette ..... **48** NF

Transformation de Fourier et théorie des distributions, par J. ARSAC. Relié toile sous jaquette ..... **48** NF

Cours de mécanique générale, par H. CABANNES. Relié toile sous jaquette ..... **29** NF

Mécanique quantique, par A. MESSIAH.
TOME I. — Relié toile sous jaquette ..... **45** NF
TOME II. — Relié toile sous jaquette ..... **48** NF

Physique des peintures, vernis et pigments, publié sous la direction de G. CHAMPETIER et H. RABATE.
TOME I. — Relié toile sous jaquette ..... **68** NF

Recherche et dosage des éléments traces. Spectrophotométrie d'absorption, spectrographie d'émission, polarographie, par M. PINTA. Relié toile sous jaquette ..... **98** NF

Théorie des asservissements par plus — ou — moins par J.Z. CYPKIN. Relié toile sous jaquette ..... **78** NF

Les mécanismes hydrauliques, par J. FAISANDIER. Relié toile sous jaquette ..... **44** NF

Mécanique du vol. Les qualités de vol des avions et des engins. Cours professé à l'Ecole nationale supérieure d'Aéronautique, par P. LECOMTE. Relié toile sous jaquette ..... **96** NF

Traité théorique et pratique des engrenages, par G. HENRIOT.
TOME I. — Relié toile sous jaquette ..... **64** NF
TOME II. — Relié toile sous jaquette ..... **78** NF

Les moteurs Diesel à grande vitesse pour l'automobile, l'aéronautique, la marine, la traction sur rail et les applications industrielles, par P.M. HELDT. Relié toile sous jaquette ..... **58** NF

Nouveau traité de matériaux de construction, par M. DURIEZ et J. ARRAMBIDE.
TOME I. — Relié toile sous jaquette ..... **225** NF
TOME II. — Relié toile sous jaquette ..... **210** NF
TOME III. — Relié toile sous jaquette .....A paraître en avril 1962

Les réseaux d'égouts. Données d'établissements et de calcul, par P. KOCH. Relié toile sous jaquette ..... **55** NF

Exploitation des mines, par V. VIDAL.
TOME I. — Relié toile sous jaquette ..... **92** NF
TOME II. — Relié toile sous jaquette ..... **84** NF
TOME III. — Relié toile sous jaquette. A par. au cours du 1[er] sem. 1962

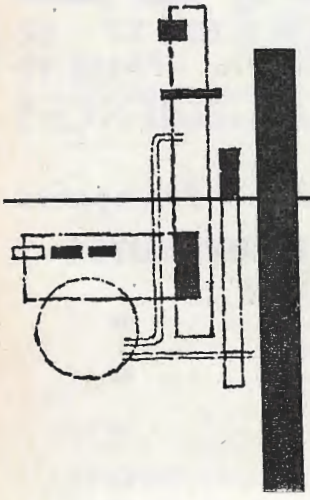

Onia

OFFICE NATIONAL INDUSTRIEL DE L'AZOTE

ENGRAIS AZOTES ET COMPLEXES,
PRODUITS INDUSTRIELS ET DERIVES
AZOTES SPECIAUX,
PROCEDES D'ENGINEERING :
GAZEIFICATION, DESULFURATION
REDUCTION DIRECTE DES OXYDES DE FER

la formule de prévoyance totale

le régime de retraite optimum

Adressez-vous au

PHENIX-VIE

Entreprise régie par décret-loi du 14 juin 1938 - Actif 300 millions NF

33, RUE LA FAYETTE, 33 — PARIS-IX'

TRU. 98-90

un des promoteurs de l'assurance de groupe
créateur des Assurances avec Valorisations
spécialiste des assurances maladie, chirurgie, accidents

Président-Directeur Général : G. BONALDI (1917)

MM. PAULMIER (22), FRAISSE (26), NARDIN (29), HENRY (29), SAHUT d'IZARN (55), BOULANGE (55)

CEM = $\int_A^Z$ équipements électro-mécaniques

Cie Electro-Mécanique

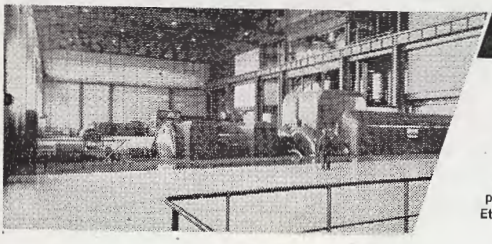

Division GROS MATÉRIEL

Gros matériel tournant (électrique et thermique)
Turbines à gaz
Transformateurs - gros appareillage
Gros équipements fixes et traction
Automatisme, Électronique; Haute fréquence
Réfrigération, condensation, filtres, pompes, ultra-sons,
Etirés et profilés.

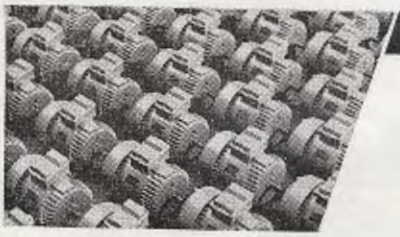

Division MATÉRIEL NORMAL

Moteurs, soudage électrique, électrodes
Moteurs fractionnaires
Stratifiés industriels, "Lamifiés" décoratifs
Appareillage électrique, contacteurs, microcontacts
Réparation du matériel électrique.

Leonard
Division ÉLECTRO-MÉNAGER

Machines à laver
Aspirateurs
Réfrigérateurs

CEM

Cie Electro-Mécanique

12, rue Portalis - Paris (8e)

HUTCHINSON

Aigle

TOUS ARTICLES
EN CAOUTCHOUC

124, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS-8e

WEAN-DAMIRON

56 AVENUE HOCHE PARIS 8e TELEPHONE CARNOT 06 42

Construction d'Equipements pour les Industries Métallurgiques

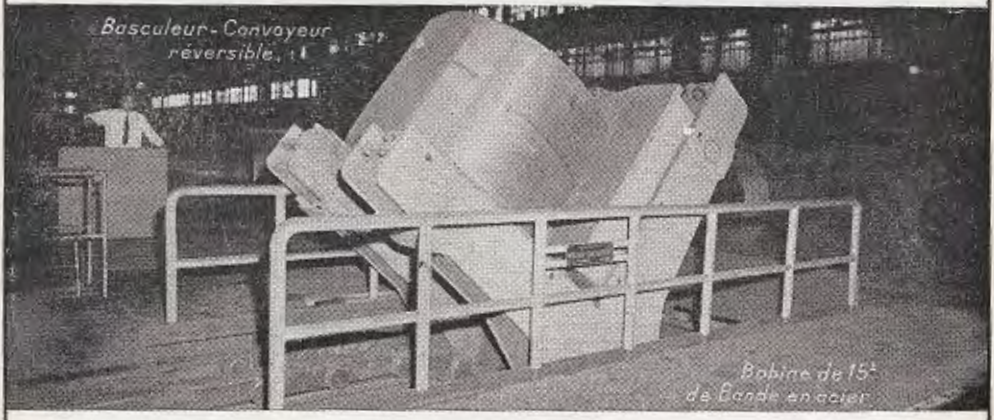

LICENCES : THE WEAN ENGINEERING Co INC · WEAN EQUIPMENT CORP · THE McKAY MACHINE Co

CHARBONS LORRAINS

- Charbons Flambants
- Charbons Flambants Secs
- Charbons Gras

HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE
SAINT-AVOLD (Moselle) - Tél. 90.18.01

★

INDUSTRIES ANNEXES

CENTRALES
de Carling et Grosbliederstroff

COKERIES
USINES CHIMIQUES
de Carling et de Marienau

- ENGRAIS AZOTÉS
- ENGRAIS COMPLEXES "CARLING"
- PRODUITS CARBOCHIMIQUES
- dérivés des benzols
- dérivés des goudrons
- dérivés de l'éthylène
- dérivés du méthane
- dérivés de l'ammoniac
- SOBEGALOR, béton léger "DUROX"

HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE
Groupe des Industries de la Houille
SAINT-AVOLD (Moselle) - Tél. 90.18.01

HOUILLERES DU BASSIN DE LORRAINE

LE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE S-W

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 22.820.000 NF

32, cours Albert-1er - PARIS VIIIe - BAL. 57-50

6 DÉPARTEMENTS DE PRODUCTION :

— MACHINES TOURNANTES DE TOUTES PUISSANCES SYNCHRONES ET ASYNCHRONES
— TRANSFORMATEURS de 16 à 300.000 KVA
— REDRESSEURS DE PUISSANCE AU SILICIUM ET IGNITRONS
— APPAREILLAGE NOTAMMENT POUR TOUS SERVICES DURS ET INTENSIFS
— TELECOMMUNICATIONS
— MATERIELS HYDRAULIQUES

2 DIVISIONS D'ÉTUDES ET D'ENGINEERING CONSACRÉES :

— AUX GRANDS ENSEMBLES INDUSTRIELS ET A L'AUTOMATISATION
— A LA TRACTION ELECTRIQUE

CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES

SCHNEIDER LICENCE **WESTINGHOUSE**

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE MATERIEL DE TRANSPORT

Société Anonyme au Capital de 6.669.750 NF

223, rue Saint-Honoré, PARIS (1er) - Tél. : OPEra 83-55

MATERIEL ROULANT DE TOUS TYPES

(S.N.C.F. - R.A.T.P. - Houillères Nationales - Wagons de particuliers - Exportation)

MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS

(Niveleuses automotrices de 55 à 140 ch)

Manutention, Transport et Stockage du ciment

(Aménagement de wagons, camions et silos)

Containers de tous types

(Transport gaz liquéfiés, transport maritime, etc.)

CHAUDRONNERIE - BERLINES DE MINES

Usines à : MARLY - LEZ - VALENCIENNES (Nord)
BORDEAUX (Gironde) et SAINT-PIERRE-DES-CORPS (I.-et-L.)

Léon ADIDA, Directeur Général (Pr. 1929)
Pierre CHAUMELLE (Pr. 1925) - Georges COLMANT (Pr. 1943)
Michel QUEINNEC (Pr. 1943) - Yves LEMARIÉ (Pr. 1946)

QUEL QUE SOIT VOTRE PROBLÈME DE MANUTENTION - NATURE, VOLUME OU POIDS DE LA CHARGE A DÉPLACER - IL S'AGIT AVANT TOUT DE GAGNER DU TEMPS ET OE L'ESPACE. POUR RÉPONDRE A CES IMPÉRATIFS ET AUX EXIGENCES OE LA PRODUCTION MODERNE, FENWICK CONSTRUIT LA GAMME LA PLUS COMPLÈTE DE CHARIOTS ÉLÉVATEURS A ESSENCE, DIESEL OU ÉLECTRIQUES, DE TOUTES CAPACITÉS, PARMI LESQUELS VOUS TROUVEREZ LE MODÈLE CORRESPONOANT EXACTEMENT A VOTRE CAS PARTICULIER.

FENWICK

YALE

CHARIOTS ÉLÉVATEURS ÉLECTRIQUES ET THERMIQUES DE 750 KG A 90 TONNES

FENWICK–MANUTENTION

69, RUE DU DOCTEUR BAUER SAINT-OUEN (SEINE) - TÉL. ORN 37-59 - AGENCE DE LYON : FENWICK, 112, BOUL. DES BELGES - TÉL. 52.04.77

1ER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MATÉRIEL DE MANUTENTION

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES TÉLÉPHONES

DÉPARTEMENT TRANSMISSION
33, RUE ÉMERIAU – PARIS-XV^e – VAU 38-70

•

ÉQUIPEMENTS TÉLÉPHONIQUES
ET TÉLÉGRAPHIQUES
A COURANTS PORTEURS

•

TOUS MATÉRIELS
DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
PAR FIL, CABLE ET RADIO

•

TÉLÉCOMMANDE - TÉLÉMESURE

•

CONTROLE ÉLECTRONIQUE
DES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

•

ÉQUIPEMENTS SPÉCIAUX

•

CIT

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE
DES
DISTRIBUTIONS D'EAU
(S.A.D.E.)
Capital : 8.100.000 NF
28, rue de La Baume - PARIS
Tél. : ELY. + 61-10
ENTREPRISE GENERALE
DE DISTRIBUTION D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT

Forages - Captages - Canalisations
Epuration - Exploitation
Banlieue de PARIS - 13 Succursales Province

IRION (1925): Président-Directeur Général
ROMEIS (1920)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
STÉ ANONYME FONDÉE EN 1864
Capital NF 100 Millons
SIÈGE SOCIAL
29, boulevard Haussmann, PARIS
1.400 AGENCES ET BUREAUX
EN FRANCE ET EN AFRIQUE

•

Agences à Buenos-Aires, Londres, New-York
Filiales en Belgique et en Espagne
Correspondants dans le monde entier

CLARION de BEAUVAL (13)
Directeur Honoraire de la Société Générale

RASOIR PHILIPS
"TÊTES FLOTTANTES"
100 % automatique

Tous les rasoirs PHILIPS
bénéficient de la garantie internationale

ÉQUIPEMENTS OLÉO-PNEUMATIQUES

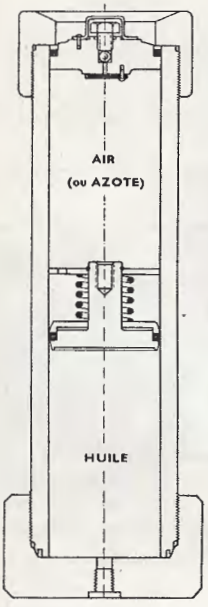

ACCUMULATEUR

Longévité, efficacité, économie. Etanchéité et conservation de l'air garanties. Pression d'utilisation jusqu'à 300 Kgs/Cm² fonctionnement de moins 40° C à plus de 80° C.

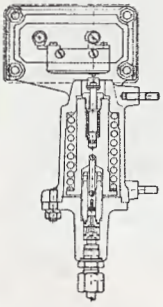

MANOSTAT

Indéréglable à 1, 2 ou 3 contacts pour fluides liquides ou gazeux.
Pression: 50 à 400 Kgs/Cm².

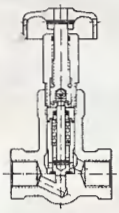

ROBINET A POINTEAU

Pour tout gaz ou pour tout liquide, jusqu'à des pressions de 450 Kgs/Cm².

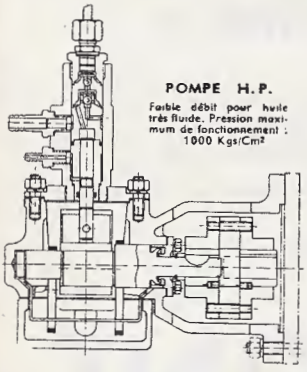

POMPE H.P.

Faible débit pour huile très fluide. Pression maximum de fonctionnement : 1000 Kgs/Cm²

ÉQUIPEMENTS PNEUMATIQUES

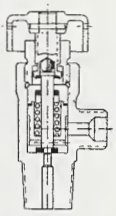

ROBINET A POINTEAU

Pour tout gaz ou pour tout liquide, jusqu'à des pressions de 450 Kgs/Cm².

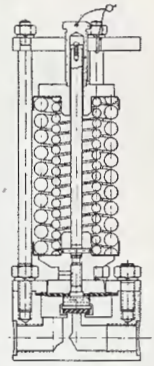

SOUPAPE DE SURETÉ

L'écart entre la pression d'ouverture plein débit et la pression de refermeture étanche est inférieure à 15 % même après stockage prolongé.

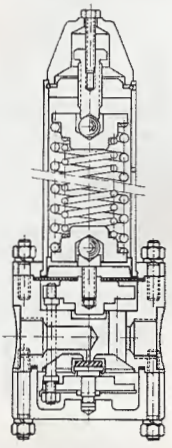

DÉTENDEUR

Avec ou sans soupape de sûreté incorporée.

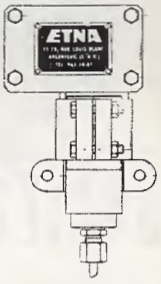

MANOSTAT

Indéréglable à 1 contact pour fluides gazeux et liquides.
Pression : 0 à 50 Kgs/Cm²

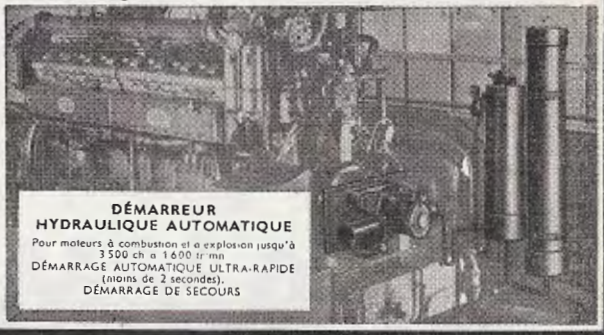

DÉMARREUR HYDRAULIQUE AUTOMATIQUE

Pour moteurs à combustion et à explosion jusqu'à 3 500 ch à 1 600 tr/mn
DÉMARRAGE AUTOMATIQUE ULTRA-RAPIDE (moins de 2 secondes).
DÉMARRAGE DE SECOURS

RENSEIGNEMENTS, NOTICES, DEVIS GRATUITEMENT SUR DEMANDE
MATÉRIELS BREVETÉS TOUS PAYS

ETNA

15 A 19, RUE LOUIS-BLANC
ARGENTEUIL (SEINE-ET-OISE)
TÉL : 961-10-81 ET 961-12-74

4618

LA CONCORDE

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE LES RISQUES DE TOUTE NATURE

Capital social : 20.400.000 NF

SIEGE SOCIAL : **5, rue de Londres - PARIS** (9e)

Téléphone : TRInité 82-50

Directeur Général Adjoint : P. FRANÇOIS (23) Directeur Adjoint : C. RAYNAL (29)

Secrétaire Général : G. CAU (51)

Matériel électrique et électromécanique

JEUMONT

5, Place de Rio de Janeiro, Paris-8e

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

Société Anonyme au Capital de 36.160.000 NF

56, rue du Faubourg-Saint-Honoré - PARIS (8e)

●

ENTREPRISES GÉNÉRALES

TELEVISION

GRAMMONT

LA PLUS BELLE **IMAGE** ● RÉCEPTEURS RADIO **A TRANSISTORS** ● LA MEILLEURE **SONORITÉ**

103, Boulevard Gabriel-Péri - MALAKOFF - Tél. : PEL. 00-10

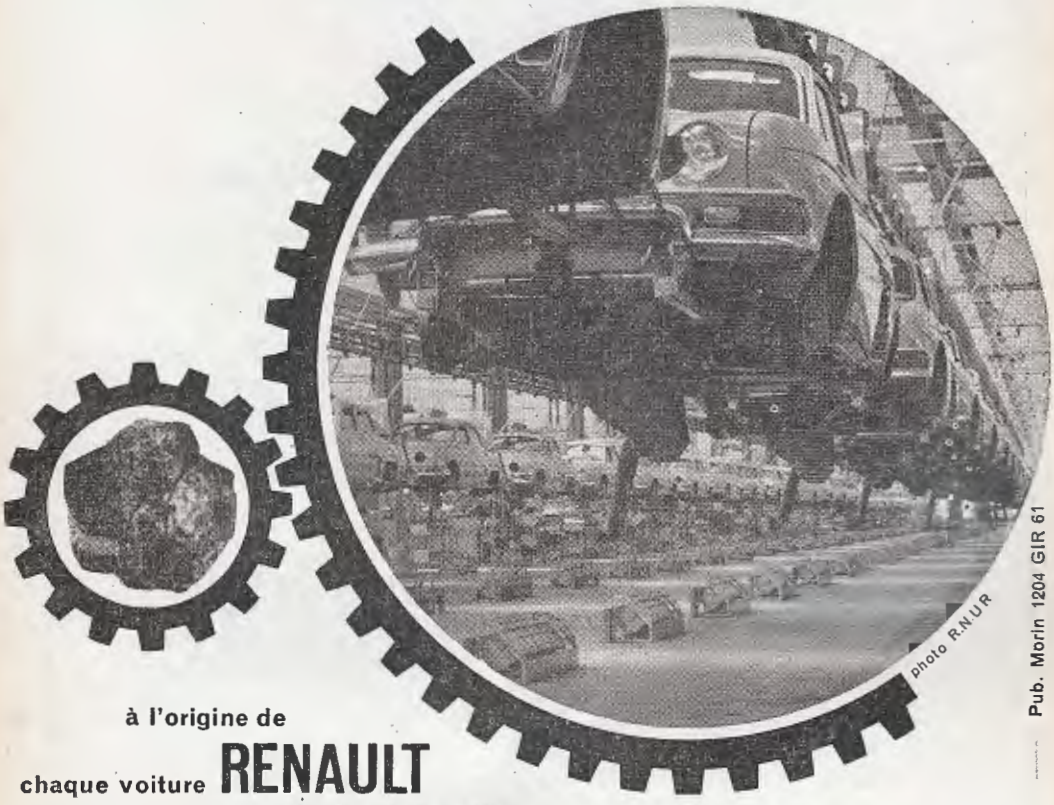

à l'origine de

chaque voiture **RENAULT**

il y a le **CHARBON**

Depuis le siècle dernier, c'est le charbon qui fournit l'énergie motrice indispensable au fonctionnement complexe des entreprises industrielles.
RENAULT, entreprise jeune et dynamique, fait aussi appel au charbon qui, transporté mécaniquement, est brûlé dans d'énormes chaudières à très haut rendement.
RENAULT a choisi le charbon parce qu'à énergie égale, il est moins cher ; parce que les perfectionnements mécaniques apportés aux installations à charbon leur permettent de s'adapter aux exigences de notre époque : automaticité, propreté, rendement ; parce qu'enfin le charbon est produit sur le territoire national.
Si vous devez penser énergie, rappelez-vous RENAULT qui a choisi le charbon

CHARBONNAGES DE FRANCE
9, avenue Percier - PARIS 8e

Pub. Morin 1204 GIR 61

Pour le **ravalement,**

l'entretien,

les **transformations,**

de vos immeubles ou de vos usines :

SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN
DE RÉNOVATION ET DE
MODERNISATION
D'IMMEUBLES

S.E.R.E.M.I.

ENTREPRISE GÉNÉRALE « TOUS CORPS D'ÉTAT » :

MAÇONNERIE - RAVALEMENT - PEINTURE - VITRERIE
MENUISERIE - SERRURERIE - ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE
COUVERTURE

108, bd de Sébastopol - PARIS 3e
TURbigo 42-33 - 42-34 - 42-35
S.A.R.L. 250.000 NF

Devis gratuits
Constitution des dossiers administratifs
Financement et crédit sur 5 ans

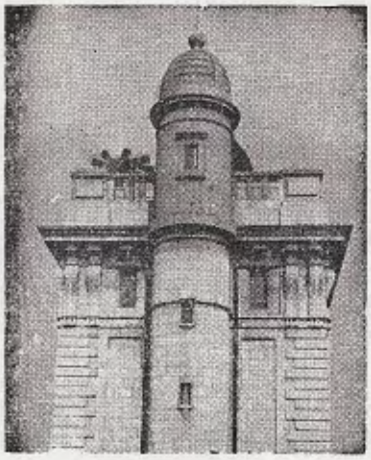

Editorial

Les nouvelles installations de l'Aéroport d'Orly ont déjà été décrites, mais il nous a paru intéressant de demander à notre camarade Pierre D. Cot (1931) *de nous en retracer les grandes lignes, en nous disant les constatations qui ont pu être faites, à l'expérience. Nous l'en remercions vivement.*

Le numéro précédent de « La jaune et la rouge » a fait une allusion aux problèmes d'architecture et d'urbanisme et indiqué que les architectes et les ingénieurs devaient collaborer dans l'étude de ces problèmes. La note de Guicheteau (1928), *que nous publions aujourd'hui, rappelle le rôle important qu'y jouent les structures administratives.*

L'attention est attirée sur le prix de 5.000 NF *qui vient d'être fondé, sous le nom de Prix Gaston Julia, et qui est le fruit d'une initiative concertée de l'Industrie et de l'Université* (*page* 22).

Enfin, nos camarades trouveront à la page 24 *une occasion de faire un voyage aux Etats-Unis dans des conditions de prix exceptionnelles.*

Le prochain numéro de « La jaune et la rouge » traitera de la modification des Associations polytechniciennes et nous attirons à l'avance l'attention des camarades sur les importantes mesures qui leur seront proposées.

La J. et la R.

Prière aux camarades de lire attentivement le prochain numéro de "la Jaune et la Rouge" (1er avril 1962), qui les convoquera aux assemblées générales de la SAS et de la SAX.

LA NOUVELLE AÉROGARE DES VOYAGEURS DE L'AÉROPORT D'ORLY

PIERRE D. COT (X 31)
Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées
Directeur Général de l'Aéroport de Paris

L'Aéroport de Paris est une entreprise nationale, créée en 1945 pour assurer la construction et la gestion des aérodromes et aéroports civils de la Région Parisienne, dans un rayon de 50 km autour du centre de la capitale. La plus récente de ses réalisations est l'ensemble constitué par les Installations Terminales de l'aéroport d'Orly.

Dans un aéroport le terme d'Installations Terminales désigne la zone où se fait la rupture de charge, où se juxtaposent la fonction aéronautique de l'aéroport et sa fonction terrestre : l'aéroport, en effet, dessert une ville, une agglomération, une région. Sa fonction aéronautique s'achève sur les aires de trafic où les avions « livrés » par la tour de contrôle, stationnent, débarquent ou embarquent passagers et fret, s'avitaillent, reçoivent leur complément d'armement. Sa fonction terrestre s'exerce dans les aérogares où passent voyageurs et marchandises, éventuellement soumis aux contrôles de la douane et de la police des frontières — parfois à ceux du service sanitaire — dans les magasins et les entrepôts, les parcs à voitures ; elle se prolonge par les moyens de communication avec l'agglomération qu'il dessert. Au stade de développement qu'il atteindra en 1965, Orly aura coûté, aux prix actuels, près d'un milliard de nouveaux francs avec sa plateforme, ses réseaux et sa voirie, avec son aire de manœuvre, ses pistes, ses voies de circulation, sa tour de contrôle et ses aides à la circulation aérienne, sa zone industrielle où s'effectuent l'entretien et la réparation des avions, ses organismes ancillaires (centrale électrique, centrales thermiques, dépôts de carburants, systèmes d'avitaillement fixe, organismes d'armement des compagnies aériennes) et ses Installations Terminales parmi lesquelles l'aérogare des voyageurs constitue un élément essentiel, le plus familier au public.

Si l'aérogare d'Orly a demandé une dizaine d'années d'études, c'est que le transport aérien en est encore à ses débuts — surtout en Europe — et que, faute d'une expérience suffisante, il a fallu pratiquement tout créer sans pouvoir se référer à des réalisations antérieures dont le perfectionnement progressif s'appuie, dans d'autres domaines, sur des résultats acquis. Certes, il existe de par le monde, notamment aux Etats-Unis, d'autres aérogares mais, outre que la plupart sont presque contemporaines, et ne procurent pas les enseignements d'une expérience de quelque durée, l'organisation d'une aérogare est trop liée aux conditions locales pour que l'expérience acquise

ailleurs puisse être purement et simplement transposée. En particulier, les gares américaines reçoivent essentiellement un trafic intérieur. Elles ne sont donc pas soumises aux servitudes frontalières qui intéressent en Europe la plus grande part du trafic ; elles sont généralement utilisées par un petit nombre de transporteurs actifs alors que, par exemple, Paris est desservi par une quarantaine de compagnies d'importance très inégale. Les conditions d'accès, les mœurs mêmes de la population — qui déterminent le volume des visiteurs et des accompagnateurs — sont différentes. Une aérogare s'étudie et s'organise dans un site déterminé, pour un trafic déterminé, en fonction d'une agglomération déterminée. D'où la difficulté d'imaginer un ouvrage susceptible de traiter quelque six millions de passagers par an — des passagers à 500 NF pièce, en valeur moyenne. L'expérience de l'Aéroport de Paris, c'était l'excellente gare de l'aéroport du Bourget qui, vingt-cinq ans après sa mise en service et moyennant des aménagements relativement peu importants, assure dans d'inégalables conditions de rapidité un trafic d'un bon million de passagers par an, et ses deux gares temporaires d'Orly.

Tout a été dit, ou presque, sur l'aérogare d'Orly ; aussi n'est-il pas indispensable d'en entreprendre ici une description détaillée : ossature métallique, à la fois pour autoriser les transformations — inévitables — et pour réduire les charges sur le pont qui enjambe la RN 7 dans sa traversée de l'aéroport — la continuité de la plateforme étant assurée par une série d'ouvrages dont l'un supporte la piste principale —, emploi généralisé de matières inoxydables autant pour conserver un bon aspect au bâtiment que pour réduire les frais d'entretien, construction des façades en murs-rideaux dont nous avions introduit l'usage en France en 1953 dans la gare temporaire d'Orly-Sud, tels sont les caractères essentiels d'un bâtiment qui offre au total 128.000 m² de planchers accessibles répartis sur 9 niveaux dont deux en sous-sol ; ces dimensions en font l'un des bâtiments les plus vastes de notre pays.

La nouvelle aérogare d'Orly est du type concentré (1), disposition pratiquement imposée dans un pays où le trafic international est de loin le plus important car on ne peut guère songer à disperser les organismes de la police et de la douane, disposition également la plus favorable à tous les services y compris les commodités offertes aux voyageurs, qui peuvent être nombreuses dès l'instant qu'un bloc unique dessert la totalité du trafic. La contrepartie est l'obligation faite au voyageur de parcourir des distances relativement importantes pour gagner son avion si celui-ci se trouve loin du centre de l'aérogare. En effet, il faut à un avion moderne près de trois quarts d'hectare par poste de stationnement. Dès l'instant qu'il faut — en fonction du trafic (2) — prévoir la présence simultanée d'un nombre élevé d'avions, certains emplacements sont nécessairement éloignés. Le parcours à pied maximum a été fixé à 400 mètres, c'est-à-dire à la longueur d'un quai d'une gare de chemin de fer. Bien entendu, une régulation habile permet de traiter une grande partie du trafic sur les postes les plus proches du centre de la gare. Les 23 postes desservis par les jetées d'accès — galeries couvertes mettant les voyageurs à l'abri des intempéries — ne seront pas suffisants en heure de pointe et une quinzaine de postes supplémentaires sont disponibles à quelque distance de l'aérogare ; ces postes sont desservis par autobus.

(1) Par opposition au type développé, formé de la juxtaposition de plusieurs gares dont chacune est affectée à un transporteur — ou à un groupe de transporteurs — déterminé.
(2) qui pourra atteindre 600 arrivées ou départs d'avion par jour.

Ainsi a-t-on adopté la solution mixte, intermédiaire entre la desserte de tous les postes par jetées couvertes, disposition coûteuse dès l'instant qu'elle devrait répondre à la pointe maximale, et le système de desserte intégrale par autobus qui va être expérimenté, sous une forme assez complexe d'ailleurs, au nouvel aéroport international de Washington-Dulles.

Le souci de réserver partout la faculté d'adaptation de la gare aux besoins ou aux méthodes futurs a constamment marqué les études.

Afin de conserver toute la souplesse désirable à l'utilisation de l'aire de trafic, les jetées de desserte sont parallèles à la façade principale du bâtiment. Cette disposition autorise tous les dispositifs de stationnement des avions : obliques, nez dehors ou nez dedans, parallèles à la façade ou perpendiculaires et permettent de tirer parti au maximum des économies de place qui pourront être faites. Que l'évolution politique de l'Europe réduise le nombre des vols soumis aux contrôles frontaliers, un simple déplacement de mobilier ou de cloisons permettra d'adapter d'une manière continue l'aérogare à cette évolution du trafic. Qu'on juge finalement préférable de recourir à la desserte d'un plus grand nombre de postes par autobus, ou par véhicules spéciaux, il suffira de démonter quelques éléments — démontables — de la façade pour aménager les points d'embarquement nécessaires (1).

Dans le bâtiment principal ont été réunis non seulement les services directement intéressés par les opérations de trafic mais aussi les services techniques, administratifs et annexes, selon un principe de concentration qui a été poussé au maximum, à la demande même des utilisateurs.

La gare comporte du côté Nord, c'est-à-dire du côté de Paris, un ensemble administratif de cinq étages, long de 200 mètres, aménagé au-dessus des halls d'enregistrement et de livraison des bagages. Cet immeuble de rapport a été, malgré ses dimensions largement calculées, loué en totalité dès son achèvement. Au Sud, le corps central du bâtiment comprend la galerie marchande, vaste salle d'attente de 160 m de long où les voyageurs, ceux qui les accompagnent et les visiteurs disposent de toutes les commodités désirables. Un salon très confortable offre aux voyageurs en transit ou en attente de longue durée un restaurant, des boutiques vendant à des prix « hors taxes », un petit hôtel aux chambres ultra-modernes et un oratoire. Le troisième étage est affecté aux quatre restaurants principaux, le quatrième à une brasserie, ouverte nuit et jour, à un cinéma et à un hôtel (en zone « libre ») de 40 chambres. 25.000 m² de terrasses étagées accueillent un public qui vient toujours très nombreux, surtout les dimanches — de 20.000 à 40.000 s'il fait beau, rarement moins de 15.000 visiteurs aux plus mauvais jours de l'hiver.

Pour le voyageur, l'aérogare comporte un seul niveau du côté de la ville et deux niveaux du côté de l'aire de trafic. Cette disposition répond au souci d'éviter l'entrecroisement des cheminements des passagers et de ceux des bagages et de tous les engins qui assurent au sol le service des aéronefs. L'expérience montre en effet qu'au-dessus d'un trafic d'environ deux millions de passagers par an, les problèmes posés par ces entrecroisements deviennent très gênants. Or, dès l'année de sa mise en service, l'aérogare d'Orly a traité trois millions de passagers et elle peut, nous l'avons dit, en traiter six. La circulation des bagages se fait au rez-de-chaussée au moyen de transpor-

(1) Il va de soi que les choses ne sauraient jamais être aussi simples. Ce qu'on entend souligner, c'est que ces modifications sont réalisables sans entraîner de gros frais et sans gêner gravement l'exploitation.

teurs rectilignes. Il a paru possible de demander au voyageur de s'élever d'un niveau, quitte à le faire redescendre ensuite au moment de prendre l'avion, ces mouvements verticaux étant, dans la plupart des cas, facilités par un grand nombre d'escaliers mécaniques ou d'ascenseurs perfectionnés.

Le système général de fonctionnement de l'aérogare d'Orly (comme pour celle du Bourget) repose évidemment sur le dispositif qui, dans le jargon anglo-saxon de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale qui en a recommandé la généralisation, a reçu la dénomination d'Orly-System. Ce dispositif avait été inauguré et progressivement mis au point dans les deux anciennes aérogares d'Orly et au Bourget. Il consiste, on le sait, à dissocier le contrôle des bagages enregistrés de ceux qui intéressent le voyageur lui-même et ses bagages à main. A condition que ceux-ci s'exécutent rapidement — c'est le cas à Orly comme au Bourget — il en résulte un gain de temps appréciable. Au départ, l'instant où le voyageur doit se séparer des personnes qui l'accompagnent peut être retardé jusqu'au « dernier moment ». A l'arrivée, le voyageur retrouve très vite ceux qui l'attendent ; s'il n'a que des bagages à mains, il est libre immédiatement. Normalement, le voyageur en instance de départ attend — s'il est en avance (1) — dans la grande galerie marchande, en deçà de la frontière matérialisée par les filtres de contrôle de la police et de la douane. Il se rend, par ses propres moyens, jusqu'à une porte de départ qui lui est indiquée par une signalisation mobile ad hoc. Cette porte de départ est précédée d'une salle où, théoriquement du moins, le voyageur ne doit séjourner que fort peu de temps. Cette disposition suppose néanmoins que les compagnies aériennes pratiquent l'embarquement continu avec possibilité de monter à bord un certain temps avant le retrait de l'échelle de coupée. Ici l'aérogare d'Orly est quelque peu en avance sur les coutumes du transport aérien en Europe. Mais, passé le temps nécessaire à l'adaptation des principales compagnies, le transport aérien fera bénéficier le voyageur du progrès déjà réalisé en Europe même par les chemins de fer où depuis longtemps l'époque de la salle d'attente est révolue, la meilleure salle d'attente étant incontestablement le véhicule lui-même. Au siècle dernier, les règlements de certaines compagnies de chemins de fer prévoyaient que le chef de gare devait se rendre en personne à la salle d'attente des premières classes pour y quérir les voyageurs et les conduire jusqu'à leur wagon, selon une procédure que les compagnies aériennes avaient, sans le savoir, adoptée en remplaçant le chef de gare par de souriantes hôtesses. Cette pratique surannée a été abolie à Orly où le voyageur se rend tout seul jusqu'à son avion. Il va sans dire que certains passagers, habitués à ce formalisme désuet sans en mesurer les inconvénients, n'ont pas immédiatement apprécié la liberté qui leur était conférée. C'était, il est vrai, à un moment où la signalisation de l'aérogare ne donnait pas satisfaction. Cette signalisation avait été très soigneusement étudiée, sans sacrifier à aucune considération esthétique, mais dans une gare vide. Lorsque les volumes furent habités et meublés, on constata que la signalisation avait perdu de son efficacité. Elle fut

(1) Les délais de convocation des voyageurs dépendent de l'organisation des compagnies aériennes et de celle de l'aérogare. Conçue pour traiter, avec un rendement élevé, un volume de trafic considérable, l'aérogare d'Orly a permis cependant de fixer l'heure limite de présentation au guichet — selon la procédure adoptée notamment par Air France — à 30 minutes (35 pour les vols exigeant que les passagers soient soumis aux contrôles de frontière) avant l'heure de départ, c'est-à-dire compte tenu du temps de mise en route, 20 (ou 25) minutes avant l'enlèvement de l'échelle de coupée.

Dans une petite gare, il est évidemment possible de faire mieux. Au Bourget, par exemple, ce délai peut être réduit d'une quinzaine de minutes.

réétudiée et mise au point (1), en sorte que l'exploitation de l'aérogare — l'ensemble des personnels chargés de l'utiliser étant, simultanément, bien habitués à son fonctionnement — ne donna plus lieu à aucune difficulté.

En plus de la signalisation fixe, il existe une *signalisation mobile* destinée à renseigner sur chaque vol, qui utilise des lanternes de projection où sont passés des clichés obtenus par perforation de cartes qui sont acheminées automatiquement par tubes pneumatiques vers les panneaux de signalisation. L'appareil permet de téléafficher à partir d'un poste central jusqu'à 5.000 signes simultanés.

La *signalisation sonore* constitue l'organe essentiel du guidage des voyageurs. Le réseau de sonorisation de l'aérogare d'Orly est basé sur l'utilisation d'un nombre très élevé de haut-parleurs (il y en a 3.000) de telle sorte que l'auditeur se trouve toujours à proximité d'une source sonore. De plus, ce réseau est commandé à partir d'un poste central unique où sont employées des annonceuses soigneusement entraînées, choisies pour leur bonne élocution (2) et la qualité de leur timbre de voix. Les annonces peuvent être dirigées, au moyen de clés de sélection, vers les seuls locaux où elles sont nécessaires. Des dispositifs automatiques permettent l'émission d'indicatifs sonores à trois notes qui caractérisent soit une annonce d'arrivée, soit une annonce de départ. Dans l'intervalle des annonces, il est possible de diffuser de la musique enregistrée dans le choix de laquelle une certaine place a été faite à la musique d'accompagnement du XVIII[e] siècle qui rompt la monotonie de musiques exclusivement modernes. Le nombre élevé des annonces relatives au trafic

(1) La difficulté de ce problème tient à ce que la signalisation doit être comprise presque instantanément d'un grand nombre de personnes, non habituées et en majorité étrangères.

(2) Grâce à une écriture phonétique bien étudiée et à leur entraînement, ces annonceuses « parlent » des langues aussi variées que le japonais ou le yddish.

qui exige, pour les avions au départ, deux annonces et parfois davantage, souvent faites en trois langues, a conduit à éliminer systématiquement tous les appels personnels, sauf certains cas d'urgence. L'appel des agents employés dans l'aérogare se fait exclusivement au moyen de petits récepteurs individuels actionnés par des boucles magnétiques pouvant utiliser 435 fréquences différentes.

L'organe essentiel de diffusion des informations destinées à tout le personnel concourant à l'exploitation de l'aérogare ou au personnel des compagnies aériennes, est un *réseau de télévision* en circuit fermé qui transmet les indications d'un tableau général des départs et des arrivées constamment tenu à jour dans un poste central, lui-même alimenté en informations par des téléautographes qui transmettent à distance l'écriture manuelle. Etant donné les dimensions du tableau à transmettre, le réseau de télévision comporte huit canaux différents qui sont, en quelque sorte, les huit pages d'un opuscule que chaque récepteur de télévision permet de « feuilleter » au moyen d'un clavier à touches dont le fonctionnement s'est révélé très satisfaisant. Ce réseau, qui comporte dès à présent une centaine de récepteurs et dont la capacité peut être portée à 200, est le plus important d'Europe.

Parmi les éléments de confort de l'aérogare, on doit souligner la qualité de *l'insonorisation du bâtiment*. Malgré les niveaux élevés de bruit régnant à l'extérieur, soit au moment du décollage des aéronefs, soit lors de la mise en route des moteurs devant l'aérogare même, l'ambiance de l'aérogare reste remarquablement détendue. Ce résultat a été obtenu par des procédés relativement simples. La ventilation mécanique de l'aérogare est l'élément essentiel. Le bruit, en effet, peut être assez facilement arrêté par les éléments de façade à condition de les maintenir fermés (1). Le second moyen d'insonorisation réside dans l'épaisseur des glaces. Les grandes baies des volumes importants sont munies de dalles de verre dont l'épaisseur atteint 18 mm. Cette épaisseur confère de remarquables qualités acoustiques aux parois vitrées.

Le *chauffage* du bâtiment est assuré par réchauffage de l'air de ventilation et, au voisinage des baies vitrées, par des convecteurs. Le bâtiment est alimenté en calories par l'une des deux centrales thermiques. La mise au point du chauffage, de la ventilation et, éventuellement, de la réfrigération d'un bâtiment de plus de 400.000 m³ a posé des problèmes d'autant plus difficiles que l'industrie possède encore peu d'expérience en France dans ce domaine. On ne compte pas avoir terminé le réglage définitif de l'aérogare avant un délai de dix-huit mois après sa mise en service.

On ne peut manquer de souligner la qualité de *l'éclairage extérieur*. Les aires de stationnement des avions sont éclairées au moyen de herses placées à 17 m de hauteur assurant un éclairement moyen variant de 50 lux devant le corps central du bâtiment à 15 lux pour les zones lointaines. L'éclairage extérieur de l'aéroport comprend 5.000 foyers lumineux et absorbe à lui seul 1.000 kilowatts.

Bien entendu, *l'alimentation en énergie électrique* de l'aérogare et des installations voisines comporte des circuits de secours d'autant plus importants qu'ils doivent également assurer la sécurité des ins-

(1) La ventilation mécanique de l'aérogare était nécessaire non seulement à cause du bruit mais aussi pour éviter la pénétration des fumées et des odeurs de pétrole dans le bâtiment. L'air est prélevé à l'extérieur par deux prises de 65 m² de section situées au niveau du sol. Elles comportent des filtres à charbon activé qui se sont montrés très efficaces à l'égard des odeurs.

tallations nécessaires à la régulation de la circulation aérienne. Quatre niveaux de secours ont été prévus :

— Un secours instantané dit « secours I » réalisé de telle sorte qu'en cas de défaillance du secteur public toutes les installations alimentées par ces circuits sont instantanément basculées sur la centrale électrique de l'aéroport. L'ensemble de ces installations présente une puissance d'environ 250 KVA qui est la puissance maximum que l'on peut demander *instantanément* à l'un des deux turbo-alternateurs de la centrale.

— Un secours temporisé dit « secours II » est mis ensuite en service dès que la puissance est devenue disponible aux bornes des turbo-alternateurs de la centrale. Ce secours assure l'éclairage réduit des locaux qui, compte tenu de leur situation dans le bâtiment, ne reçoivent pas la lumière du jour. La mise en service de cet éclairage permet de poursuivre de jour l'exploitation de l'aérogare.

— Les deux autres secours temporisés sont mis ensuite en service ; ils permettent de poursuivre, de nuit, l'exploitation de l'aérogare puis de secourir diverses installations électromécaniques importantes, notamment la totalité des ascenseurs.

Parmi d'autres dispositions originales de l'aérogare signalons les *portes automatiques* à passagers qui ont été installées pour faciliter l'entrée et la sortie tout en limitant les courants d'air. Les portes à doubles battants sont groupées par deux pour former seize sas à sens unique.

Enfin la *sécurité contre l'incendie* a été assurée de deux façons. L'ossature métallique bénéficie d'une protection statique qui est, croyons-nous, exceptionnelle en France. Tous les poteaux du corps central ont reçu un revêtement protecteur qui doit assurer une tenue au feu d'une heure. Les plafonds sont ininflammables, les cloisons mobiles des bureaux peuvent résister à un incendie d'une demi-heure atteignant une température de 850° sans que les panneaux subissent de déformations importantes. Par ailleurs, un tableau central rassemble tous les indicateurs de détection d'incendie et permet de télécommander les registres coupe-feu nécessaires pour interrompre la ventilation (1). Les canalisations électriques du réseau de détection d'incendie et du réseau de commande des volets coupe-feu utilisent des câbles résistant à une température de 1.000° pendant deux heures.

On ne peut ici passer sous silence l'organisation de *l'esplanade routière* de l'aérogare. L'étude en a été particulièrement approfondie, afin de desservir favorablement les trottoirs d'accostage de la gare, les quatre darses réservées aux autobus spéciaux de la ligne Orly-Invalides, les arrêts des autobus express de la R.A.T.P. (2). Le système des parcs de stationnement, à tarification sélective, s'est révélé particulièrement efficace : il n'y a pas de voitures « ventouses ».

Une attention particulière a été apportée à l'étude de *l'exploitation de l'aérogare*. Un poste central technique rassemble tous les pupitres de commande et de contrôle des trois éléments essentiels qui animent

(1) Une annonce publiée dans le présent numéro, page XV, par notre camarade Poublanc, donne une vue d'un des tableaux (note de la rédaction de la J. et R.).

(2) Les aéroports d'Orly et du Bourget sont proches de Paris (la ligne d'égal temps de parcours passe par la Porte Maillot, l'Etoile et la Nation : la durée **moyenne** maximum du parcours en voiture est de 35 minutes). Aussi a-t-on pu considérer que le voyage commence (ou se termine) aux aéroports mêmes, la liaison de ces aéroports avec l'agglomération parisienne constitue un problème de transport urbain qui doit être résolu par des moyens aussi **dispersifs** que possible. La liaison spécialisée avec les Invalides, dont l'exploitation est confiée à Air France, et les deux lignes R.A.T.P. ne constituent qu'une partie du réseau souhaitable.

la gare, l'électricité, l'eau et la chaleur. Un poste de commande et de contrôle permet à un agent unique de contrôler et de commander l'éclairage des locaux publics, la marche de tous les équipements électromécaniques. Avec le poste central de l'aérogare qui en assure l'exploitation au point de vue du mouvement des voyageurs, l'Aéroport de Paris dispose d'un réseau complet de commande et de surveillance.

A Orly, on a bousculé des traditions, appliqué franchement des techniques nouvelles — au moins en France — introduit l'usage de matières jusqu'alors peu employées. On a voulu atteindre un degré de qualité et une uniformité dans cette qualité rarement obtenus jusqu'alors, non par vantardise ou par excès de sensibilité mais parce qu'un travail bien fait demande moins d'entretien, et pour l'exemple aussi parce que le rythme actuel de l'expansion française conduit, dans le bâtiment comme ailleurs, à se préoccuper un peu moins de la qualité que de la quantité. Or on estimait indispensable qu'un ouvrage de cette importance, destiné à être vu par le monde entier, puisse donner à tous, au-dedans comme au-dehors, un exemple de ce que l'on peut faire en France. Dans cette tentative, l'Aéroport de Paris a été très bien secondé par beaucoup d'entreprises qui ont apporté un soin que, pour certaines, on peut qualifier d'admirable, à répondre à ce souci.

Bien entendu, la préparation du chantier et les études en général ont fait l'objet de tous les soins de l'Aéroport. Faute d'organisme véritablement spécialisé et rompu à ce difficile métier, on a pratiquement créé de toutes pièces le mécanisme qui a permis d'obtenir ce que l'on souhaitait dans des délais très raisonnables. Un organisme de direction, d'ailleurs relativement léger, a groupé les études, la réalisation et, soulignons-le, l'exploitation : s'il est difficile parfois de réunir dans une même main le constructeur et l'exploitant, il est évident qu'un ouvrage de caractère spécial, répondant à des besoins bien déterminés, ne peut guère être réalisé par un organisme constructeur pour être remis à un organisme exploitant. Les conditions mêmes de l'exploitation ne sont pas seulement particulières ; elles évoluent en sorte qu'on ne peut éviter les conflits stériles, les imperfections irrémédiables et les modifications maladroites que par la fusion de l'un et de l'autre.

De quel prix avons-nous payé nos innovations et notre goût de la qualité ? On peut estimer que l'Aérogare d'Orly a coûté un prix fort raisonnable : on peut qualifier ainsi un prix de revient de l'ordre de 1.000 NF/m² comprenant tous les équipements exceptionnellement complexes et souvent entièrement nouveaux dont elle est dotée. En fait, il n'y a rien de somptueux ni de luxueux dans l'aérogare d'Orly où le choix des matières est presque toujours justifié par un souci de pérennité et de réduction des coûts d'entretien. On peut affirmer aussi que la bonne organisation du chantier — où les modifications et les reprises ont été l'exception — et sa gestion financière qui a garanti un rythme rapide des paiements aux entrepreneurs et aux fournisseurs, ont été une cause déterminante de cette économie.

Parmi les auteurs de cette aérogare, je nommerai d'abord notre camarade Henri Vicariot (X 30) qui est à la fois Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et Architecte D.P.L.G., auquel on doit non seulement l'organisation et l'architecture, élégante et noble, de ce bel ouvrage, mais aussi la décoration, d'une rare distinction, dont il a dirigé les études jusqu'à celle des moindres détails. A ses côtés, Edouard Becker, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, André Busson (X 34), puis Jacques Block (X 49), ont mené de front les études techniques et les travaux tandis que François Didier (X 48) a joué

un rôle non moins important en sa qualité de futur exploitant de l'aérogare, à la fois pour définir ses besoins et pour former le personnel nécessaire qui a reçu, plus de six mois avant la mise en service, un entraînement très poussé par simulation. C'est Jacques Vasseur (X 34), Directeur de l'Equipement et des Installations, qui a dirigé cette équipe dynamique.

Je n'aurai garde, enfin, d'oublier de mentionner mon prédécesseur Louis Lesieux (X 27) qui a donné à l'Aéroport de Paris son impulsion initiale et a dirigé effectivement les études de l'aérogare jusqu'en 1955.

Pierre D. COT.

LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Un mauvais départ - Comment redresser la situation

par R. AZAIS (1912)

PREAMBULE

Le problème de la sécurité routière est un problème complexe. Faute de n'en avoir pas fait le tour ni envisagé tous les aspects, les autorités responsables n'ont pas initialement discerné la cause profonde de la majorité des accidents : la maladresse et l'inexpérience des conducteurs. Par suite d'un phénomène mystérieux, ce facteur primordial n'a été que récemment pris en considération. Pour en éliminer l'influence, des réformes hardies s'imposent.

Un de nos grands quotidiens écrivait récemment au sujet des accidents de la circulation : « Ce problème a fait l'objet de maintes études ; la solution se refuse, peut-être parce qu'elle n'existe pas. »

Si la solution se refuse, n'est-ce pas en raison, non de l'insuffisance des études auxquelles se livrent, depuis de nombreuses années, les autorités responsables et les multiples organismes de recherche spécialisés, mais d'une orientation défectueuse de ces études ?

C'est en effet en raison des lacunes qui ont marqué les études préalables à sa mise sur pied que la politique de prévention routière n'a obtenu jusqu'ici que des résultats limités. Un examen d'ensemble de ses bases, de ses moyens d'action, de ses tendances et de ses résultats permettra de discerner les causes de son manque relatif d'efficacité et de déterminer l'orientation à lui donner pour rendre nos routes moins meutrières.

La politique de prévention routière[1]

SES BASES

Elles ne semblent pas avoir été initialement établies à la suite d'une étude d'ensemble de la question, mais bien plutôt résulter de la nécessité de parer, par étapes successives et par mesures fragmentaires, aux conséquences de l'augmentation constante du nombre des accidents.

L'insuffisance d'un réseau routier conçu pour l'usage de diligences a tout d'abord incité les Pouvoirs publics à en entreprendre l'amélioration. Par la suite, les statistiques des accidents corporels de la circulation, établies depuis 1954 par le Ministère des Travaux publics, ont permis des études plus approfondies. Remplissant un volume de 225 pages, comprenant 84 tableaux et 12 annexes, elles présentent les accidents sous les modes de classement les plus divers : par département, par route, dans les principales villes ; par heure, par jour, mois, année, de jour et de nuit ; par catégories de véhicules ; selon la nature, l'état, le profil et le tracé des routes ; selon l'âge des conducteurs, leur état physique, les gênes qu'ils ont rencontrées, etc.

(1) Il faut distinguer le terme « prévention routière », employé dans son sens le plus général, de celui de « Prévention routière », association privée déclarée d'utilité publique.

Elles sont le résultat d'un travail considérable et permettent de dégager des enseignements précieux. Toutefois, certaines lacunes dans leur mode d'établissement n'ont pas permis de mettre en lumière une des causes majeures des accidents.

LES MOYENS D'ACTION

Les principaux sont :

— L'amélioration du réseau routier : création d'autoroutes, aménagement des routes existantes et notamment des « points noirs », signalisation routière.
— La réglementation de la circulation : code de la route.
— La mise sur pied d'une police de la route secondée par un secours routier, dotés de moyens importants, tant en personnel qu'en matériel.
— L'application de sanctions sévères, tant administratives que judiciaires.

A cette action des Pouvoirs publics vient s'ajouter celle de la « Prévention routière », organisme privé qui travaille en liaison avec eux, qui se manifeste principalement par :

— des séances d'éducation des enfants avec le concours de la police de la route ;
— divers concours : coupe inter-entreprises, coupe interpistes pour les enfants ;
— une semaine de l'éclairage comportant l'examen gratuit des appareils d'éclairage des volontaires ;
— une journée sans accident qui épargne annuellement quelques vies humaines (12 en 1961) ;
— le concours du bon conducteur du « Figaro » ;
— un cours supérieur de conduite automobile à Montlhéry, pour les volontaires ;
— la création à Montlhéry d'un centre de recherche et d'application.

Ces diverses manifestations, si utiles soient-elles, ne touchent qu'un nombre restreint d'usagers et sont pratiquement ignorées de la masse des automobilistes.

SES TENDANCES

Jusqu'à ces dernières années, la politique de prévention routière était nettement orientée dans un sens répressif ; les amendes et les peines de prison sanctionnant certaines infractions aux prescriptions du code de la route ont été fortement majorées, et les retraits du permis de conduire infligés automatiquement dans certains cas ; les raisons de cette orientation seront exposées plus loin.

Depuis 1960, on note une tendance marquée vers l'adoption d'une action éducative, au détriment d'une action répressive dont les résultats se sont avérés décevants. Cette tendance a été nettement mise en lumière au Congrès international de prévention routière de Nice, en septembre-octobre 1960.

LES RESULTATS

C'est seulement depuis 1955 que les statistiques du Ministère des Travaux publics permettent de suivre l'évolution du nombre des accidents corporels et de celui des victimes. A considérer cette évolution de 1955 à 1959 (les chiffres de 1960 ne semblent pas devoir modifier profondément les tendances observées), on constate une stabilité marquée. Le nombre des accidents corporels a oscillé entre 134.713 par an, chiffre le plus faible en 1958, et 143.796, chiffre le plus élevé en 1957. Le nombre des tués a varié de 8.058 en 1955 à 8.409 en 1959, avec un maximum de 8.517 en 1957 ; celui des blessés a été de 176.030, chiffre minimum, en 1958, et de 183.750, chiffre maximum en 1957.

Il ne faut pas conclure de l'examen de ces chiffres que les résultats sont nuls. Le volume de la circulation ne cessant d'augmenter, c'est

en étudiant les variations du taux des accidents et des victimes (nombres par 10^8 véhicules-kilomètres) que l'on peut juger des progrès accomplis. Or ces taux n'ont cessé de décroître d'année en année. Le taux des tués, par exemple, est passé de 14 en 1955 à 11 en 1959.

Toutefois, l'abaissement de ces taux est dû en presque totalité à deux causes, dont l'une est sans rapport avec les mesures de prévention routière.

La première est l'aménagement du réseau routier : le ministère des Travaux publics chiffre à 4.000 par an environ le nombre des victimes épargnées par le seul aménagement des points noirs, ce qui correspond au 2/3 de la diminution du taux des victimes. Par ailleurs, le même ministère qualifie de « très importante » l'influence sur le nombre des accidents d'une diminution constante du parc des véhicules à 2 roues de puissance notable (1). C'est donc à juste titre que le rédacteur de la « vue d'ensemble » figurant en tête des statistiques de 1959 peut écrire que : « En conséquence, ces résultats encourageants en soi, ne doivent pas conduire à une optimisme excessif ».

LES CAUSES DE SON MANQUE RELATIF D'EFFICACITE

Si en effet on constate que, seule parmi les mesures mises en œuvre, l'amélioration du réseau routier a contribué à abaisser les taux d'accidents, on doit reconnaître que toutes les autres n'ont produit que des effets négligeables et que les résultats obtenus ne sont pas à la mesure des moyens mis en action dans les domaines autres que celui de l'amélioration de l'infrastructure (2).

Qu'en conclure, sinon que les « points d'attaque » principaux du fléau, qu'évoque notre camarade Coquant (1925), Directeur des routes et de la circulation routière au Ministère des Travaux publics, dans la préface des statistiques de 1959, n'ont pas été clairement discernés et que l'on ne s'est pas attaqué à la racine du mal ?

Celle-ci a été magistralement définie par un porte-parole de l'un de nos grands constructeurs, interwievé sur une question de sécurité routière : « Tant que les gens n'auront pas appris à mieux conduire, l'insécurité régnera de façon permanente sur nos routes ».

La racine du mal, le point d'attaque essentiel, ne sont autres que la maladresse et l'inexpérience, non de tous les conducteurs, mais de la minorité d'entre eux à laquelle est imputable la très grande majorité des accidents.

A la lumière de l'énoncé de cette vérité d'évidence, si simple que l'on s'étonne de ne l'avoir vue prise en considération que si tardivement, tout s'éclaire, et l'on peut s'étonner de la carence relative des mesures de sécurité routière, hormis celles concernant l'infrastructure dont l'effet bienfaisant a été constaté une fois pour toutes.

Qu'est-ce, en effet, que « bien conduire » ?

C'est avoir en toutes circonstances la maîtrise absolue de sa voiture, c'est avoir le « sens de la route », c'est avoir dans l'œil, à l'état réflexe, l'appréciation des grandeurs entrant en jeu dans la conduite, dans le trafic, c'est savoir à chaque instant se ménager la marge de sécurité nécessaire pour parer à tout imprévu, c'est avoir l'œil rivé à la route, concentrer toute sa pensée sur la conduite, ne se permettre aucune distraction, fût-elle d'une seconde (3).

Peut-on raisonnablement affirmer que les épreuves pratiques du permis de conduire — qui n'ont guère varié depuis 50 ans — permettent de juger un candidat sous ces divers aspects ? Et comme l'on comprend ce moniteur d'auto-école qui frémissait à la pensée

(1) 52 % des morts de la route sont des usagers des 2 roues.

(2) L'exemple de l'Allemagne de l'ouest qui détient à la fois en Europe le record du nombre de kilomètres autoroute (plus de 2.600) et, de loin, celui du nombre des accidents corporels, des tués et des blessés, doit faire réfléchir ceux qui voient dans l'autoroute la solution au problème de la sécurité routière.

(3) La conversation avec les passagers ainsi que l'usage de la radio de bord aux vitesses rapides sont à proscrire absolument.

que ses élèves reçus seraient lâchés le lendemain dans l'enfer de la circulation !

La connaissance du code de la route est nécessaire, mais c'est une grave erreur de croire qu'elle suffise à faire un bon conducteur, et nous touchons ici du doigt la raison de la carence de la politique des sanctions : les infractions aux prescriptions du Code commises par les maladroits et les inexpérimentés, et qui constituent des « *imprudences inconscientes* » ne peuvent être prévenues par la crainte des sanctions. Par ailleurs, lorsqu'un cavalier monte mal à cheval, c'est en perfectionnant son instruction qu'on lui apprendra à monter, et non en le mettant à l'amende ou en prison. On comprendra de même que les appels à la prudence, prodigués régulièrement à la veille des périodes de pointe de la circulation ne *puissent avoir aucun effet :* quel est le conducteur, si médiocre soit-il, qui ne s'estime pas prudent ?

Et c'est pour n'avoir pas discerné cette influence de l'inexpérience et de la maladresse que la politique de prévention routière s'est orientée dans le sens d'une répression toujours plus sévère : réglementation et signalisations toujours plus poussées, limitations de vitesse, déplacements massifs de forces de police, exhortations à la prudence ne produisant aucun effet, on a cherché dans les mesures répressives un remède qui s'est, à son tour, révélé impuissant à juguler le fléau. On peut s'étonner que la maladresse et l'inexpérience des conducteurs n'aient pas été prises en considération en tant que cause profonde des accidents.

Et l'on peut s'étonner davantage encore de ce que l'inexpérience et la maladresse n'apparaissent *jamais* parmi les causes, ou même les circonstances des accidents dans des statistiques du Ministère des Travaux publics. Ceci résulte d'une lacune importante dans la rédaction du « Formulaire statistique des accidents corporels de la circulation », document établi à l'occasion de tout accident corporel par l'agent qui l'a constaté. Chacune des circonstances, ou causes de l'accident, fait l'objet d'une mention en face de laquelle l'agent qui a constaté marque une croix. L'une de ces mentions porte : Inattention, distraction, *inexpérience reconnue.* Ce qui est grave, c'est que l'agent qui constate une inexpérience, et non une distraction, marque une croix dans la case correspondant à l'ensemble des trois fautes, et l'exploitation mécanographique du document fait apparaître le premier des 3 termes de sorte que les tableaux statistiques mentionnent souvent l'inattention, *jamais l'inexpérience.*

Le raisonnement rejoint pourtant l'expérience pour démontrer l'importance de cette influence. Il tombe sous le sens que si tous les conducteurs répondaient à la définition donnée plus haut du bon conducteur, on n'aurait plus à déplorer que les accidents imparables tels que ceux causés par un malaise subit du conducteur. L'exemple de milliers de conducteurs chevronnés qui, depuis des années, roulent à bonne allure dans une sécurité quasi totale, vient confirmer cette affirmation.

Par ailleurs, à quelle autre cause que la maladresse peut-on attribuer les innombrables accidents survenus sans collision avec un autre véhicule : dérapage dans un virage ou sur une route mouillée, chute dans un ravin ou une rivière, contact avec le « décor » en l'absence de toute cause extérieure. Au reste, dans les divers tableaux statistiques on relève un minimum de 81,7 % d'accidents ayant comporté une faute de conduite.

La preuve semble donc bien établie que les grands responsables des hécatombes sont les maladroits. Les ivrognes et les fous du volant ont leur part dans le triste bilan, mais cette part est restreinte et sans comparaison avec celle des inexpérimentés. A cet égard, il convient de ramener à leurs justes proportions les conséquences de cer-

taines imprudences souvent citées par les partisans des sanctions à outrance ; outre que beaucoup d'entre elles sont inconscientes, on constate par exemple que le dépassement en haut d'une côte n'a été constaté en 1959 que dans moins de 1 % des accidents.

Comment orienter la politique de prévention routière

Cette orientation doit logiquement découler des constatations exposées ci-dessus.

Elle doit donc viser avant tout à l'éducation des conducteurs, réserver les sanctions aux ivrognes, aux chauffards et aux imprudents volontaires.

Il s'agit là d'une œuvre de longue haleine, qui nécessite un profond bouleversement de l'ordre établi, et, de ce fait, se heurte à une réticence marquée des autorités responsables.

Elle doit tout d'abord comporter une réforme complète des épreuves pratique du permis de conduire, en vue de permettre de juger le candidat dans des conditions se rapprochant autant que possible de celles de la circulation routière actuelle ; une telle suggestion peut paraître révolutionnaire, elle a même été considérée par certains comme irréalisable, sinon comme néfaste. Elle pose en effet des problèmes ardus, tant en ce qui concerne l'enseignement des écoles de conduite que l'organisation des épreuves. Ces problèmes ne sont pas insolubles, et des solutions peuvent en être cherchées notamment dans l'utilisation de circuits gardés. La place nous manque pour en exposer une.

Elle doit ensuite viser à perfectionner l'instruction des conducteurs en leur facilitant l'acquisition du « sens de la route ». M. Munsch, chef du Laboratoire de psychologie médicale de Munich, qui, dans sa communication au Congrès international de P.R. de Nice, a attribué à l'absence du sens de la route la cause principale des accidents, a indiqué le caractère à donner à la propagande destinée à développer ce sens.

Une telle propagande doit revêtir un caractère massif et faire appel à tous les moyens de publicité : presse, radio, cinéma, T.V., affiches, tracts, etc.

Eduquer les conducteurs et ne « livrer à la route » que ceux qui, sans avoir acquis la longue expérience impossible à exiger d'un débutant, soient à même de se jeter dans la circulation avec le minimum de maîtrise nécessaire pour s'y intégrer sans danger pour eux et pour les autres ; perfectionner sans cesse leur instruction par une propagande éducative judicieuse, telle est l'œuvre à accomplir. L'efficacité réduite des mesures actuellement en vigueur, confirmée par les constatations de chaque jour, prouve surabondamment qu'elle constitue le seul remède à une situation que d'aucuns, jetant le manche après la cognée, désespérent de voir s'améliorer. Elle implique des réformes hardies, bouleversant des habitudes anciennes et risquant de léser certains intérêts, mais il faut choisir.

« Tant que les gens n'auront pas appris à mieux conduire, l'insécurité régnera de façon permanente sur nos routes. »

R. AZAIS.

P.S. — Les derniers renseignements recueillis auprès de la Direction des routes et de la circulation routière au Ministère des Travaux publics montrent que la politique de prévention routière s'oriente résolument dans le sens d'une meilleure formation des conducteurs.

Ainsi s'amorce un redressement salutaire dont les effets ne peuvent être immédiats, mais qui ne peut manquer de conduire, dans l'avenir, à une amélioration progressive de la sécurité de nos routes.

ÉTUDE POUR UNE RÉFORME DES STRUCTURES ADMINISTRATIVES DE LA RÉGION PARISIENNE

par Georges GUICHETEAU (1928)

Président de la Commission d'études
des réformes de structures et de
l'équipement régional du C.N.E.R.*

Notre camarade Guicheteau (28) *ne doit pas être un inconnu pour les lecteurs de « la Jaune et la Rouge » et notamment pour les camarades parisiens, puisqu'il a été le Président du G.P.X. en* 1957-58, *et qu'il est l'auteur d'une étude relative à « L'organisation du ramassage automobile des écoliers » diffusée dans le numéro du* 1er *mai* 1958 *de notre publication.*

Depuis trois ans, ses idées ont reçu la consécration des Pouvoirs publics et le ramassage scolaire est en plein développement.

La note que nous publions aujourd'hui s'inscrit dans l'accompagnement prévu de cette institution nouvelle et dans le cadre d'un ensemble de propositions concrètes pour la restructuration administrative de la France métropolitaine, suivant un triptyque : Région parisienne, espace urbain, espace rural. Notre camarade pense que ce sont les institutions qui peuvent donner une âme à la banlieue parisienne, problème très vaste que Guicheteau soulève ici.

Parmi les problèmes d'équipement de la région parisienne, certains font l'objet d'une attention générale. Il s'agit notamment de ceux relatifs au rôle de Paris dans sa fonction de capitale et de ceux qui se rapportent à l'équipement du cadre de vie des populations.

Il est bien évident que l'inadaptation actuelle de la structure communale à l'évolution profonde des conditions d'occupation du sol ne facilite guère la solution des problèmes, et l'on comprend alors la création du district parisien pour présider aux grandes réalisations intéressant la capitale.

Toutefois, on peut se demander si cette création suffira pour que les projets d'ingénieur, d'architecte et d'urbaniste aboutissent réellement à l'embellissement de la banlieue. Celle-ci, informe, laide et sans âme, témoigne que, jusqu'à présent, les diverses initiatives prises en sa faveur ont été de peu d'effet.

* Les CNER est le Conseil national des économies régionales, dont le président est notre camarade Rastoin (19 S.).

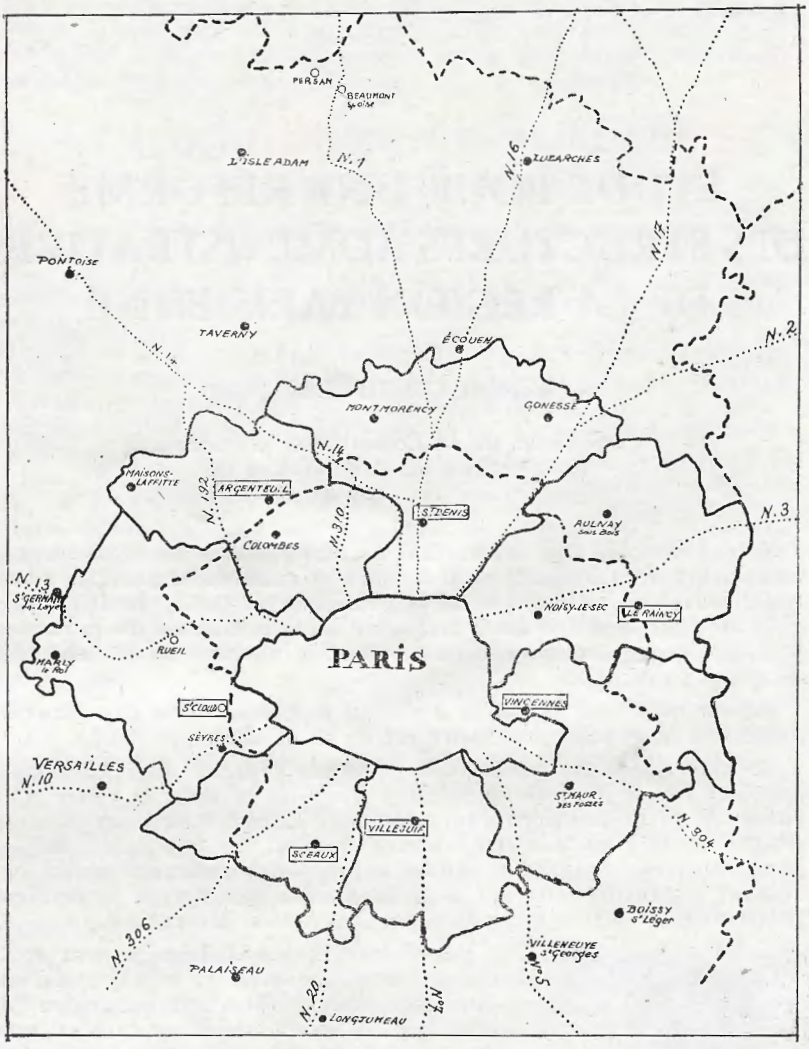

Cette inconsistance de la banlieue ne résulte-t-elle pas d'une structure administrative vieillie qu'il conviendrait maintenant de différencier :

— par l'institution de nouvelles collectivités suburbaines érigées pour faire contrepoids au Paris intra-muros et pour rendre plus facile la solution des problèmes posés en banlieue dans les zones à forte population résidentielle ;

— par l'installation de fonctionnaires de décision *à demeure* et *au milieu* des administrés.

Dans une mosaïque de communes souvent trop petites et d'où n'émerge aucun véritable chef-lieu, il manque incontestablement une structure hiérarchisée d'équipements intercommunaux. Ces équipements publics, dont la réalisation doit offrir aux populations une amélioration de leur cadre de vie, devraient précéder la conception des grands ensembles de logements.

Pour cela, il est dès lors indiqué d'intégrer dans l'élaboration des plans toutes les zones d'accroissement des populations communales. Surtout, il importe d'organiser l'ensemble de l'agglomération démographique ainsi délimitée en quelques grands secteurs suburbains justifiant, par leur importance socio-économique, une administration et des équipements d'un niveau intermédiaire entre ceux de Paris et des département de province.

Compte tenu de ces considérations, une étude a fait ressortir que 138 communes (1), dont 58 en Seine-et-Oise, pourraient constituer sept secteurs suburbains de 300.000 à 800.000 habitants, correspondant aux principaux axes de développement de l'agglomération parisienne.

L'ensemble du territoire à aménager en secteurs comprendrait :
— tous les cantons de la Seine
— et, dans le département de Seine-et-Oise, toutes les communes des cantons du Raincy, d'Aulnay-sous-Bois, de Montmorency, d'Argenteuil, de Maisons-Laffitte, de Marly-le-Roi, de Sèvres et, en plus, d'autres communes des cantons limitrophes.

Si, dans cette perspective, le corridor constitué par la partie du département de Seine-et-Oise entre les départements de la Seine et de Seine-et-Marne serait appelé à disparaître, par contre, Saint-Germain et l'agglomération de Versailles-Chesnay-Viroflay continueraient de faire partie du département de Seine-et-Oise.

On pourrait aussi envisager de doter le département de l'Oise d'un débouché direct sur la zone suburbaine par le canton de Luzarches et par la partie nord-est du canton de L'Isle-Adam.

La répartition de la zone subparisienne en 7 secteurs se présenterait de la façon suivante :

1°) *Secteur de Vincennes*	21	communes	588.000	habitants
2°) *Secteur du Raincy*	23	»	530.000	»
3°) *Secteur de Saint-Denis*	27	»	487.000	»
4°) *Secteur d'Argenteuil*	16	»	652.000	»
5°) *Secteur de Saint-Cloud*	22	»	570.000	»
6°) *Secteur de Sceaux*	15	»	390.000	»
7°) *Secteur de Villejuif*	14	»	332.000	»

Ainsi qu'il est facile de le constater, la population de chacun de ces 7 secteurs dépasserait celle d'un département moyen et atteindrait celle des plus grosses agglomérations de province. Avec Paris, on aboutirait à une population totale de 6.400.000 habitants.

Ces grands secteurs assimilés à des départements eux-mêmes subdivisés en sous-secteurs ou arrondissements et dotés des équipements administratifs correspondants, pourraient être dénommés « Paris-Nord », « Paris-Nord-Ouest », etc.

Certes, allant plus loin dans la voie d'un remodelage des structures, on pourrait imaginer de relier l'agglomération parisienne avec certaines extensions situées au sud de Paris ou avec l'Oise et la basse Seine, mais ce serait là remettre en question le découpage général des départements. Il n'a pas paru opportun d'aborder ce problème dans cet essai. On ne pourrait le faire qu'en posant la question pour toute la France moins Paris. Mais le problème parisien ne peut attendre : il est déjà jugé comme particulièrement critique.

G. GUICHETEAU.

(1) Recensement de 1954.

Colonel Fernand Bernard (1866-1961)

Notre camarade le colonel F. Bernard qui vient de s'éteindre a vu, au cours d'une longue et active carrière, se dérouler bien des événements historiques en Asie.

Il est assez exceptionnel d'avoir vu à la fois les Pavillons Noirs et Ho-Chi-Minh.

Nous avons reçu, à son sujet, la note qu'on lira ci-après :

Le colonel Fernand Bernard est mort à Paris le 1er août 1961. Il venait d'avoir 95 ans.

Appartenant à la promo 1886, il avait choisi, à sa sortie de l'X, l'Artillerie de marine, poussé par le désir de connaître les pays lointains et, en particulier, l'Extrême-Orient, dont il disait volontiers qu'il en ressentait l'attrait depuis le jour de son enfance où il avait lu « ...Le Capitaine Corcoran ». Et c'est à l'Indochine que son nom restera lié.

L'essentiel de sa carrière militaire s'y déroula et, quand il rentra dans la vie civile, l'Indochine resta au centre de son activité et de ses préoccupations.

Il y arriva pour prendre part aux derniers combats contre les Pavillons Noirs et, au cours de huit longs séjours successifs, la parcourut tout entière, allant jusque dans ses régions encore inexplorées effectuer des relevés cartographiques. Il apprit à la connaître d'autant plus à fond qu'il fut très vite parmi les rares officiers parlant l'annamite et il se passionna pour les problèmes économiques, techniques et humains que posait sa mise en valeur.

Dès 1901, il publia un ouvrage dans lequel il traçait les grandes lignes d'un plan de développement du pays d'une hardiesse et d'une largeur de vues si grandes qu'il peut être tenu, à juste titre, comme un des précurseurs les plus lucides de la décolonisation. Il y mettait, en effet, vigoureusement l'accent sur la nécessité de conduire les élites indigènes à prendre en main, le plus tôt possible, l'administration de leur propre pays.

En 1904, il fut nommé Président de la Commission française de délimitation de la frontière franco-siamoise.

Une fois sur le terrain, il constata que le tracé envisagé était absurde. Faisant craquer les cadres de sa mission, il entama, avec le Siam, une négociation qui aboutit, en 1907, à la rétrocession à la France des provinces de Battambang, Siam Réap et Sisophon avec les célèbres temples d'Angkor. Ce coup d'Etat lui valut, à la fois, d'être accusé d'avoir empiété sur le domaine des diplomates professionnels et de devenir le plus jeune Commandeur de la Légion d'Honneur de l'armée française.

Quand, plus tard, il eut quitté l'armée et pris la direction d'une entreprise de transports sur le Mékong, puis qu'il eut participé à la création de nouvelles plantations de caoutchouc où il fut un pionnier des méthodes de culture scientifiques à base de plants sélectionnés, il continua de défendre avec une fougue inlassable les idées sur l'avenir de l'Indochine qui l'avaient placé à l'avant-garde de ses contemporains.

Durant l'occupation, il fut en contact constant avec la résistance sans se soucier des risques qu'il courait, tandis que son fils Jean-Guy, lui aussi polytechnicien (promo 1939), qui y tint un rôle de premier plan et fut, notamment, un des principaux responsables de « Résistance-Fer », finit par être déporté par les Allemands et disparut dans un camp de concentration, et que sa fille Jacqueline fut, elle aussi, déportée, après avoir brillamment coopéré au succès du réseau « Combat ».

A la Libération, il fut délégué par la France à la Conférence internationale de Hot Springs, où furent étudiés les problèmes des pays colonisés. Après quoi, il reprit, en publiant de nombreux articles dans la presse, le combat pour l'application des conceptions libérales qu'il avait toujours soutenues.

Malgré les événements et la division en deux de l'Indochine, il ne devait jamais renoncer à les soutenir et resta toujours convaincu que la France avait encore des cartes à jouer, même dans la République Démocratique du Vietnam, où il aurait souhaité qu'elle tentât de mener une politique de présence.

Il m'a paru utile de faire connaître au monde polytechnicien ce grand Ancien dont la longue vie lui permit d'agir et de penser avec une grande lucidité à la fois à l'époque de l'installation et à l'époque du dégagement des Français en Indochine.

Louis ARMAND (1924).

Simon Jean (1889-1962)

EXAMINATEUR DES ELÈVES A L'ECOLE POLYTECHNIQUE

Le 13 janvier 1962 s'est éteint l'Ingénieur en chef de l'Artillerie navale Simon Jean, de la promotion 1909, maître de conférences de Mécanique et examinateur des élèves à l'Ecole Polytechnique.

Sorti de l'Ecole dans le corps des Commissaires de la Marine, il servit, pendant toute la première guerre mondiale, à bord des croiseurs « Surcouf » et « Foudre ».

Admis, en 1918, dans le corps des Ingénieurs de l'Artillerie navale, il fit partie, à plusieurs reprises, de la commission d'expériences de Gâvre, fut affecté à la Division des Ecoles de la Méditerranée, devint successivement sous-directeur de l'Artillerie navale de Brest, puis à Cherbourg et, enfin, Directeur de l'Artillerie navale de Lorient.

Il commença une longue carrière pédagogique en devenant, dès 1923, Professeur à l'Ecole des officiers canonniers, puis, de 1934 à 1939, Directeur de l'Ecole d'application de l'Artillerie Navale.

C'est en 1943 qu'il entra dans le corps enseignant de l'Ecole Polytechnique comme Maître de conférences de Mécanique. En 1955 il est nommé examinateur des élèves et cumule les deux fonctions jusqu'à son départ en retraite en 1959.

Il a laissé à ses élèves le souvenir d'un maître brillant et affable qui ne ménageait pas ses efforts pour se mettre à la portée de son auditoire. Les recueils d'exercices qu'il avait rédigés sont encore utilisés par les promotions actuelles.

Il était Commandeur de la Légion d'Honneur.

IN MEMORIAM

Charles Schmid-Laurent (Promotion 1921)

Notre camarade Charles Schmid-Laurent (21) vient de disparaître tragiquement, dans un accident, le 5 novembre 1961.

Entré à l'Ecole en 1921, il était arrière-petit-fils de T.-F. Moutard (1844), examinateur d'entrée, petit-fils d'Hermann Laurent (1860), répétiteur à l'X, et neveu de T. Moutard (1896).

Dans la firme à laquelle il a participé, son nom est attaché au progrès de l'acier inoxydable et à la réputation que s'est acquise la France dans la fabrication des plateaux de fractionnement dans l'industrie du pétrole ; il laisse le souvenir d'un très ardent et courageux chef d'entreprise, plein de droiture, de générosité et de bonté.

PRIX GASTON JULIA

Le samedi 16 décembre dernier, en Sorbonne, a été célébré le jubilé scientifique du Professeur Gaston Julia, Membre de l'Académie des Sciences, Professeur à la Sorbonne et à l'Ecole Polytechnique. A l'occasion de l'hommage ainsi rendu à l'un des mathématiciens les plus éminents de notre époque, a été fondé un Prix portant son nom.

Les fondateurs sont d'importantes industries françaises : Chambre Syndicale de la Sidérurgie Française et Comptoir des Produits Sidérurgiques, Syndicat Général de la Construction Electrique, Machines Bull, Centrale de Dynamite, Kuhlmann, Péchiney, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Ugine.

Le prix, d'un montant annuel de cinq mille nouveaux francs, est destiné à honorer chaque année, pendant quinze ans, un Professeur de Mathématiques dont l'œuvre marque un progrès original et méritoire dans l'enseignement des Mathématiques ou dont l'action professorale se traduit depuis de nombreuses années par des succès particulièrement importants.

Le prix sera décerné, pour la première fois, le **1er mai 1962.** Le jury comprend trois universitaires, MM. les Professeurs René Garnier et Gaston Julia, l'Inspecteur Général Julien Desforges, et trois représentants des industries fondatrices, MM. Jean Dupin, André Grandpierre et René Sergent.

Les candidatures sont reçues par les membres universitaires du jury, qui les rapporteront devant celui-ci. Le Secrétariat de la fondation est fixé jusqu'à nouvel ordre à la Chambre Syndicale de la Sidérurgie Française, 5 bis, rue de Madrid, à Paris, où tous renseignements complémentaires, notamment le règlement d'attribution du prix, peuvent être obtenus. Adresser toute correspondance à l'attention de M. Gaube, Secrétaire de la Fondation Julia, Chambre Syndicale de la Sidérurgie Française, 5 bis, rue de Madrid, Paris.

UN OPÉRA - MUSIQUE SLAVE - PIANO

MOZART ET BEAUMARCHAIS. MOZART. *Les Noces de Figaro. Solistes, Philharmonia Orchestra et Chœurs, dir. Carlo Maria Giulini.* - 4 × 30 cm. *Columbia FCX* 862 à 865.

Les « Noces de Figaro » sont peut-être plus caractéristiques de Mozart que Don Juan. Don Juan était construit autour d'un mythe tragique ; dans les Noces, Mozart recrée, avec une lucidité sans pitié, les personnages révolutionnaires et terriblement humains de Beaumarchais, et sa musique souligne, avec une subtilité extraordinaire, la moindre évolution psychologique des personnages. En même temps, ces personnages, il les sublime, il les aime et cet amour de l'homme fait que, quelque cruelle qu'elle soit parfois, cette musique est d'une grâce admirable. L'équipe qui a réalisé cet enregistrement est la même que pour le récent et excellent enregistrement de Don Juan. On y retrouve notamment Elisabeth Schwarzkopf, Eberhard Wächter et Giuseppe Taddei (qui campe un Figaro aussi vif et aussi cocasse que son Leporello). L'enregistrement est toujours « scénique » et la gravure très fidèle. Quant à l'interprétation, dont le rythme est délibérément rapide et « enlevé », son côté un peu « Rossinien » peut choquer certains. Elle me semble, pour ma part, correspondre parfaitement à la conception de Mozart.

L'INFLUENCE DU FOLKLORE. ZOLTAN KODALY. « *Nuit d'Eté* ». *Concerto pour Orchestre. Orchestre Philharmonique de Budapest, dir. Zoltan Kodaly.* - *Deutsche Gramophon* 1 × 30 cm. *LPM* 18.687.

Compositeur hongrois contemporain, Zoltan Kodaly a recherché dans le folklore de son pays, comme Bela Bartok, une inspiration qui a donné naissance à des œuvres plus lyriques, moins axées vers la recherche musicale que celles de Bartok. Les deux œuvres enregistrées ici représentent bien les deux aspects de son œuvre, « Soir d'été » par son lyrisme impressionniste aux très belles et très pures lignes mélodiques, le « Concerto pour orchestre » par une écriture symphonique polytonale à l'orchestration très riche. Ceux qui connaissent mal Kodaly découvriront avec ce disque un des grands compositeurs du 20e siècle, d'une fine sensibilité, et qui a su ne pas sacrifier la beauté à la recherche abstraite. L'enregistrement, d'une parfaite qualité technique, est dirigé par le compositeur.

DVORAK. *Quintette en la majeur pour piano et cordes. Georges Solchany et le Quatuor Hongrois.* 1 × 30 cm. *Discophiles Français DF* 730.053.

Si Dvorak a fait appel au folklore tchèque, c'est non pour en reproduire les thèmes, mais pour l'évoquer, le recréer en en assimilant l'esprit. Le Quintette pour piano et cordes est caractéristique de cette démarche : ses thèmes chantants, sa construction rythmique très recherchée sont typiquement slaves. Œuvre romantique d'un contemporain de Brahms, dont la personnalité s'affirme indépendamment de toutes les influences, ce quintette mériterait la célébrité. L'ensemble formé par le Quatuor Hongrois et Georges Solchany, après deux admirables quintettes de Brahms et de Schumann, s'affirme avec ce quintette comme l'un des meilleurs ensembles de musique de chambre de son époque. La qualité de la gravure, comme toujours aux Discophiles Français, est optima.

DEUX ASPECTS DE « CLAUDE DE FRANCE ». CLAUDE DEBUSSY. *Préludes pour piano,* 1er *et* 2e *livre. Douze études pour le piano. Jacques Février, pianiste. Vega,* 2 × 30 cm. C 30 A 324325.

Les vingt-quatre préludes forment la partie la plus importante de l'œuvre pour piano de Debussy. Importante par son volume, certes. Mais surtout parce que ces 24 pièces, extrêmement diverses, qui suggèrent à notre sensibilité des thèmes d'impression, définissent toutes les facettes de la manière impressionniste de l'anti-romantique Debussy. Les Etudes, en revanche, abandonnent l'impressionnisme pour un art dépouillé, d'une pureté mathématique, et sont d'autant plus précieuses qu'il est rare de les entendre. De ces œuvres (fondamentales dans la musique française du 20e siècle), Jacques Février, pianiste et professeur au Conservatoire, donne une interprétation mûrie, précise, brillante, bien servie par un enregistrement d'une technique impeccable. Cet enregistrement a obtenu le Grand Prix du Disque.

Voulez-vous aller aux Etats-Unis cet été ?

Comme l'a exposé « La jaune et la rouge » *du 1er janvier* 1962, *les élèves de la 1re Division de l'Ecole organisent, pour l'été* 1962, *des stages et missions aux Etats-Unis. Ils prévoient que les participants se rendront aux U.S.A. dans un avion qui leur sera réservé et partira vers le* 26 juillet 1962. *Cet avion sera un Boeing si le nombre des participants est suffisant.*

Afin de remplir un tel avion avec des membres des Associations polytechniciennes (S.A.S. S.A.X.), nos jeunes camarades demandent aux anciens s'il y aurait parmi eux (camarade et épouse) des camarades qui participeraient à ce voyage en groupe dont les conditions sont particulièrement avantageuses (*de l'ordre de* 1.000 *NF aller et retour*).

Départ vers le 26 juillet 1962.

Retour obligatoire en groupe vers le 25 septembre.

Les camarades que cela intéresse sont priés d'écrire à Bouillon, élève de 1re Division, caser. 241, 5, *rue Descartes, Paris* (5e). (*Tél. à la Kès, DANton* 38-29).

INFORMATIONS INTERESSANT TOUS INGENIEURS

JOURNÉES D'ÉTUDES SUR LES IRRÉGULARITÉS GÉOMÉTRIQUES DES SURFACES TECHNIQUES des 9, 10 et 11 mai 1962

au siège de la FIMTM, salle Chaleil, 11, avenue Hoche, Paris (8e)

Ces journées d'études ont pour objet de promouvoir les recherches concernant les Irrégularités géométriques des surfaces techniques en partant des connaissances actuelles sur :

1° — le repérage et la reproductibilité de l'état géométrique d'une surface ;

2° — les relations qui peuvent exister entre l'état géométrique d'une surface et ses qualités fonctionnelles.

Les demandes d'inscription doivent être adressées au Secrétariat du G.A.M.I., 4, rue Gambetta, à St-Ouen (Seine). C.C.P. Paris 6041-00. CLIchy 47-70.

CYCLES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE MÉCANIQUE INDUSTRIELLE (C.E.S.M.I.)

(Directeur : Ing. général NICOLAU)

Colloques : Salle Chaleil, 11, avenue Hoche, Paris (8me), *à 18 heures*

5 mars : A. Savoye (56) et G. Doris (56), Ingénieurs militaires des fabrications d'Armement : *Utilisation d'un calculateur électronique pour la recherche des meilleures conditions d'usinage.*

12 mars : P. Naslin (39), Ing. militaire en chef de l'Armement, profes. à l'I.S.M.C.M.: *Les aléas dans les circuits de commutation à séquence :* a) *aléas de continuité ;* b) *aléas de propagation.*

19 mars : P. Naslin (39) : *Les circuits de commutation à fluides :* a) *circuits combinatoires ;* b) *circuits de commutation à séquences.*

CONFÉRENCES SUR LES TECHNIQUES MODERNES DE GESTION DES ENTREPRISES

Les cinq groupements ou organismes suivants :

— La Société des Ingénieurs civils de France - 8e section (Président W. Borel (19 S) ;
— Commission de gestion prévisionnelle du Comité national de l'Organisation française (CNOF) ;
— *Groupe X « Organisation »* ;
— Groupement de productivité des Centraux ;
— Centre de recherche et d'étude des chefs d'entreprise (CRC),

se vouent, dans des cercles différents, au même problème de culture générale de l'ingénieur, notamment pour la diffusion des techniques modernes de gestion des entreprises.

Tout en gardant leur personnalité et leur activité propre, mais pour éviter une dispersion des efforts à travers un nombre croissant de réunions et de conférences, ces groupements ont décidé d'établir en commun un programme de conférences d'information, se succédant à raison, par exemple, de six par année, et traitant chacune d'un sujet particulier relatif à la gestion de l'entreprise.

Ce cycle comporte en Avril :

— Programmes d'action à long, moyen et court terme de l'entreprise,

le 11 Avril 1962.

Les séances se tiendront en 1962 à la *Société des Ingénieurs Civils de France*, 19, rue Blanche, à 18 *heures*

SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS DE L'AUTOMOBILE

Séance plénière le *mardi* 20 *mars* 1962, *à* 18 *heures*
2, rue de Presbourg, Paris (8e)

« *Nouvelles réalisations dans le domaine des piles à combustible et des générateurs électrochimiques* » par *M. Maurice BONNEMAY*, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers, directeur de Laboratoire au C.N.R.S.

LABORATOIRE DE MÉCANIQUE DES SOLIDES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Séminaire de plasticité

La théorie mathématique de la plasticité a fait l'objet, depuis une vingtaine d'années, de très nombreux travaux. Des progrès décisifs ont été accomplis. Les résultats très généraux actuellement acquis clarifient les conceptions de l'ingénieur sur le comportement de la matière solide au-delà du domaine d'élasticité. M. le professeur RADENKOVIC, de l'Université de Belgrade, fera, sur cette théorie, une série de six conférences dont l'horaire est le suivant :

9 mars 1962, 16 h : Critères et Lois d'écoulement.
23 mars 1962, 16 h : Aperçu sur les problèmes de la plasticité. Solutions élémentaires.
6 avril 1962, 16 h : Problèmes qui se ramènent à des équations hyperboliques.
4 mai 1962, 17 h : Exemples de problèmes plans et à symétrie axiale.
18 mai 1962, 17 h :Théorèmes généraux.
Juin : Grandes déformations en plasticité. (La date sera précisée ultérieurement.)

Ces conférences auront lieu au Laboratoire de Mécanique de l'Ecole Polytechnique 2me étage, entrée 23, rue de la Montagne-Ste-Geneviève). Renseignements : Laboratoire de Mécanique des Solides de l'Ecole Polytechnique. Tél. Médicis 39-95.

NOTE SUR LA CAMPAGNE DE CESAR CONTRE LES NERVIENS (an 57 avant Jésus-Christ), par René **Damien** (1913), Président de la Chambre syndicale de la Sidérurgie française.

A proximité du nœud important de communications qu'était déjà Bavay à l'époque gauloise, s'est déroulée une bataille décisive entre les légions de Jules César et les Nerviens. Une étude minutieuse du passage des « commentaires » qui relate cette bataille, des lieux qui en ont été le théâtre et des conditions dans lesquelles les légions ont dû vraisemblablement se déplacer, a amené l'auteur à conclure que le combat s'est déroulé, non dans la vallée de la Sambre, comme on l'avait supposé, mais dans celle de la Selle, près de Douchy. L'auteur connaît très bien cette région, du fait des nombreuses usines sidérurgiques qui s'y trouvent. Il rend un juste hommage au chef des Nerviens, Boduognet, dont les troupes, après des pertes énormes, ont succombé sous le choc des légions romaines entraînées par un chef d'un génie militaire exceptionnel.

Actualités industrielles du Nord. Octobre-décembre 1960.

MANUEL DE BASE DE L'INGENIEUR, tome II, par **Tideström,** traduit du suédois par **Chaumelle** (1925) et **Auxenfans.**

Après l'étude, dans le tome I[1], des mathématiques et de la mécanique avec leurs applications à la résistance des matériaux et à la dynamique des fluides, le lecteur trouve dans le tome II les éléments de la mécanique vibratoire classique, ceux de la chimie-physique et de l'atomistique, un exposé original des lois de l'optique et de l'acoustique, un chapitre court mais rigoureux pour l'électricité et le magnétisme. La nature des lois de la thermodynamique, de l'hygrométrie et de la combustion est bien dégagée, ce qui facilite les applications.

Les méthodes de mesure permettent la confrontation de la théorie avec la pratique.

L'originalité de cet ouvrage réside en ce que, sans se limiter aux applications technologiques pures, il fait apparaître constamment les bases scientifiques sur lesquelles sont fondées les méthodes étudiées.

Dunod édit., 656 p., 15 × 22, 1961.

(1) Voir « La Jaune et la Rouge » n° 135, du 1er-2-1960, p. 49.

François de NEUFCHATEAU (1750-1828), par Henri **Lacape** (1905), ingénieur général des Poudres.

Outre ses cours à l'Ecole Supérieure d'application des poudres et de nombreuses conférences à la Faculté des sciences de Bordeaux, Lacape, qui est décédé le 10-4-61, a publié une quinzaine d'ouvrages sur des sujets les plus divers : chimie, travaux sur la Convention et le Directoire, etc. Quelques manuscrits n'ont pas encore été publiés.

Le héros de ce dernier ouvrage, François de Neufchâteau est une figure curieuse de la Révolution : enfant prodige, grand érudit, poète prolixe et inconnu, excellent administrateur nourri de projets intéressants, mais chimériques, ministre intègre et actif, agriculteur passionné, brillant orateur académique. Le camarade Lacape lui a consacré une plaquette consciencieuse, agréable à lire.

Taffard, édit. 6, rue Métivier, Bordeaux, 1960.

Chaque volume est un ouvrage personnel au souscripteur : la page de garde qui lui est réservée comporte son nom, la reproduction de sa photographie et la date de sa promotion. Date limite : **31 mars 1962.**

COLLECTION

« LIVRES D'OR DES GRANDES ECOLES FRANÇAISES »

Publiée sous le patronage du Ministère des Armées

Cet ouvrage déjà annoncé et pour lequel nous avons reçu de nombreuses souscriptions paraîtra courant **mai 1962.**

L'ECOLE POLYTECHNIQUE

par M. Paul TUFFRAU, professeur honoraire de l'Ecole

PREFACE : M. Louis ARMAND **Membre de l'Institut**

PRESENTATION : Le Général TISSIER **Commandant de l'Ecole**

Superbe ouvrage format 24 × 32, tirage sur couché. Très belle présentation sous couverture cuir, ou pelliôr. Titre, Armes de l'Ecole et dos or.

SOMMAIRE

I. PARTIE — HISTOIRE DE L'ECOLE : 1. Le double caractère de l'Ecole - 2. L'Ecole en liberté (Révolution). - 3. L'Ecole encasernée (Premier Empire) - 4. L'Ecole endoctrinée (Restauration) - 5. L'Ecole insurgée (Monarchie de Juillet) - 6. L'Ecole médiatrice (Seconde République), puis passive (Second Empire) - 7. La guerre de 1870 et l'Ecole - 8. L'Ecole de la revanche - 9. L'Ecole de la victoire - 10. Quand le bâtiment va... - 11. L'Ecole dans la guerre mondiale - 12. L'Ecole repart : nouveaux bâtiments, nouveaux programmes.

II. PARTIE — LA VIE A L'ECOLE : 13. Travaux d'approche - 14. La découverte de l'Ecole - 15. L'enseignement - 16. L'instruction militaire et la formation sportive - 17. Les loisirs et les fêtes - 18. La sortie - 19. Conclusion - 20. Glossaire polytechnicien - 21. Réalisations.

Documentation et Bulletin de Souscription à :

G.L.D., 24, rue Molière, PARIS-1er — Tél. RIC. 86-14

ROBINETS A SOUFFLET

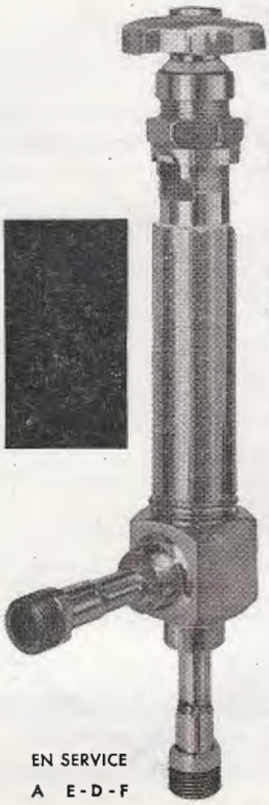

EN SERVICE
A E-D-F
C-E-A

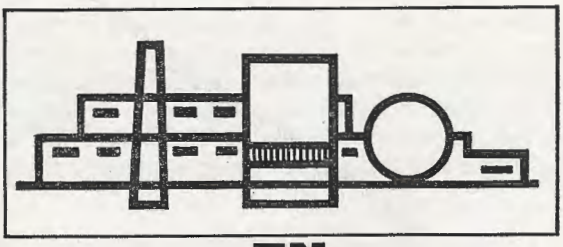

EN ACIER INOXYDABLE 18/8/3/ Mo

SPÉCIALEMENT CONÇUS POUR L'INDUSTRIE ATOMIQUE POUR MÉTAUX LIQUIDES ET D^2O POUR VIDE 10^{-6}, HELIUM, UF6 ...

- Étanchéité vers l'extérieur
- Soufflet sans soudure
- Presse étoupe de sécurité

- Assemblage par soudure sous atmosphère d'Argon
- Étanchéité GAFLON sur métal, ou métal sur métal
- Raccordements par joints ou par soudure
- Sécurité assurée par montage d'un détecteur de fuites à l'hélium

COMMANDE PNEUMATIQUE

COMMANDE ÉLECTRIQUE

COMMANDE MANUELLE A DISTANCE PAR TELEFLEX

ROBINETS ET VANNES LICENCE T. N
CONSTRUITS PAR GACHOT

Catlop 482

TECHNIQUES NUCLÉAIRES
82, RUE DE MONTIGNY - ARGENTEUIL (S.-&-O.)
TÉL. 964-40-10

N° 158, du 1er Mars 1962

Informations Polytechniciennes

SOMMAIRE

Renseignements généraux - Secrétariats 30

Communiqués des groupes et des promotions.

G.P.X 31
X.-BORDELAIS 32
GROUPE DU SUD-EST DES ANCIENS X. 32
X.-CHEMINOTS 32
X.-TOURAINE 32

Chronique de l'Ecole.

— **DEJEUNER OFFERT A L'X. A M. GASTON JULIA** 33
— **ELECTION DES CAISSIERS** 33
— **RECTIFICATIF** 33

Chronique de la S.A.S.

— **P.-V. DE LA SEANCE DU COMITE DU 13 DECEMBRE 1961** 34
— **C. R. DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE D'UNE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE TENUE LE 22 DECEMBRE 1961** 34
— **RECTIFICATIF A LA LISTE DES MEMBRES DE LA S.A.S. PARUE DANS LE NUMERO 157 DU 1-2-62, page 31** 34
— **FONDATION A. CHOTARD** 35

Chronique de la S.A.X.

— **P.-V. DE LA SEANCE DU C.A. DE LA S.A.X. DU 6 DECEMBRE 1961** 37
— **RAPPORT DU TRESORIER** 39

Informations diverses.

— **CARNET POLYTECHNICIEN** 44
— **CONVOCATIONS DE PROMOTIONS** 46
— **CONVOCATIONS DE GROUPES** 46
— **PETITES ANNONCES** 49

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, SECRÉTARIATS

Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique (A. X.)

L'A. X. est constituée par la fédération de sociétés ou groupements polytechniciens ayant adhéré à ses statuts.

La S. A. S. et la S. A. X. sont **membres fondateurs ;** les autres sociétés ou groupements adhérents sont **membres affiliés.**

L'A. X. ne reçoit pas d'adhésions individuelles, mais seulement des adhésions de collectivités.

Les membres de la S. A. S. et les membres de la S. A. X. reçoivent gratuitement « La jaune et la rouge » s'ils sont en règle avec leur société.

Société amicale de secours (S.A.S.)

La Société comprend trois sortes de membres : **les souscripteurs annuels, les sociétaires perpétuels** et les sociétaires perpétuels **bienfaiteurs.**

Pour être membre, il faut être ancien élève de l'Ecole polytechnique.

Les cotisations sont fixées comme suit :

— cotisations annuelles des **souscripteurs annuels :** 10 NF minimum (1) ;

— chaque souscripteur peut devenir **Sociétaire perpétuel** moyennant le rachat de ses cotisations annuelles par le versement de 200 NF en un versement ou en quatre versements au cours d'années consécutives ;

— tout sociétaire perpétuel ayant versé, en une ou deux fois au cours d'années consécutives, la somme de 200 NF en plus du montant de son rachat, reçoit le titre de **Sociétaire perpétuel bienfaiteur.**

Société des amis de l'Ecole polytechnique (S. A. X.)

La société se compose de **membres titulaires** élèves ou anciens élèves de l'Ecole polytechnique et de **membres associés,** individualités n'ayant pas appartenu à l'Ecole polytechnique ou groupements tels que sociétés.

Les cotisations sont fixées comme suit : cotisation annuelle, 10 NF au moins pour les membres titulaires (1) ; tout membre titulaire ou associé versant 200 NF en une fois ou quatre acomptes annuels successifs d'au moins 50 NF reçoit le titre de **membre permanent ;** tout membre permanent, titulaire ou associé, qui a versé en une fois, ou en deux fois au cours d'années consécutives, une somme d'au moins 200 NF en plus du rachat de ses cotisations, reçoit de titre de **fondateur.**

Les veuves de polytechniciens qui s'inscrivent comme membres associés peuvent racheter leurs cotisations annuelles moyennant le versement de 50 NF.

Le secrétariat de la S. A. X. étudie toutes questions intéressant l'Ecole, ses élèves et anciens élèves ; y fonctionne également un service d'entraide et d'orientation professionnelle en vue de conseiller et d'aider les camarades soit à choisir leur situation, soit à recruter leurs cadres.

En plus des offres insérées dans « La jaune et la rouge », il publie une fois ou deux fois par mois une liste des offres de situations parvenues tout récemment à la société. L'abonnement à cette liste est de 2 NF par semestre pour les membres de la société et de 4 NF pour les autres.

Renseignements communs aux trois sociétés

a) Secrétariat. — Les secrétariats des trois sociétés fonctionnent au siège social commun, 17, rue Descartes, Paris (5e).

Les secrétariats de l'A. X. et de la S. A. X. sont sous la direction du camarade Georges CHAN (1916) et sont ouverts le matin de 9 h. à 12 heures et l'après-midi, sauf le samedi, de 14 h. à 18 h. Pour le placement, le camarade GENTIL (19 N) reçoit les après-midi de 15 à 18 h., sauf le samedi.

Le secrétariat de la S. A. S. fonctionne sous la direction du général THOUENON (1906), les lundis, mercredis et vendredis, de 14 h. à 18 h. Le général THOUENON reçoit, en principe, les mêmes jours, de 14 h. 30 à 17 h. 30. Prendre toutefois rendez-vous.

b) Adresser les lettres à M. le secrétaire de la société intéressée ; **ajouter la somme de 0,25 NF en timbres à celles qui comportent une réponse.**

c) En vue d'éviter les confusions, faire toujours suivre la signature du nom écrit lisiblement, avec l'adresse et **l'indication de la promotion.**

d) Accompagner toute demande de changement d'adresse de la somme de 0,50 NF.

e) Les fonds destinés à la S. A. S. et à la S. A. X. doivent être versés au secrétariat de la société intéressée :

soit par chèque sur Paris, ou mandat-poste sans indication de nom ;

soit par versement aux comptes de chèques postaux :

N° 2139-PARIS pour la Société amicale ;

N° 573-44-PARIS, pour la Société des amis,

N° 13318-82-PARIS pour la Commission du bal ;

N° 5860-34 pour la Caisse des élèves.

Eviter l'emploi du mandat-carte dont la perception est incommode.

Les envois de fonds destinés à l'A. X. doivent être adressés au secrétariat de la S. A. X. et non à l'A. X., pour des raisons de comptabilité.

f) Téléphone : ODE. 32-83 à 87 pour les trois sociétés : A. X., S. A. S., S. A. X. 17, rue Descartes

Groupe parisien : G.P.X. : LIT. 52-04) 12, rue
Maison des X : LITtré 41-66 ; de
Secrétariat du bal : LITtré 74-12) Poitiers
Caisse des élèves : DANton 38-29, 5, rue Descartes.

AVERTISSEMENT. — *Le Comité de rédaction n'entend pas prendre à son compte la responsabilité des faits avancés et des opinions exprimées dans des articles insérés dans « La Jaune et la Rouge ».*

Ces articles sont publiés à titre documentaire : la responsabilité en est laissée à leurs auteurs.

Le Comité de rédaction reste maître de refuser l'insertion d'un article ou d'un communiqué, sans avoir à donner les motifs de son refus.

*
**

NOUS NE POUVONS GARANTIR UNE INSERTION DANS LE NUMERO DE « LA JAUNE ET LA ROUGE » PARAISSANT LE PREMIER JOUR D'UN MOIS DONNÉ QUE SI ELLE EST REMISE AU PLUS TARD DOUZE JOURS OUVRABLES AUPARAVANT (JOUR DE REMISE NON COMPRIS). SI LA REMISE TOMBE UN SAMEDI, L'AVANCER D'UN JOUR ; SI ELLE TOMBE UN DIMANCHE, L'AVANCER DE DEUX JOURS.

(1) Pour la S.A.S. comme pour la S.A.X., la cotisation annuelle est réduite des deux cinquièmes pendant les quatre premières années qui suivent la sortie de l'Ecole et est ainsi de 6 NF

G.P.X.

I - Groupe Parisien

Secrétariat : 12, rue de Poitiers (7e), LITtré 52-04. C.C.P. Paris 2.166.36. Le Secrétariat est ouvert de 14 h à 17 h 30, **sauf le samedi.**

PROGRAMME DES REUNIONS

Samedi 10 Mars

A 17 h. Salle du Musée des Arts Décoratifs, 107, rue de Rivoli.

En Gironde : Saint-Emilion, La Sauve-Majeure, Blasimon, Uzeste, Bazas.

Projections en couleurs de William Keighley, commentées par Mme Legrand.

Prix des places : 3,50 NF.

Mercredi 14 mars

Soirée mensuelle au Cercle Militaire, place St-Augustin. Spectacle de variétés avec la participotion des élèves de l'Ecole de l'Air de Salon. Un programme détaillé sera envayé à taus les saciétaires.

Dimanche 18 Mars

Promenade à pied sous la conduite de notre camarade Chène-Carrère. « Un sentier de grande randonnée ». Rendez-vous gare du Nord, au croisement des deux grandes galeries, à 8 h 40. Départ à 9 h, billet « bon dimanche » zone n° 1. Arrivée à l'Isle-Adam à 10 h 06 ; Jouy-le-Comte, Nesles-la-Vallée, Verville, Auvers, Méry. Retour à Paris vers 18 h 30. Eventuellement, selon le temps, changement d'itinéraire par la forêt de l'Isle-Adam.

Vendredi 23 Mars

A 15 h. **Visite technique :** Institut Français du Pétrole, 1, avenue de Bois-Préau, Rueil-Malmaison.

Exceptionnellement, visite organisée en semaine, pour permettre de voir appareils et installations en opération.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat.

Dimanche 25 Mars

Thé dansant à la Maison des X, de 17 h à 20 h. Les membres du Groupe peuvent demander au Secrétariat des invitations pour leurs parents et amis et retenir des tables.

DATES A RETENIR

Mercredi 16 Mai

Soirée mensuelle.

Dimanche 17 Juin

Rallye automobile.

Mercredi 20 Juin

Garden-party à l'hippodrome de St-Cloud.

LE PROGRAMME DU VOYAGE ORGANISE PAR LE G.P.X. EN CORSE du 28 Avril au 1er Mai 1962

est définitivement arrêté comme suit :

28 avril au matin :

— Décollage de Paris-Orly,
— Arrivée et déjeuner à Bastia,
— Visite de Porto-Vecchio,
— Dîner à Bonifacio,
— Chambres réservées à l'Hôtel du Roi d'Aragon.

29 avril :

— Déjeuner à Propriano,
— Arrivée en fin d'après-midi à Ajaccio,
— Dîner et chambres réservées au Grand Hôtel.

30 avril :

— Circuit des quatre merveilles : Ajaccio-Corte-Evisa, Porto-Calanques de Piana-Cargèse-Sagone-Ajaccio.
— Dîner et chambres réservées au Grand Hôtel.

1er mai :

— Excursion en fin de matinée à la tour de Parata, face aux îles Sanguinaires,
— Déjeuner à Ajaccio,
— Décollage à l'aéroport d'Ajaccio en fin d'après-midi,
— Dîner dans l'avion,
— Arrivée à Paris-Orly dans la soirée.

Le prix est fixé à 560 NF tout compris.

Le nombre des participants s'élève déjà à 28. Il reste encore 4 places disponibles. Les camarades intéressés sont priés de se faire connaître avant le 10 mars, délai de rigueur, au Secrétariat du G.P.X.

DIVERS

Cours de danse pour les jeunes

Samedi 31 Mars et 7 Avril à 14 h 15, Immeuble Pleyel, 252, rue du Faubourg St-Honoré.

Théâtre National Populaire

Au Palais de Chaillot.

Jeudi 22 Mars : « L'Avare », de Molière.

S'adresser au Secrétariat.

II. — X-BORDELAIS

Au cours de l'année 1961, le Groupe « X-Bordelais », sous la présidence de Desbordes (19 Sp.), a maintenu avec plein succès la tradition de ses réunions familiales.

Ce furent d'abord les camarades Cambau (14 Sp.), Georges Martin (35) et leurs épouses qui, le 28 janvier, organisèrent dans les salons de l'Union des Ingénieurs une soirée particulièrement réussie groupant 120 personnes. Puis le 11 mai, Madame la générale Boy (94), aidée par le camarade et Madame Cazaubiel (13) reçut dans son vaste domaine de Monsalut, aux portes de Bordeaux. Avec sa compétence habituelle, Cazaubiel monta, de main de maître, une chasse au renard sous forme de «rallye-paper », suivie avec ardeur par une meute de plus de cent chasseurs et chasseresses, grands et petits... Promenade en forêt avec un temps splendide, goûter, distribution des récompenses en commençant par « l'honneur du pied »...

Puis, le 2 décembre, les camarades Devaux (33) et Dubedat (33) convièrent les membres du Groupe à fêter la Ste-Barbe dans les salons de l'Union des Ingénieurs. Et,... dès le 10 janvier, le Groupe, plein d'entrain, réunissait déjà pour un dîner « dansant » et « bridgeant », une cinquantaine de convives dans les salons retrouvés de l'Hôtel de Bordeaux, ce qui promet un bon départ pour 1962.

III. — GROUPE DU SUD-EST DES ANCIENS X

La manifestation organisée par le Groupe à l'occasion de la fête des Rois, le 21 janvier 1962, avec excursion à la Bastide Haute et visite de l'installation E.d.F., a connu un grand succès, le nombre des participants ayant dépassé la centaine.

IV. — X-CHEMINOTS

Le dernier dîner des X-Cheminots s'est tenu le 1er février 1962, sous la présidence de M. Segalat, Président du Conseil d'Administration de la S.N.C.F., et a réuni 85 participants, parmi lesquels les plus hautes personnalités de la S.N.C.F., entourant leur ancien Président, le camarade Armand (1924), Secrétaire Général de l'Union Internationale des Chemins de Fer, qui avait bien voulu accepter de faire la causerie traditionnelle à la réunion qui suit le dîner.

Le Président Armand parla de « quelques problèmes internationaux intéressant le chemin de fer » et, notamment, de la dualité des projets de traversée de la Manche : tunnel ou pont. Il le fit avec sa maîtrise habituelle, d'où l'humour n'était pas exclu. L'auditoire le suivit avec beaucoup d'intérêt et ne lui ménagea pas ses applaudissements. Le Président Ségalat s'y associa en adressant, au nom de tous, à l'éminent conférencier de très chaleureux remerciements.

A l'issue du dîner s'est tenue l'Assemblée Générale du Groupe qui a, notamment, procédé au renouvellement partiel du Comité. Le Bureau se trouve ainsi constitué pour l'exercice 1962: Président: Mathez (1922), Vice-Président: Marchand (1919), Secrétaire général : Vaunois (1922), Trésorier : Aubrun (1943).

V. — X-TOURAINE

C'est notre camarade René Guerrier (1917) qui a été élu Président du Groupe X-Touraine, en remplacement du général Guérithault (1901).

Déjeuner offert à l'X à M. Gaston Julia

LE 4 FEVRIER 1962

Après le Jubilé du professeur Gaston JULIA, célébré à la Sorbonne le 16 décembre 1961, dont le compte rendu a paru dans « La Jaune et la Rouge » du 1er février 1962, un déjeuner intime a réuni, le 4 février 1962, dans le réfectoire de l'Ecole, autour du professeur Julia, le général Tissier, Commandant l'Ecole, Majorelle (13), Président de la Société des Amis de l'Ecole, Chéradame (25), Directeur des Etudes, et plus de quarante camarades dont nous regrettons de ne pouvoir citer tous les noms. Des allocutions ont été prononcées par Nicolétis (13), qui a évoqué avec chaleur des souvenirs d'étude et de guerre partagés avec M. Gaston Julia, et par Combes (27), qui a pris une part si active dans le Comité du Jubilé.

Le professeur Julia a enfin, par le récit de sa vie et de ses contacts avec l'Ecole polytechnique, charmé son auditoire qui ne lui a pas ménagé l'expression de ses sentiments de sympathie et d'admiration.

Election des Caissiers

Les nouveaux caissiers, élus par la promotion 1961, sont :
BENTZ Jacques, MOUREZ Bernard.

Rectificatif

Dans la liste d'admission au concours de 1961 publiée dans **La Jaune et la Rouge,** n° 153 du 1er octobre 1961, page 68, il convient de lire :

Au lieu de VAFFIER, 153, candidat libre, lire VAFFIER, 153, Stanislas.
VARRET, 173, Annexe Lycée St-Louis, lire VARRET, 173, Stanislas.

TRAVAUX ET DISTINCTIONS

Nous avons le plaisir d'annoncer que notre camarade Gougenheim (20 N), *ingénieur général hydrographe, vient d'être nommé membre de l'Académie des Sciences (section géographie).*

« La Jaune et la Rouge » lui présente ses respectueuses félicitations.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE
du 13 décembre 1961

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de l'Inspecteur général Caquot.

Sont présents : général Poydenot, Ing. gén. Norguet, M. Bernard, Me Bucaille, général Calvel, Contr. gén. Genevey, M. Hermieu, général Jaubert, M. Mathez, Insp. gén. Peltey, Ing. gén. Roquebert.

Excusés: Contr. gén. Audit, M. Charlet.

1° - **Le procès-verbal de la séance du 1er décembre 1961** est adopté.

2° - **Appel aux camarades pour libéralités.** Le Comité accepte que cet appel soit fait au nom de la S.A.S. et de la S.A.X.

3° - **Maison de retraite.** Le Comité, après avoir entendu l'exposé de son Président, décide à l'unanimité de mandater:

a) M. l'Inspecteur général Caquot, son Président,

b) et le général Jaubert, membre du Comité,

(avec pouvoir d'agir ensemble ou séparément) à l'effet de :

Acquérir :

1° Une propriété sise à Marly-le-Roi (S.-et-O.), dite « My Love », chemin rural n° 45, dit « Chemin du fond de chêne », sans numéro, et chemin vicinal n° 6, dit « de l'Auberderie », d'une contenance de 1 ha 1 a 77 ca environ,

et un terrain sis à l'Etang-la-Ville (S.-et-O.), reliant la rue Pasteur au chemin rural n° 45 (dit du Fond de chêne), de 547 m2 environ.

Moyennant le prix total de 350.000 NF plus les frais d'acquisition.

2° Et toutes parcelles avoisinantes, moyennant le prix maximum total de 100.000 NF.

4° - **Fusion des Sociétés.** Le secrétaire général rend compte de l'état des travaux de la Commission constituée par des membres des trois Sociétés (S.A.S., S.A.X., A.X.) pour préparer les statuts de la nouvelle Société (Socété Amicale de l'X.). Ces statuts sont à peu près au point ; ils pourront sans doute être soumis aux Comités de la S.A.S. et aux Conseils d'Administration des deux autres Sociétés (S.A.X. et A.X.) dans le courant de février probablement, de façon à pouvoir être soumis en mai prochain aux Assemblées générales.

5° - **Questions diverses :**

Don : un pour 5 000 NF.

Legs : question réglée pour le legs Emanaud.

Décès - La liste des camarades dont le décès est parvenu à la connaissance de la S.A.S. depuis la séance du 6 septembre 1961 a été lue par le secrétaire.

La séance est terminée à 18 h. 30.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE D'UNE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE TENUE LE 22 DECEMBRE 1961
à la Bibliothèque de l'Ecole

Cette Assemblée a été convoquée pour approuver la décision du Comité du 13 décembre 1961 relative à la Maison de retraite.

Elle a approuvé cette décision à sa très grande majorité.

A cette Assemblée, le Président du Comité a indiqué l'état d'avancement des travaux de la Commission chargée de la préparation des documents concernant la fusion en une Société des trois sociétés polytechniciennes existantes (A.X., S.A.S., S.A.X.).

Nota - Une loi du 22 décembre 1961 prévoit un impôt sur les plus-values des terrains achetés depuis moins de sept ans, ce qui est le cas du terrain « My Love ». Le vendeur ne voulant pas prendre cet impôt à sa charge, le Comité a décidé de ne pas continuer les pourparlers relatifs à cette acquisition. On cherche un nouveau terrain pour édifier la Maison de retraite.

RECTIFICATIF A LA LISTE DES MEMBRES DE LA S.A.S.
parue dans le n° 157, du 1er-2-62, p. 31

Il y a lieu d'ajouter, à la promo 1957, le nom de notre camarade René Julier, sociétaire perpétuel.

Fondation A. Chotard

La Fondation Arlette Chotard, 5, rue du Transvaal, Boulogne-sur-Seine (Seine), destinée à accueillir des jeunes filles de famille polytechnicienne habitant la province et poursuivant leurs études à Paris, a ouvert ses portes le 2 mai 1961. La photographie ci-dessus montre un des aspects de la propriété.

Par le fait qu'elle se charge du fonctionnement de la Fondation, la S.A.S. assure aux familles des garanties matérielles et morales qu'elles peuvent difficilement trouver ailleurs. Adresser les demandes d'admission à l'adresse suivante : Société Amicale de secours des anciens élèves de l'Ecole polytechnique, Fondation Arlette Chotard, 17, rue Descartes, Paris (5e), en précisant : nom et prénoms de la jeune fille, ses attaches polytechniciennes, études poursuivies, somme mensuelle qu'elle peut consacrer à son logement à la Fondation.

La Fondation n'assure aucune prestation de linge. Une cuisine est aménagée où les jeunes filles peuvent préparer leur petit déjeuner et, éventuellement, un repas, à condition d'apporter vaisselle et récipients divers.

Quelques places sont encore disponibles pour la **rentrée d'octobre 1962.**

Pour tous renseignements, s'adresser au camarade MATHEZ (22), 84, boulevard Garibaldi, Paris (15e).

pour les X
par des X
PATERDEX

le complément indexé
individuel
indispensable

au régime collectif de retraite des cadres

groupe des compagnies d'assurances
"PATERNELLE"

(Entreprises privées régies par le décret-loi du 14 juin 1938)

Sièges Sociaux : 21, rue de Châteaudun, PARIS (9e)
TÉLÉPHONE : TRUdaine 28-33 (6 lignes) 28-41 (5 lignes) 19-42, 19-58

assurances de toute nature :

- accidents
- incendie
- vol
- transports
- aviation
- risques divers
- vie
- assurances de groupes

POIDATZ (13) - BURLOT (19 Sp) - PAIRAULT (19 Sp) - THEPAUT (23)
PASCAL (26) - BENEZECH (45) - SCHUTZENBERGER (49) - AUSSEL (51)

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.A.X. DU 6 DECEMBRE 1961

La séance est ouverte à 18 h 30 sous la présidence de M. Majorelle (13).

Etaient présents : MM. Bourges (08), Caquot (99), Général Dromard (12), P. Couture (28), vice-Président, Coquebert de Neuville (28), secrétaire général, Chenevier (37), secrétaire général adjoint, Gautier (31), trésorier, Bouju (45), Boutteville (11), général Calvel (02), général Caminade (20), du Castel (02), Clogenson (17), Coste (26), Daney de Marcillac (55), inspecteur général Essig (18), ingénieur général Gougenheim (20), général Hanoteau (08), Jacque (19), Lazar (56), Mialaret (33), inspecteur général Panie (23), Payan (24), Peugeot (57), général Poydenot (13), Prangey (05), Robert de St-Vincent (41), Worbe (51).

G. Chan, délégué général.

Excusés : MM. Demousseau, Dumanois, Giraud, Lamothe, Laure, Rivet, Vernoux.

Procès-verbal de la séance du 25 novembre 1961. Le procès-verbal est approuvé.

1° - Appel de libéralités

Le camarade Gautier rappelle que le Conseil l'a autorisé à renouveler l'appel adressé les années précédentes aux camarades qui ont accepté d'être sollicités. Le produit attendu de cet appel a été inscrit au budget approuvé par la dernière Assemblée générale. Le camarade Gautier désire savoir si la S.A.S. s'y associe comme précédemment.

Le Président Caquot aurait souhaité confier à l'A.X. le règlement de cette question. Compte tenu de l'observation du Président Majorelle qui indique que la Commission d'étude de fusion des deux Sociétés s'est déclarée d'accord pour un appel commun effectué dès à présent, M. Caquot donne son agrément sous réserve qu'il obtienne l'approbation d'un prochain Comité de la S.A.S. Parmi les arguments qui plaident en faveur de cet appel de libéralités, le camarade Coquebert de Neuville fait valoir la nécessité de réclamer des anciens une contre-partie à l'effort demandé aux jeunes promotions soumises aux nouveaux taux de cotisations.

Le Président Caquot, obligé de s'absenter, exprime ensuite le désir de voir « La jaune et la rouge » rappeler, comme elle vient de le faire pour Vicat, le souvenir des Polytechniciens de la génération de ce dernier, dont le renom a puissamment servi le prestige de l'Ecole.

2° - Projet de fusion des Sociétés Polytechniciennes

Le Président demande au camarade Coquebert de Neuville, qui a rempli les fonctions de vice-Président de la Commission d'étude des simplifications de structure des Sociétés polytechniciennes où il représentait la S.A.X., d'exposer les projets élaborés par cette Commission qui constitueront, s'ils sont approuvés, un important progrès sur la subtilité surannée du système actuel.

Estimant que la SAS avait, sur ses congénères, le privilège de l'ancienneté, la Commission est partie des statuts de celle-ci autour de laquelle s'opérerait le regroupement des deux autres sociétés, appelées à disparaître.

La nouvelle SAS porterait le titre de Société amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique (en abréviation AX). A l'intérieur de cette nouvelle société sera instituée une caisse de secours qui reprendrait exclusivement l'objet de la SAS actuelle avec maintien de son patrimoine, de ses ressources et de sa comptabilité propres.

Le camarade Coquebert de Neuville explique que, sur demande de l'autorité de tutelle, officieusement consultée sur l'initiative du Camarade Panié, l'organisation de la Caisse de secours présentera un caractère statutaire. Il indique que la Commission compte achever ses travaux pour la fin du mois.

Si les textes, aujourd'hui soumis en projet au Conseil, appellent des observations de la part des membres de celui-ci, il importe qu'elle en soit saisie au plus tôt. En conclusion, le Président propose de tenir, le moment venu, une séance spécialement consacrée à cet important problème.

Une suite immédiate peut toutefois être donnée aux remarques du camarade Essig sur la suppression du rachat des cotisations, auxquelles le camarade Gautier répond en exposant le mécanisme envisagé pour simplifier le recouvrement de celles-ci. Le Conseil suggère par ailleurs de prévoir que les camarades ayant cotisé un certain nombre d'années (à fixer) seront ultérieurement dispensés de tout versement.

3° - Choix des élèves à la sortie de l'Ecole en 1961

L'examen de la liste choisie par les élèves à la sortie de 1961 détermine diverses remarques au sujet de la désaffection pour certains corps. Au cours d'un long échange de vues auquel participent notamment les camarades Coste, Daney de Marcillac, Robert de St-Vincent, les interlocuteurs évoquent les différents éléments : valeur de la formation, attrait pour les carrières offertes, niveau de traitement etc., qui influent sur le choix des intéressés et la part respective de chacun d'eux dans celui-ci.

Le Président souligne l'extrême importance de cette question qui met en cause l'avenir même de l'Ecole et qui mérite une étude approfondie. Il propose de confier celle-ci à une commission qui devra prendre tous contacts utiles à son information, notamment avec la Direction des études qui procède à une étude détaillée de la sortie 1961 : la constitution de cette commission, qui sera présidée par le camarade Pierre Couture (1928) et composée des camarades Essig (1918), Gougenheim (1920), Coste (1926), R. de Saint-Vincent (1941), Daney de Marcillac (55), Lazar (56) et Peugeot (57) recueille l'agrément du conseil.

4° - Acceptation de démission dans le corps d'ingénieurs militaires

Le Président rend compte de nombreuses lettres reçues de camarades ingénieurs militaires exprimant leur émotion devant la décision du Ministre des Armées de n'agréer les demandes de démission qu'après 12 années de service comptées à partir de l'entrée à l'Ecole. Ces lettres exposent que la mesure apparaît en contradiction avec les indications sur l'ouverture du droit à démission données à chaque promotion sortante, dans les conférences d'information sur les corps recrutés à l'Ecole, dues à des représentants de ceux-ci.

Quoi qu'il en soit et d'un point de vue plus général, le Président estime que les méthodes coercitives risquent de manquer leur but et que les meilleurs serviteurs de l'Etat ne sauraient, en dehors d'un climat de liberté, se recruter et persévérer à son service. Il propose au Conseil de le déléguer avec M. Caquot, qui avait tenu, avant de quitter la séance, à exprimer sa très vive inquiétude à ce sujet, pour se rendre auprès du général Lavaud et exposer à celui-ci les graves soucis que cause cette décision à l'unanimité du Conseil.

M. Bourgès exprime son accord et souligne, en outre, qu'il y a un extrême intérêt pour le pays à laisser la Défense nationale essaimer dans l'industrie privée des ingénieurs capables de contribuer à une évolution rapide de celle-ci sur le plan technique.

Le Conseil donne son accord à la proposition du Président.

5°. - Comité de rédaction de La Jaune et la Rouge

Le Conseil donne son accord au remplacement de deux membres du Comité, Delyon (45) qui a quitté la direction des Etudes et Daney de Marcillac (55), très pris par d'autres activités, par les camarades Dinkinspiller (47) qui a remplacé Delyon à la Direction des Etudes et Lazar (56), membre du Conseil.

6° - Ouvrages sur l'Ecole

Le Président expose qu'un nouveau livre sur l'Ecole, dû à M. Tuffrau, va paître. Cet ouvrage s'ajoute, sans faire double emploi, à celui qu'a publié, il y a deux ans, le camarade Callot. Tous deux ont leurs mérites et servent bien le prestige de l'Ecole. Le conseil décide, sur proposition du bureau, d'acquérir des exemplaires de ces deux volumes en vue de les utiliser pour des distributions de prix dans les lycées au nom de la SAX.

Commission de vérification des comptes de 1961

Le Conseil désigne, pour constituer cette commission, les camarades C. de Neuville, Mialaret, D. de Marcillac.

La séance est levée à 20 h 10.

« A chacun son dû »

Le Général Leroy (1925) *nous prie d'informer les camarades qui ont reçu un bulletin de souscription à sa plaquette de vers* « **A chacun son dû** » (*écrits en déportation, voir J.R.* n° 157, page 29) *que le but de l'édition est de venir en aide aux familles polytechniciennes.*

RAPPORT DU TRESORIER QUI SERA PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA S.A.X. DE 1962 PREVUE POUR LE 5 MAI 1962

Nous donnons ci-après le texte qui sera présenté par le camarade Gautier, trésorier de la SAX, à l'assemblée générale ordinaire de 1962, prévue pour le 5 mai 1962, avec le texte des résolutions qui lui seront soumises.

RAPPORT DU TRESORIER

On trouvera en annexe au présent rapport :

Tableau I : Comptes financiers de l'exercice 1961 et projet de budget 1962.

Tableau II : Bilan au 31 décembre 1961.

Tableau III : Etat du portefeuille de valeurs mobilières.

Comme les autres années, ces différents tableaux vous donnent toutes indications chiffrées sur nos activités de l'année écoulée comparées à celles de l'année précédente et vous indiquent le budget de 1962 que nous vous proposons. Ces résultats et ce budget appellent, de notre part, les précisions ou les observations suivantes :

1° Comptes financiers de l'exercice 1961

La caractéristique essentielle de ces comptes vient de ce que l'on pourrait appeler leur « déséquilibre fortuit ». Il se trouve, en effet, que, pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous avons dû retarder jusqu'aux derniers jours de l'année 1961 l'appel que vous nous aviez autorisé à lancer dans le courant de l'année. De ce fait, les sommes qui figurent sous la rubrique « libéralités suivant appel particulier » ne sont que le reliquat de l'appel de 1960, l'appel de 1961 n'ayant commencé à produire ses effets qu'au début de janvier 1962.

L'excédent de nos recettes sur nos dépenses est de 3 605,09 NF mais, après versement à la dotation du 1/10 des revenus mobiliers et de la totalité du montant des cotisations rachetées, nos comptes annuels se soldent par un déficit de 6 100,15 NF que nous avons prélevé sur le fonds de réserve, mesure dont nous vous demandons expressément l'approbation.

Les autres postes de ces comptes n'appellent pas d'observations particulières, le budget que vous avez approuvé ayant été, dans l'ensemble, suivi en ce qui les concerne.

2° Projet de budget pour 1962

Tenant compte de ce que nous venons de dire au sujet du déséquilibre accidentel de nos comptes en 1961, nous avons admis qu'en 1962 nous bénéficierions des rentrées de l'appel qui a été lancé à la fin de l'année 1961. Il ne nous paraît pas trop optimiste de penser que nous pourrons réaliser un excédent de recettes qui compensera le déficit de l'année précédente.

Nous ne prévoyons pas de lancer un appel de ce genre cette année, d'autant plus que de nouvelles dispositions seront à prendre en fonction des nouvelles structures que nous envisageons. Nous espérons que si vous approuvez les propositions qui vous seront faites à ce sujet la durée des formalités administratives correspondantes n'excéderont pas l'année budgétaire.

3° Bilan au 31 décembre 1961

Nous avons légèrement modifié la présentation de ce bilan pour le rendre plus clair. En effet, jusqu'à l'année dernière, le passif comportait en un paragraphe c) « Mouvement des comptes annuels de la réserve » qui reprenait un certain solde du 31 décembre de l'année précédente, comme si une partie des fonds n'avait pas été effectivement virée à la réserve. Il nous a paru préférable de ne pas poursuivre cette pratique et de considérer que chaque année les résultats de l'exercice étaient virés au Fonds de réserve. Dans ces conditions, le paragraphe c) du passif devient « Comptes 1961 » et fait ainsi apparaître le résultat de l'exercice. Nous vous demandons expressément d'approuver cette modification.

Cela étant dit, vous pouvez constater que, malgré le léger déficit de l'exercice écoulé, notre bilan a augmenté de près de 110 000 NF (soit plus de 16 %), grâce au mouvement de titres que nous avons réalisé et aux plus-values que nous avons enregistrées sur notre portefeuille.

4° Etat du portefeuille des valeurs mobilières

Cet état est celui du tableau III, annexé au présent rapport.

Les mouvements de notre portefeuille en 1961 s'analysent comme suit :

1) **Dotation**

a) **SOUSCRIPTION :**

Société Nationale d'Investissement	42	act. avec vte 132 droits
Sofragi	37	» » ach. 15 »

b) **REMBOURSEMENT :**

Bons P.T.T. 6 % 55	3	coupures de 1 000 NF
	2	» » 100 NF
Bons E.D.F. 6 % 50	2	bons de 100 NF
Bons S.N.C.F. 6 % 54	3	bons de 100 NF
Rente 5 % 56	1	coupure de 1 000 NF
	1	» » 200 NF

c) **ACHATS :**

Rente 5 % 56	3	coupures de 1 000 NF
Obl. Crédit National 6 % 54 Nov.	62	obl. de 100 NF
Foncières Communales 6 % 57 Nov. ..	113	» » 100 NF

d) **VENTES :**

Rente 5 %. 56	6	coupures de 200 NF
	8	» » 50 NF
Bons P.T.T. 6 % 55	3	bons de 100 NF

2) **Fonds de réserve**

a) **SOUSCRIPTION OU ATTRIBUTION :**

Investissements Mobiliers	2	act. avec achat 8 droits
Rhône Poulenc	42	» » » 2 »
Progil	10	» (souscription)

b) **VENTES :**

Charbonnages de France 3 %	172	coupures de 100 NF
	9	» » 10 NF
Financière Suez	10	droits
Royal Dutch	35	»

Lors des Assemblées Générales précédentes vous avez bien voulu autoriser votre Conseil à employer librement les fonds de la dotation à tous placements autorisés par la loi et à pratiquer entre placements autorisés tous arbitrages qui lui sembleraient opportuns. Vous l'avez également autorisé à effectuer tous arbitrages et placements concernant le fonds de réserve, à condition que ces opérations ne portent que sur les valeurs figurant à ce moment-là dans notre portefeuille ou sur tous autres titres cotés à terme au marché officiel de Paris.

Nous vous demandons de renouveler ces autorisations jusqu'à la prochaine Assemblée Générale et d'autoriser, de plus, votre Conseil à continuer de déléguer les pouvoirs correspondants à un Comité de placement de trois membres désignés par ses soins.

Compte tenu de ces différentes explications et précisions, nous soumettons maintenant à votre approbation les **résolutions** suivantes :

1°) Les comptes et le bilan de 1961 ainsi que la répartition des éléments d'actif entre les divers fonds sont approuvés. Sont également approuvés le projet de budget 1962, le prélèvement de NF 6 100,15 effectué par le Consei sur le Fonds de Réserve pour solde de l'exercice 1961 et les modifications apportées au bilan, telles qu'elles ont été exposées au paragraphe 3°) du rapport du trésorier.

2°) Le Conseil pourra librement employer les fonds de la dotation en tous placements autorisés par la loi. Il pourra effectuer tous arbitrages entre les différentes sortes de placements autorisés.

Le Conseil est autorisé à déléguer les pouvoirs correspondants à un Comité de placement de trois membres désignés par ses soins.

3°) Le Conseil pourra librement employer les fonds de réserve et pratiquer tous arbitrages entre les espèces disponibles et les valeurs mobilières de ces fonds ainsi que tous arbitrages entre valeurs mobilières, à la seule condition qu'il s'agisse de titres figurant au portefeuille actuel ou de valeurs mobilières cotées à terme au marché officiel de Paris.

Le Conseil est autorisé à déléguer les pouvoirs correspondants à un Comité de placement de trois membres désignés par ses soins.

4°) L'Assemblée exprime ses remerciements aux camarades et aux membres de familles de camarades auteurs de libéralités envers la Société pendant l'exercice 1961.

TABLEAU I. — **Comptes financiers de l'exercice 1961 et projet de budget 1962**
(en nouveaux francs)

	Rappel comptes 1960	Budget 1961	Comptes 1961	Projet budget 1962
Recettes				
Revenus des valeurs mobilières et des sommes en dépôt	15.395,10	16.000,00	16.732,48	17.000,00
Cotisations annuelles	8.206,30	8.000,00	6.651,00	6.000,00
Cotisations rachetées	5.600,00	5.000,00	8.032,00	8.000,00
Libéralités courantes	2.035,49	2.000,00	1.530,00	1.500,00
Timbres reçus	785,65	800,00	1.626,75	1.500,00
Abonnements listes de situation	192,73	200,00	221,50	200,00
Ventes diverses	4,00	—	8,00	—
Libéralités suivant appel particulier	18.793,19	19.000,00	5.174,65	20.500,00
	51.012,46	51.000,00	39.976,38	54.700,00
Dépenses				
Personnel, Sécurité Soc., Impôts	28.518,48	31.500,00	29.742,57	31.000,00
Affranchissem,. téléph., fournit. de bureau	5.640,91	7.000,00	3.629,67	4.000,00
Frais de déplacement et de représentation	164,50	500,00	—	500,00
Monument aux Morts et divers	360,86	400,00	348,72	400,00
Subvention achats de livres	905,00	1.000,00	20,00	1.000,00
A.X. : cotis. et particip. Fr. Gén.	1.484,80	4.000,00	2.630,33	2.000,00
	37.074,55	44.400,00	36.371,29	38.900,00
A verser à la dotation				
1/10 des revenus mobiliers	1.539,51	1.600,00	1.673,24	1.700,00
Cotisations rachetées	5.600,00	5.000,00	8.032,00	8.000,00
	44.214,06	51.000,00	46.076,53	48.600,00
SOLDE	+ 6.798,40	0	— 6.100,15	+ 6.100,00

voir suite ⟶

COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 1961 DE LA S.A.X.

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur les trois membres soussignés, nommés par délibération du Conseil d'administration du 6 décembre 1961, pour vérifier les comptes de l'exercice écoulé, se sont réunis le 8 février 1962, à 18 h. 30.

Etaient présents : M. Gautier, trésorier, et son adjoint, M. Rautureau.

La Commission a proposé quelques modifications de détail au rapport du trésorier, puis elle a vérifié les comptes de l'exercice 1961 tels qu'ils étaient présentés par le trésorier et en a reconnu l'exactitude.

J. DANEY de MARCILLAC, F. MIALARET, J. COQUEBERT de NEUVILLE.

TABLEAU II. — **Bilan** (en nouveaux francs)

1) **Activités propres**

Actif	**au 31-12-61**		**au 31-12-60**
Valeurs mobilières	750.847,60		652.349,30
Banques	16,628,82		9.755,11
Chèques postaux	1.647,55		400,05
Caisse	77,74		39,73
Débiteurs divers	1.993,17		1.164,00
		771.194,88	663.708,19

Passif

a) DOTATION

Portefeuille au 31-12 précédent	364.051,70		341.854,26
Espèces au 31-12 précédent	2.148,19		1.047,55
Différence s/ventes ou remb. titres	26.451,92		— 392,34
Différence s/évaluation val. mobil.	16.551,31		16.550,91
1/10e revenu valeurs mobilières	1.673,24		1.539,51
Cotisations rachetées	8.032,00		5.600,00
		418.908,36	366.199,89

b) FONDS DE RESERVE

Portefeuille au 31-12 précédent	288.297,60		236.170,90
Solde au 31-12 précédent	9.210,70		37.545,05
Différence s/ventes ou remb. titres	628,38		766,88
Différence s/évaluation val. mobil.	60.249,99		16.227,07
		358.386,67	274.150,08

c) COMPTES 1961

Recettes de l'exercice	39.976,38		51.012,46
Dépenses de l'exercice	—36.371,29		—37.074,55
Excédent des recettes	3.605,09		13.937,91
Versement à la dotation (cotisations rachetées et 1/10e revenu valeurs mobilières)	— 9.705,24		— 7.139,51
		— 6.100,15	6.798,40
		771.194,88	663.708,19

2) **Comptes spéciaux**

Actif

1) **Comité Henri Poincaré**			
Banque	2.356,21		6.025,04
Bons du Trésor	65.000,00		65.000,00
Gauthier-Villars	77.930 96		94.851,69
2) **Organisation cours spéc. Banque**	1.078,00		2.225,00
3) **Jubilé Julia. Banque**	11.492,64		—
		157.857,81	168.101,73

Passif

1) Liquidités Comité H. Poincaré	145.287,17		165.876,73
2) » organisat. cours spéc.	1.078,00		2.225,00
3) » jubilé Julia	11.492,64		—
		157.857,81	168.101,73

TABLEAU III. — **Etat du portefeuille des valeurs mobilières**

	au 31-12-1961		au 31-12-1960	
Dotation				
Rente 5 % 1956 (coupures 1.000 NF)	21	38.073,00	19	29.773,00
» » 200 NF)	—	—	7	2.206,40
» » 50 NF)	—	—	8	630,40
Bons Equipt Indus. et Agr. 5 % 56 ..	3	3.510,00	3	3.420,00
Obl. Csse Autonome 4 1/2 % 29-60	26	2.519,40	26	2.574,00
» » 5 % 38-60	69	8.142,00	69	8.024,70
Bons P.T.T. 6 % 55 (coup. 1.000 NF)	15	15.465,00	18	18.810,00
» » (coup. 100 NF)	—	—	5	522,50
Bons S.N.C.F. 6 % 54	23	3.473,00	26	4.004,00
» 5 1/2 % 57	80	11.200,00	80	11.200,00
» 6 % 58	200	28.760,00	200	29.500,00
» 5 % 59	85	8.755,00	85	8.797,50
» 5 % 60	50	9.925,00	50	10.000,00
Obl. Crédit National 6 % 50	24	2.712,00	24	2.640,00
» » 6 % 54 Nov. .	200	21.400,00	138	14.835,00
» Foncières Comm. 6 % 53 Fév. .	14	1.514,80	14	1.526,00
» » » 6 % 57 Mai .	97	10.524,50	97	10.902,80
» » » » 6 % 57 Nov..	150	17.025,00	37	3.996,00
» » » 6 % 58	42	4.838,40	42	4.741,80
Bons E.D.F. 6 % 50	13	1.547,00	15	1.846,50
Act. Sté Nat. d'Investissement	258	145.770,00	258	144.996,00
» »» » (promesses)	42	23.100,00	—	—
Act. Sograqi	133	23.674,00	133	22.570,10
» (promesses)	37	6.549,00	—	—
Act. Investissement du Nord	190	27.360,00	190	26.535,00
		415.837,10		364.051,70
Fonds de réserve				
Charb. de France 3 % (Cpres 100 NF)	—	—	172	18.060,00
» » » 10 NF)	—	—	9	93,60
Act. Crédit National	160	85.120,00	160	72.000,00
» Crédit Commercial de France ...	52	14.118,00	52	10.946,00
» Sudener	24	4.752,00	24	4.776,00
» Financière de Suez	10	5.200,00	10	4.550,00
» Investissements mobiliers	5	1.895,00	3	1.110,00
» Française des Pétroles	22	6.402,00	22	7.304,00
» Rhône Poulenc	83	42.413,00	62	46.500,00
» » (promesses)	21	10.626,00	—	—
Act. Air Liquide	68	76.840,00	68	54.060,00
» Progil	20	13.740,00	20	12.400,00
» » (promesses)	10	6.750,00	—	—
Act. Michelin B	20	20.000,00	20	14.400,00
» Compteurs	25	20.325,00	25	13.975,00
» Blyvoor	100	1.720,00	100	2.140,00
Holding Est Asiatique Danois	10	5.130,00	10	6.225,00
Act. Est Asiatique Danois	10	11.000,00	10	11.110,00
» Royal Dutch	35	5.925,50	35	5.600,00
Maison des X	3.052	3.052,00	3.047	3.047,00
Maison des Mines	2	2,00	1	1,00
		335.010,50		288.297,60

Dates à retenir :

— **BAL DU GÉNIE MARITIME,** le 3 mars au Palais de Chaillot, Musée de la Marine (Rappel).

— **BAL DES POUDRES,** le 16 mars, au Cercle National des Armées place St-Augustin (Voir page 48).

— **BAL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS,** le 31 mars, au ministère des P. et T., 20, avenue de Ségur (Voir page 45).

INFORMATIONS DIVERSES

N. B. valable pour toutes les insertions : les textes à insérer doivent être accompagnés du montant des trois calculé au moyen des tarifs portés au bas des pages. Mode de versement : chèque de banque, virement postal au compte de la Société des amis de l'X PARIS 573-44, à l'exclusion des mandats et timbres-poste. Les transmissions de lettres nous occasionnent des dépenses élevées. Certaines sont à envoyer à 6 ou 8 dest. Les correspondances susceptibles d'être diffusées par la poste, ainsi que les insertions ne contenant ni adresse ni n° de téléphone, doivent être accompagnées de 4 timbres au minimum. Rédiger les insertions en style télégraphique avec abrévations.

I. — CARNET POLYTECHNICIEN

PROMO 1892

Décès : 21-1-62, Intendant général Joseph **Guyon.**

PROMO 1895

Décès : 15-1-62, Mme Dorbeau, veuve du général **Dorbeau.**

PROMO 1896

Décès : 3-2-62, Pierre **Porte,** ingénieur.

PROMO 1898

Décès : 4-1-62, Colonel François **Mathey.**

PROMO 1899

Fiançailles : Mermont fait part des fianç. de sa fille Marie-Jenny av. Jean Bringer.

PROMO 1900

Décès : 30-1-62, Général de division Léon **Jullien,** anc. commdt sup. des troupes et serv. de Transmissions, père de Henri (1941) et André (1944).
5-2-62, Raoul **Martin,** ing. en chef du G.M.
1-11-61, Lt-Colonel Jean **Roy,** décédé à St-Paul-Mont-Pénit (Vendée).

PROMO 1904

Décès : Lombard fait part du décès de sa femme, fille de Bourquelot (1875).

PROMO 1908

Décès : 24-1-62, Jean **Ruat,** ing. des P. et T.

PROMO 1913

Naissance : 11-1-62, **Amblard** fait part de la nais. de son 10e p.-enf. Brigitte Amblard, Farafangana, Madagascar.

Décès : 2-2-62, Louis **Lecas,** ing. des Constr. civ.

PROMO 1914

Décès : 25-12-61, Comte Gaston de **Bodinat,** à Audes (Allier).
18-12-61, **Foure** Pierre, ing. chef honoraire S.N.C.F., à New-York.
7-12-61, **Montout** fait part du décès de son épouse, à Pau.

PROMO 1918

Naissances : Lenormand fait part de la nais. de ses 17e et 18e petits-enf., Matthieu David et Vincent Lenormand.

Tarif des insertions :

Avis de naissance, fiançailles, mariage et décès : 0,25 NF le mot. Pour les avis de décès de camarades dans leur promotion, les vingt premiers mots sont gratuits.

PROMO 1919 N

Naissance : 2-1-62, **Ducrest** est heureux d'ann. la nais. de son 6e p.-enf, Marc Ducrest.

PROMO 1920 N

Naissances : Runner fait part de la nais. de ses 10e et 11e p.-enfts, Marie-Ange Runner, le 10 janvier, et Vianney Runner le 24 janvier 1962.

PROMO 1920 Sp.

Mariage : 20-1-62, **Moustardier** fait part du mar. de son fils Philippe av. Mlle M.-Thérèse Marchevet.

PROMO 1922

Mariage : 13-1-62, **Dupont de Dinechin** fait part du mar. de sa fille Caroline av. M. Jean Maës, frère de Georges Maës (53).

PROMO 1924

Décès : 20-1-62, **de Lastours** a la douleur de faire part du décès de sa mère, veuve de l'ancien Commdt en second de l'Ecole (1891).

PROMO 1925

Mariage : 2-2-62, André **Ploux** fait part du mar. de son fils Philippe avec Colette Gravier.

PROMO 1926

Naissances : Roussilhe fait part de la nais. de ses 7e et 8e p.-enfts, Martial Dugontier et Sophie Dauchy.

Mariage : 21-12-61, Mme Louis Durepaire fait part du mar. de son fils, le lieutenant Jean Durepaire, av. Mlle Nicole Alkermann.
La bénédiction nuptiale leur a été donnée dans l'intimité en l'Eglise Notre-Dame-de-Chatou.
Mansle (Charente).

Décès : Macaux fait part du décès de son beau-père Pierre Porte (1896).

PROMO 1942

Naissance : Corbeau fait part de la nais. de sa fille Brigitte, sœur de Paul et de Pierre.

PROMO 1946

Naissance : 18-1-62, **Xavier,** frère de Marc, Jacques, Bénédicte et Claire **Cholin.**

PROMO 1947

Naisance : 19-1-62, Claude **Beaumont** a la joie d'annoncer la nais. d'Anne-Laurence, sœur d'Olivier et de Bertrand.

PROMO 1948

Décès : 26-12-61 : Jacques **Foch,** ing. militaire principal de l'Air, décédé accidentellement en montagne.

PROMO 1949

Naissance : 5-2-62, Anne-Dominique, Christine, Catherine et Etienne ont la joie d'annoncer la nais. de Marie-France, fille de **Gonin.**

PROMO 1953

Naissance : 19-1-62, Christophe, frère de Frédéric, fils de **Corizzi.**

PROMO 1954

Naissance : 17-1-62, Marie-Jeanne, sœur de Pierre-Yves et Marie-Annick, fille de **Cochet.**

PROMO 1957

Mariage : 13-1-62, **Cabart** fait part de son mar. av. Mlle Marie-Noëlle Hotellier.

PROMO 1958

Naissance : 10-1-62 : **Bérard** fait part de la nais. de son fils Xavier (Av. Hugo, Rodez).

PROMO 1959

Mariages : 16-1-62, **Blanchet** fait part de son mar. av. Mlle Adeline Rosier-Chopin.
Paufique fait part de son mar. av. Mlle Michelle Moussa.

COMMUNICATION

Nuit des Télécommunications

Le Gala annuel de l'Ecole nationale supérieure des Télécommunications aura lieu le samedi 31 mars, à 21 heures 30, *dans les salons du Ministère des P. et T., 20, avenue de Ségur, Paris* (7e). *Il sera présidé par M. le Ministre des Postes et Télécommunications.*

Prix des cartes d'entrée : 15 *NF* (*réduit à* 10 *NF pour les étudiants et élèves des Grandes Ecoles, à retirer à l'Ecole,* 46, *rue Barrault, Paris* (13e). *POR.* 73-96).

II. — CONVOCATIONS DE PROMOTIONS (1)

PROMOS 1894, 95 et 96

La Vieille Garde déjeunera le *2 mai 1962* à la Maison des X.

PROMO 1917

Déjeuner *mardi* 20 *mars*, 12 h 30, 1, rue Christine, métro Odéon.

Inscriptions : Birolaud (KEL. 37-11) ou Guérin (PAS. 63-41).

PROMO 1919 Sp.

Dîner de promotion, Maison des X, *vendredi 23 mars.*

Une convocation individuelle sera envoyée par Babinet.

PROMO 1924

Les prochains magnans de promotion auront lieu :

— le 13 mars, à 20 h, dîner avec épouses, Maison des X, 12, rue de Poitiers,

— le 16 juin, à 12 h 30, déjeuner de camarades seuls.

PROMO 1933

Magnan de Promo *samedi 10 mars*, 12 h 30, Maison des X.

Inscriptions Deubel, 14, rue Angélique Vérien, Neuilly-sur-Seine. SAB. 89-13.

PROMO 1934

Dîner de promo, *mardi* 27 *mars*, à 19 h 45, à la Maison des X, 12, rue de Poitiers.

Inscriptions : Fouquet, 67, bd Haussmann, avant le 22 mars.

PROMO 1936

Pot de promo avec épouses à la Maison des X, *lundi* 12 *mars*, à 18 h 30.

Réponse à Moser, 14, rue du Général Foy, Paris (8e).

PROMO 1954

Dîner entre camarades *24 mars*, 19 h 30, Maison des X.

Inscriptions : Comès, 7, square Grandchamps, Les Grandes Terres, Marly-le-Roi (S.-et-O.), avant le 15 mars.

III. — CONVOCATIONS DE GROUPES

I. — X-AFRIQUE

Déjeuner mensuel de *mars.*

Inscriptions à *M. Wirth* (37), 2, rue Lord-Byron, ELY. 25-52.

II. — X-CINEMA

Aspect du film industriel

Sous le titre général de « film industriel » se rangent des catégories d'une grande diversité : catégories définies aussi bien par les sujets abordés que par les buts visés ou les publics touchés.

Il n'est pas question d'épuiser le sujet au cours d'une séance d'X-Cinéma : simplement, en s'appuyant sur quelques séquences d'œuvres récentes, d'évoquer quelques-uns des problèmes posés par la réalisation des films industriels, quelques-unes des raisons qui en justifient le développement.

Tel sera le thème développé à la prochaine réunion du Groupe par les camarades : SCHURR (19) et SAINFLOU (37).

Au cours de cette séance seront présentés les films suivants:

— Interconnexion France-Angleterre (réalisation Gaumont-Industrie) avec l'aimable autorisation du camarade Caillez ;
— Usinor (réalisation Air-Film) ;
— Compactage des sols (réalisation Gaumont-Industrie) ;
— Art, Sciences et Fonderie (réalisation Air-Film).

La séance aura lieu aux environs du *21 mars*.

Places réservées aux membres du Groupe X-Cinéma.

Les camarades non membres intéressés sont priés d'écrire au Secrétaire Pierre AGRON (35), 62, rue de Courcelles. Il leur sera donné satisfaction dans la limite des places disponibles.

III. — X-ELECTRICIENS

La prochaine réunion du Groupe X-Electriciens aura lieu le *lundi* 12 *mars* 1962 à 19 h 45, à la Maison des X, 12, rue de Poitiers à Paris (7e).

A la fin du repas nous entendrons notre camarade Varoquaux (37), Directeur Général de la Société des Hauts Fourneaux et Fonderies Halbergerhütte à Brébach (Sarre) (Groupe Pont à Mousson).. Il traitera le sujet suivant :
« *L'expérience du marché sarrois, test du Marché commun.* »

Les camarades qui n'auraient pas été touchés par une convocation individuelle et qui désireraient assister à ce dîner sont priés de s'adresser au secrétaire du Groupe, R. KOCH, 15, rue du Cirque à Paris (8e), tél. ELY. 00-65.

---

(1) 0,08 NF le mot.

IV. — X-ORGANISATION

La prochaine réunion d'X-Organisation aura lieu le *lundi 5 mars* 1962 à 19 h 45 à dîner, à la Maison des X, 12, rue de Poitiers, Paris (7e).

Elle sera consacrée à un exposé de M. EPRON, Directeur Général de Lorraine-Escaut, sur :

« La Prospective de l'Entreprise dans l'Industrie Lourde »,

« Hypothèse d'expansion servant de base aux plans »,

« Application de cette hypothèse, sur 10 ans, aux grands secteurs qui conditionnent la vie d'une entreprise importante ».

La réunion suivante aura lieu le lundi 2 avril. Nous entendrons M. PLEGAT, Directeur Financier des Etablissements Chausson, qui parlera d'une expérience de décentralisation industrielle.

Inscription avant le 2 mars :

— soit chez M. ZIEGEL, 121 bis, rue de la Pompe, Paris (16e),

— soit par téléphone à SABlons 28-00, poste 223 (Mlle GUEZENNEC).

V. — X-AIR-ESPACE

Le prochain dîner aura lieu le *jeudi 22 mars* 1962, à 20 h précises, à la maison des X, sous la présidence de M. l'Ingénieur Général de l'Air Pierre BLANCHET (14).

Notre camarade Jean FORESTIER (43) parlera sur :
« Un système d'arme français, le MIRAGE IV »

Le débat sera clos à 22 heures 30. Chaque camarade peut inviter une ou deux personnes, même étrangères à l'« X ».

Inscriptions auprès de Jean PRADAL (37), 4, square Rapp, Paris (7e), ou tél. SOL. 81-50 (heures de bureau).

Nuit des Poudres

Le Bal annuel des Poudres aura lieu le vendredi 16 *mars* 1962, *à* 21 h. 45, *dans les salons du Cercle national des Armées, place St-Augustin, à Paris.*

Prix de la carte : 15 NF (*cartes strictement personnelles pour les élèves des Grandes Ecoles et les étudiants au prix de* 8 NF).

Les cartes pourront être retirées au secrétariat de l'Ec. Nat. Sup. des Poudres, 12, *quai Henri-IV, Paris* 4e. *Tél. ARC.* 82-70, *poste* 249, *ou à l'entrée du Bal.*

IV. — PETITES ANNONCES

DEMANDES ET OFFRES DE SITUATIONS

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

I. — POUR LES EMPLOYEURS

ADRESSEZ-VOUS A LA S. A. X. DÈS QUE VOUS DISPOSEZ D'UN EMPLOI POUVANT CONVENIR A UN POLYTECHNICIEN. NOUS NOUS ATTACHERONS A VOUS DONNER SATISFACTION SANS RETARD. NOUS SOMMES CERTAINS QUE, DE VOTRE COTÉ, VOUS RECEVREZ AVEC BIENVEILLANCE LES CANDIDATS NOS CAMARADES, ET QUE MEME, SI POSSIBLE, VOUS LES CONSEILLEREZ SUR LEUR ORIENTATION, AVISEZ-NOUS QUAND VOS OFFRES NE SONT PLUS VALABLES, MEME SI LE BÉNÉFICIAIRE N'EST PAS UN POLYTECHNICIEN.

II. — POUR LES DEMANDEURS

a) APPORTEZ LE PLUS GRAND SOIN A ETABLIR VOTRE CURRICULUM VITÆ ; FAITES-LE TRÈS DÉTAILLÉ, SI L'EMPLOYEUR SOUHAITE QUE LE CANDIDAT POSSÈDE CERTAINES QUALITÉS, JUSTIFIEZ QUE VOUS LES POSSÉDEZ ;

b) N'IMPROVISEZ PAS VOTRE ENTREVUE AVEC L'EMPLOYEUR ; EXPOSEZ AVEC PRÉCISION L'OBJET DE VOTRE VISITE. NE DONNEZ PAS L'IMPRESSION QUE VOTRE TITRE DE POLYTECHNICIEN SUFFIT OU, TOUT AU MOINS, EST L'ESSENTIEL, UNE LONGUE EXPÉRIENCE ET, AUSSI, LES RÉFLEXIONS QUI NOUS VIENNENT DE NOMBREUX EMPLOYEURS, NOUS ONT MONTRÉ QU'UN EFFORT INSUFFISANT FAIT ÉCHOUER BEAUCOUP DE CAMARADES AU BÉNÉFICE DE CANDIDATS PROVENANT D'AUTRES ÉCOLES ;

c) LORSQUE VOUS ENVOYEZ AU SECRÉTARIAT UNE ENVELOPPE A TRANSMETTRE, PORTEZ AU CRAYON SUR LADITE ENVELOPPE LE NUMÉRO DE L'ANNONCE QUI VOUS INTÉRESSE ET AFFRANCHISSEZ-LA.

d) AVISEZ-NOUS QUAND VOUS AVEZ OBTENU SATISFACTION, MEME PAR UNE AUTRE VOIE QUE LA NOTRE.

DEMANDES DE SITUATIONS

1° PAR LES CAMARADES

Tarif : 0,08 NF le mot. Voir N.B. avant le « Carnet polyt. »

N° 1 259. — Cam. 32 a., 8 a. expér. ds. ind. des matières plastiques dt. plus. ann. direction, ch. sit. comport. import. respons. techn., commerciales et de gestion, branche ind. indiff., si possib. chimie ou plastique.

N° 1 262. — Cam. 27 a., 3 a. expér. fabric. sidérurg. ch. sit. ds constr. install. usines nouv.

N° 1 267. — Cam. 33 a. P.C. dynamique, réf. bâtiment 1er ordre, ch. rég. parisienne poste directeur entrepr. bât. d'habit. ou industr. SAX transm.

N° 1 273. — Cam. 29 a., 5 a expér. gestion ind. pétr. overseas, connais. parf. anglais, dynam. intér. probl. économ., ch. sit. respons. Paris ou étrang., stoge form. souhait., préf. U.S.A.

N° 1 274. — G.M. 30 a., ch. poste respons. ds. secteur en expansion ou création. Point d'attache Paris.

N° 1 277. — Cam. 30 a. ing. des Télécomm. ch. sit. comport. respons. et possib. d'aven., de préf. rég. paris. ou Normandie.

2° POUR CONJOINTS, ASCENDANTS, DESCENDANTS DE CAMARADES

Tarif : 0,15 NF le mot

Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 6 142. — Fils cam., 38 a., expert domm. ind. et comm., 12 a. prat. cherche sit. après liquid. de constr. Lioud, 2, av. Georges-Clemenceau, Caen.

N° 6 153. — Fille d'X (pr. 14), 35 a., secrét. de direction expérim., ch. sit. d'aven. comport. initiatives et respons. Sér. réf.

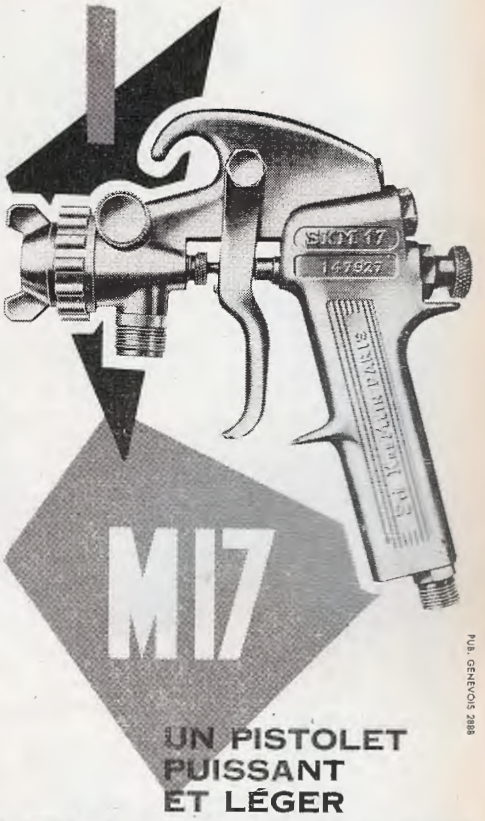

UN PISTOLET PUISSANT ET LÉGER

KREMLIN

AVANTAGES DU M. 17

- Léger - Poids : 0 kg 600, avec godet : 1 kg 050
- Jet large, bien pulvérisé, homogène
- Étanchéité par joints inattaquables aux solvants
- Ne nécessite aucun graissage
- Bien équilibré
- Faible consommation d'air
- Commande extra douce par gâchette
- Combinaisons multiples de projection avec un minimum de changement de têtes d'air

SKM

STÉ KREMLIN - 30, rue Amelot - PARIS XI°

Tél. : VOL. 54-10

USINES ET LABORATOIRES A STAINS (Seine)

Succ. : BORDEAUX - DIJON - LILLE - LYON - MARSEILLE - NANCY - PAU - TOULOUSE - TOURS

COMPRESSEURS - PISTOLETS - MACHINES A PEINDRE - VENTILATION - MASQUES

PUB. GENEVOIS 2868

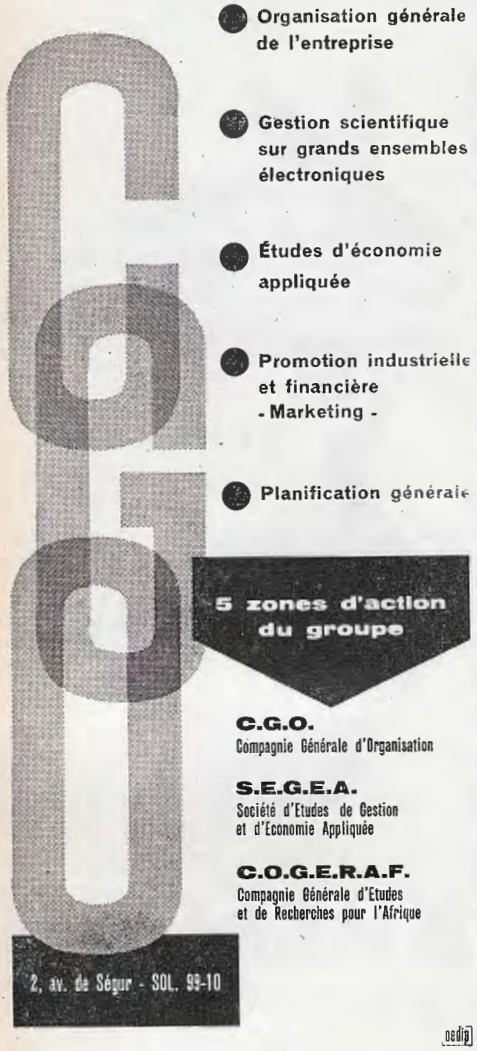

N° 6 158. — j. f. div. 2 enf. à charge, 35 a., fille cam., ch. sit. secrét. dir., docum., relations publiques, presse, angl. esp., dactylo. Référ.

N° 6 159. — Rég. Rouen. fils cam. CADRE SUP., 37 a., ayt. réf. 1er ordre, gde. expér. publicité, organ., adm. et animation des ventes par correspondance et représentants, cherche direct. ou agence à larg. respons. commerc., adm. ou sociales dans firme dynam. désir. dévelop. s ventes et son standing.

N° 6 160. — P.-Fille cam., a., bac. sc. ex., laborantine é pér., ch. poste initiatit. et re pons., chimie, biochimie do rech. de préf.

N° 6 163. — Mère cam. fer dom. trav. soigné écrit, ma corresp. adr. fact. ou calc. sim ples. LEC. 37-25.

3° POUR AUTRES PERSONNES RECOMMANDÉES PAR CAMARADES

Tarif : 0,25 NF le mot. Voir N.B. avant le « Carnet polyt. »

N° 6 151. — Sœur cam. trad. esp. angl., dipl. ISIT et Ch. Com. hisp. et brit., conn. écon. pol. et dr. commerc., st-dact., ch. sit. st. Paris.

N° 6 152. — Cam. recomm. tt. spécialt. ami ayt. occupé sit. militaire de rang élev. à la retraite, pour poste administratif. Hte moral., extrêmmt. dynamique, n'hésiterait pas à voyager en province. Tél. à Moser (36) PRO. 71-81.

N° 6 154. — Cam. rec. vvt. ing. chef serv. Lic. Sciences, Doct. Droit, 50 a., hab. contact internat., ch. poste respons. init. Excel. angl. notions allem. et ital. LEC. 48-95.

N° 6 155. — Cam. recomm. vvt dame secrét. dir. excell. réf., TRU. 51-62 (h. repas).

N° 6 156. — Cam. recomm. vvt juriste, 53 a., cad. just. mil. retr. poss. rapidt, actif, ttes gar. mor., apte contx, dir. pers. 950-58-20.

N° 6 157. — j. f. 25 a., cult. sup. angl.-allem., goûts littéraires, ch. sit. en rapp. connaPréf. éditions ou autre m culturel.

N° 6 161. — Cam. recomm. filleule, lic. angl.-esp., pour tr ductions techn. ou aut. son d micile. S'ad. Azémar PRO. 8 69.

N° 6 162. — Cam. recomm. vv cad. techn.-commerc., 51 parl. écriv. anglais, 30 a. Afr que Noire franç. et anglais comme directeur commerce g néral, prod. coloniaux, huiler savonnerie, aff. saharienn comm. extér. en équip. ind. gricoles, ménagers, etc... Re direct. commerc. exportation activ. métropole étranger, outr mer, seconderait industriel, di gerait groupement exportateur

N° 6 164. — Bouju (45) recon monde j.f. suisse langue alle parl. courmt. anglais, dipl. écol de commerce suisse et anglais sténogr. trilingue, connaiss. s crétariat commerc. angl.-allem désire exécuter stage perfec français ds. entrepr. Franc Excel. réf. Ecr. Mlle Kull Ma grit, Beauregard 35, Neufchat 3 (Suisse).

OFFRES DE SITUATIONS POUR POLYTECHNICIENS

1° PARIS ET ENVIRONS

N° 1 469. — LE GROUPE C.G.O. (Compagnie Générale d'Organisation), S.E.G.E.A. (Société d'Etudes de Gestion et d'Economie Appliquée), C.O.G.E.R.A.F. (Compagnie générale d'Etudes et de Recherches pour l'Afrique), RECHERCHE DE JEUNES CAMARADES pour compléter l'équipe formée par : Perreau (42), Rosset (44), Debuisson (45), Cornut (46), Lebreton (46), Mallet (46), Busquoit (48), du Liège (49), Leroux (48), Pophillat (54), Noël (56), Tharaud (56).

Groupe VIDAL engage j. in génieurs, mm. débuts., pour étud econom., étud. des marchés organis. comm., rech. opérat contr. gestion. Déplaçts, fréq mais brefs. Rémun. inter., pers pect. aven. Dem. r.v. Secrét gen., 10, rue de la Chaise, Paris VII^e. LIT. 63-18 et 19.

N° 1.980. — LOICHOT (38) ser heureux de s'entretenir person nellement av. j. cam. de valeu s'intéress. organisation, formation, marketing, étud. économiques, rech. opérationnelle Postes pouvant (ou non) entraî

BREVETS D'INVENTION

Marques - Modèles - Recherches

Contrefaçons

CABINET R. GUETET

Ingénieurs-Conseils en Propriété Industrielle

R. BLOCH (1931)

39, av. de Friedland (8e) BAL. 54-16

ner séjours Europe, Afrique, Etats-Unis, Amérique latine. Tél. pour r.-v. à KLE. 68-74.

N° 2236. — Grande agence de PUBLICITÉ à l'esprit moderne off. sit. aven. ds ambiance jeune et sympat. à j. ing. sujet d'élite. Anglais parlé indisp. C. V. manuscrit et photo B. ELVINGER, 78, av. Marceau, Paris.

N° 2 457. — La CEGOS (qui, avec ses filiales, compte plus de 110 ingénieurs) offre des carr. de 1er plan à de jeunes X, prépar. à développ. les appliq. de la RECH. OPERAT. aux problèmes d'économ. et de gestion des entrepr. Contacter M. Gélinier, direct. techn. 12, rue Blaise-Pascal, Neuilly (Seine). SAB. 78-30.

N° 2 464. — La CEGOS rech. ingénieurs gdes éc. ayt. qq. ann. de vie profession. et **une bonne prat. des méthodes mécanograph.** modernes. Elle leur offre une carr. d'organisateur de gd. aven. ds la gestion automatisée des entreprises, débutant par 2 ans d'expérience pratique dans la mise en place d'**ensembles électroniques de gestion.** Bonne rémunération dès le départ. Adress. C.-V. manuscr. s/s réf. 138 à SELE-CEGOS, 12, rue Blaise-Pascal, Neuilly (Seine). Discr. assur.

N° 2 467. — La CEGOS rech. pr. son départ. **Organisation adm.** en pleine expans. ING. EXPERIM. capable de superviser un ou deux jeunes ingénieurs. Elle lui assure une large autonomie dans l'exercice de sa fonction, un élargissement important de sa formation, des déplacements réduits au minim.

N° 2 472. — Import. groupe de Stés cherche jeune cam. pr mise en place ensemble électronique de gde puiss. et poste bur. d'étud. organisation. Auc. format. spéc. nécess. Sit. aven. Résid. Paris. Lettre manuscr. à S.A.X.

N° 2 473. — L'organisat. Paul PLANUS et la SEPRO (Stés d'étud. prat. de rech. opérat.) désir. recruter des cam. (35 a. maxim.) pour exercer au sein de leur import. équipe des activit. passionn. tr. évoluées et bien rémunérées dans les diff. domaines : gestion, marketing, organis. rech. opérat., T A I... Intervent. : France, Bielgique, Suisse, Italie, Espagne, Portugal, Afrique, Asie, Amérique du Sud. Qualités demandées : précision, imaginat. concrète, aptitudes psycholog. S'adress. à Gillonnier (32) OPP 233, fg St-Honoré, Paris, 8e.

N° 2 475. — Cie Togolaise Mines Bénin rech. ingén. attaché direct. techn. Résid. Paris, missions Togo de durée et fréquence var. Gde expér. et connais. complètes exigées en mécan. et électr., 35-40 a. max. Rétribut. intéress. Ecrire Dépt. Cerphos, 19, r. Hamelin, Paris 16e. KLE. 84-70.

N° 2 481. — Cam. dirig. bur. d'organis. réputé rech. adjt qui, apr. une pér. de mise au courant, pourrait occuper le poste de directeur général adjt. La préf. serait donnée à cam. de 35-40 a., tr. dynamique, ayant déjà une bonne expér. de la profession, capable animer techniquem. et de développer commercialem. une équipe déjà import. Sit. import. destinée à un cam. de premier plan. SAX transmettra.

N° 2 485. — Pierre MICHEL (31) serait heureux de prendre ds son équipe d'organisat. j. cam. 25-30 a. Téléph. pr prendre rendez-vous à KLE. 38-69.

N° 2 489. — Sté exerçant activ. conseils princip. pour organis., reconvers., probl. humains automatisation, étud. engineering et ét. prod., recherche ing. confirmés et ingénieurs jeunes. Rémunérat. élevée, promot. rapide. Env. C.V. manuscrit à Soc. organisation et rech. appliquée, 6, avenue Marceau, Paris VIIIe.

N° 2 491. — Le C.N.R.S., 15, quai A.-France, Paris VIIe, SOL. 93-39, poste 380, a des postes d'ing. libres au serv. documentation (rédact. du bullet. signalétique) suscept. intéress. ingénieurs d'une cinquant. années spécial. ds. le dom. de la physique, bonne connais. d'une langue étrang. nécess. (allem., angl., russe).

N° 2 492. — Sté études industrielles rech. cadre actif ou retr. introd. entrepr. indus. pour contacts av. Sociétés. C-V manuscr. à C.P.E. (réf. 197), 17, rue des Acacias, Paris.

N° 2 493. — Import. Sté d'installations thermiques, ventilation et conditionnement d'air rech. deux ingénieurs jeunes.

N° 2 494. — Sté études rech. pr. être adjt. direct. département anticorrosion et eaux industrielles, j. cam. 30-35 a., préf. G.M. ou poudres. Résid. Paris. Voyages nombr. Espag. et angl. souhait.

N° 2 495. — Sté études financières conseil gestion entrepr. ind. rech. cam. 30-40 a., ayt. expér. adm. affaires moy. import. et disposant certain bagage matière financ. et juridique. S.A.X. transm.

✦ Fondée en 1910 ✦ Fondée en 1910 ✦

Le Devoir est la plus ancienne Cie Fse d'Assurances Populaire

Entreprises privées régies par le Décret-Loi du 14 Juin 1938

LE DEVOIR

ASSURANCES VIE
ASSURANCES GROUPE

19, rue d'Aumale - 9e

LA PRÉVOYANTE

ASSURANCES VIE
ASSURANCES GROUPE

MAURICE VOYER 1924
GEORGES REGNAT 1936
CHRISTIAN FOURGO 1926

✦ Fondée en 1910 ✦ Fondée en 1910 ✦

Le Devoir est la plus ancienne Cie Fse d'Assurances Populaire

BANQUE MOBILIÈRE PRIVÉE

S.A. AU CAPITAL DE 2.000.000 NF

22, rue Pasquier - PARIS-8e

ANJou 40-80

Toutes opération de banque et de crédit
Gestion de Portefeuilles

NICOLAS (08)
MORÉ (08)
LE MONTRÉER (14)
BONNET DE PAILLERETS (20)
COTTIN (21)
MIALARET (33)
CASTANIER (33)

LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES POTASSES D'ALSACE

livre à l'industrie

du chlorure de potassium 60 %,
du bicarbonate de potasse 46 %,
du sulfate de potasse 48 %,
de la sylvinite, du brome,
du soufre.

livre à l'agriculture

des engrais potassiques,
des engrais binaires,
des engrais ternaires.

POTASSES d'ALSACE
11, Av. de Friedland
PARIS 8e
BAL. 74-50

"FRANCE"
LE HAVRE - NEW YORK

Votre Week End en Mer

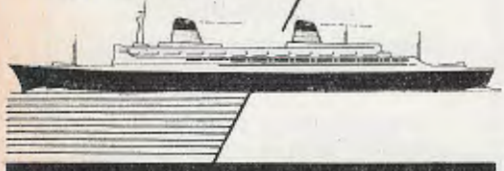

Cie Gle TRANSATLANTIQUE
PARIS : 6, RUE AUBER. TÉL. RIC 97-59
ET TOUTES AGENCES DE VOYAGES AGRÉÉES

N° 2 497. — Jeune Cab. de conseil en gd. développt. cherche pr. dirig. départ. d'organis. administrative ING. en ORGANISATION confirm. X, 30-35 a., ayt au moins 5 ann. expér. ds. ce domaine. Participation possib. aux affaires traitées. Cab. A. TIC 10, rue Royale, VIIIe, ANJ. 34-67.

N° 2 498. — CSF dem. pr. Centre Rech. près Orsay : 1°) Physicien 1er plan pr. étud. et réalis. de gros appareill. de phys. nucléaire (accélérateurs de particules). Respons. import. convenant à homme actif de forte cult. scient., capable animer une équipe. 2°) Ingénieurs pr. trav. d'étud. de phys. électronique. Ecr. CSF, BP 10, Orsay (S.-et-O.).

N° 2 499. — Cab. de Conseils en adm. des entrepr. rech. ing. 35 a. env. conseil en gest. financ. (financement expansion, bilans rentabilités comparées, cond. trésorerie.) ayt. occup. 3 a. minim. poste simil. dans industrie ou banque. Clientèle : 2/3 rég. parisienne, 1/3 province. Adr. lettre manuscr. C-V détaill. photo souhait. à S.A.X.

N° 2 500. — Caisse d'Equip. pour le Développt. de l'Algérie ch. X jeune pr. étud. techn. et financ. Formation financ. assurée.

N° 2 501. — Le groupe AUROC animé par Barache (47) et Melese (47) rech. en permanence cam. ou débutants en vue formation ou ayt. qq. ann. expér., intéress. par les disciplines de la recherche opérationnelle de l'économie appliq. et du calcul électronique. Possib. de carrière tr. intéress. Téléph. ou écr. r-v à : AUROC, 32, rue de Castagnary, Paris IXe. OPEra 65-7

N° 2 502. — Cab d'organisation réputé rech. ingénieurs ma 35 a., pour sit. aven. C-V m nuscr. à la Cie parisienne d'génieurs-conseils, 40, avenue Présid.-Wilson, Paris XVIe.

N° 2 503. — Sté pour l'exploi des ensembles électroniques calcul numérique et de gesti rech. plus. ingénieurs comer 28-35 a., ayt. qq. expér. domaine de gestion et orga des entrepr. ainsi qu'esprit d'i tiat. et sens des respons.

N° 2 504. — Import. grou franco-américain créant à Pa filiale de vente de MATERI LOURD et T.P. (France et Ma ché commun) rech. pour pos de DIRECT. GEN. CADRE SU ING. DIPL. Gde éc. 35-50 a. s'agit d'une sit. de 1er pl. in pliq. sens commerc. et un se de la gestion poussé et si possi BONNE CONNAIS. MATERIEL T.P. Anglais indisp. Ecr. s/s r CH. 1 023 A à E.T.A.P., 4, r Massenet. Rech. conduite av. plus extrême discr.

N° 2 505. — Sté Anonym. T. et Génie Civil rech. pr. pos avenir cam. moins de 45 ayt. gde prat. T.P. et compé tence confirmée. Réf. 1er ordr exig. à joindre à lettre manusc condid. av. photo. S.A.X transm.

2° PROVINCE

N° 460. — Import. Sté sidérurgique accueil. volontiers ds ses usines de Lorraine jeunes cam. dégagés serv. mil. ou sur le point de l'être, débuts ou ayt qq. ann. prat. ds l'indus. et intéressés par RECHERCHE OPERATION., TRAITEMENT AUTOMAT. des DONNEES, CALCULATEURS ELECTRON., CALCULS SCIENTIF., STATIST. et ECONOMIQUES (en vue création départemt correspond.). Formation par les soins de l'entrep. avec stages appropr. en usine ou à l'extérieur. Logement assur. ds de bonnes conditions.

N° 504. — Etabl. indus. militaire banl. Grenoble rech. ing. contractuel Poste peut conv. cam. 40-50 a. tit. pension proportionnelle. Logt. assur. S.A.X. transm.

N° 505. — Import. Ets filature tissage, peignage, rég. NORD rech. pr. poste directeur usin (1 000 pers.) ing. gde. valeu ayt. expér. probl. gestion et or ganis. Compét. en matière tex tile souhait. mais non exig.

N° 506. — Excell. ing. soudeu connais. à fond ts les probl. d soudure et leurs applic. e chaudronnerie et construc. mé tall., posséd. de sér. réf. es demandé par tr. import. firm du MIDI de la France. Log assuré.

N° 507. — Un Groupe rech. p usine 150 km Paris (600 pers. direct. âgé d'env. 40 a. dipl gdes éc. et posséd. expér. pro en mat. imprimerie, papeteri ou cartonnage. Il serait souhai qu'il connaisse l'allem. et l'an glais. Ecr. SERETE, 164, rue d Rivoli, Paris 1er.

3° FRANCE D'OUTRE-MER ET UNION FRANÇAISE

N° 79. — Cie Phosphates Gafsa rech : a) ingén. du fond, 35-40 a. max., ayant plus. années expér. et capable diriger études mécanisation. b) ingénieur du jour 35-40 ans max. pour respons. serv. entretien et exploit. ateliers enrichissement minerais Djebel M'Dilla. Rétrib. intéress., avantages div. (logem., serv. médic.). Ecr. chef Départ. Cerphos, 19, rue Hamelin, Paris, 16e. KLE. 84-70.

4° ETRANGER

N° 678. — Groupe internation. français d'assurances ch. cam. jeune pour poste à l'étranger. Sit. aven. Expér. quest. assurances non nécess. Lettre manuscrite à SAX qui transm.

OFFRES DE SITUATIONS POUR NON POLYTECHNICIENS

Tarif : 0,25 NF le mot
Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

Le bureau des employés et travailleurs intellectuels, 2 bis, rue de la Jussienne, Paris-2e, GUT. 97-30, dispose tous les mois d'offres pour sténos-dactylos, secrétaires employés de banque, dessinateurs, comptables, agents commerciaux, vendeurs, mécaniciens, chimistes, etc...

S'adresser directement à ce bureau. Tous les matins vers 7 h. 50, la Chaine France I diffuse les offres d'emploi de cette nature récemment parvenues.

N° 2 496. — Import. bureau d'étud. rech. pour SAMEDI sténodactyl. Hte compétence. Cond. à débattre.

OFFRES D'APPARTEMENTS

Tarif : 0,30 NF le mot
Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 2 148. — Loue directemt. plein centre 6 p. 1er ét. 150 m pr. bur. dépôt ou petit atelier. Tél. h. repas ou avt. 10 h TRO. 02-57.

N° 2 149. — Loue studio neuf pr. piscine Molitor. Tél. FLO 13-22 (h. repas).

N° 2 150. — Loue juin, juill. sept. appart. centre San Feliu, Costa Brava. AUT. 37-28.

N° 2 151. — Cam. loue meubl. jolie villa Vallauris, air, soleil, vue, calme, conf. studio 2 lits, poss. 3, ch. 1 lit. cuis., salle d'eau, jard. Gouiran, la Colline, route de Cannes, Vallauris (A.-M.) 34-76-75.

N° 2 152. — Env. Cannes loue juin av. possib. prolongation 15 juill., villa 8-10 lits, mer et bois, tr. bien située. SEGur 23-13.

N° 2 153. — Mme Belières, 10, villa Seurat (XIVe), GOB. 69-31, disp. actuelt. chamb. meubl. tt. cft.

N° 2 154. — Cannes. loc. au mois 2 p., entrée, cuis., bains, balcon vue mer, 3 m plage par chemin priv. Devoisin-Lagarde (40). Tél. 966-43-54.

N° 2 155. — A louer juill. Bénodet, mais. tr. confort. 10 lits 13 pers. Wirth, bur. ELY. 25-52.

N° 2 156. — Cam. offre chamb. bonne chauffée à étud. sérieuse c/ qq. h. par sem. leç. à fillette 7 a. WAG. 65-27, repas.

N° 2 157. — A louer été prox. Remiremont chalet tt. cft. sal., s.-à-m., 5 ch. vue Dehen, 19, r. St-Guillaume, Paris.

N° 2 158. — Palavas - les - Flots bord mer, app. 8 pers. tt. cft. constr. neuve, à louer au mois

RECHERCHES ET ÉCHANGES D'APPARTEMENTS

Tarif : 0,30 NF le mot
Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 108. — Cam. ch. pr. jeune ménage loc. non meubl. liv. bain, cuis., à part. 1er sept, Paris.

N° 109. — Cam. échang. 4 p., s-d-b, ch. de b. imm. ancien VIIe arrd., loyer mod. c/ 5, 6, 7 p., s-d-b, ch. de b., dans V, VI, VII, XVe arrd. Achète occup. ou accepte reprise just. INV. 92-49.

N° 110. — Cam. (29) ch. loc. app. vide 1 à 3 p. prox. Maillot. Deméocq, 28, quai Indes, Lorient.

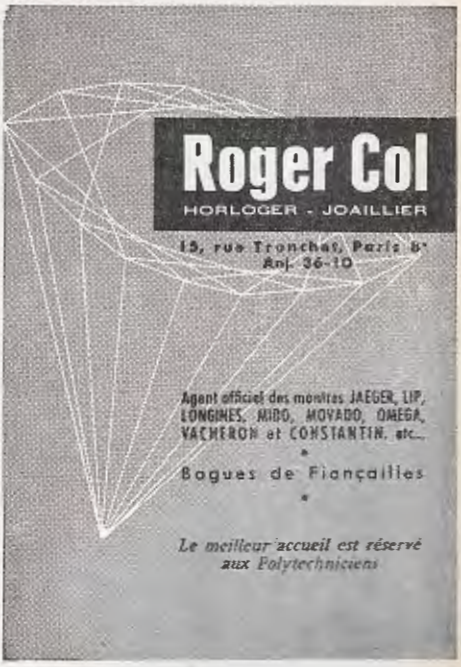

Indépendant de tout groupement

J. L. GENDRE (20 SP)
Ingénieur civil des Mines
Docteur en droit

BREVETS D'INVENTION

142, rue de Courcelles, PARIS (17e)
WAG. 09-97

Libre de ses tarifs en France et à l'Etranger

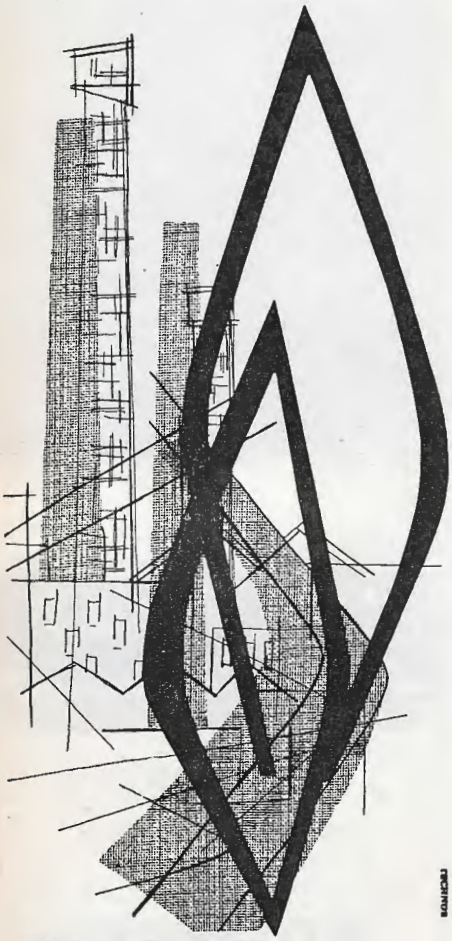

GAZ

une industrie puissante et moderne
au service du confort domestique

N° 111. — Cam (59) ch. pr. oct. 62, studio ou 2 p. Paris proche banl. jeune ménage sans enf. Gluntz, 10, rue Grenette, Villefranche-sur-Saône (Rhône). Tél. 15-98.

N° 112. — Echang. app. 3 p. gd. conft. excel. standing XVI[e] loc. c/ 5 p. comparables quart. résid. TROcadéro 66-88.

N° 113. — Cam. (59) ch. ap 2-3 p. banl. Sud, préf. Villeju Poupinel, 4, villa P.-Boudar XVI[e]

N° 114. — Cam. ch. loc. a ach. villa ou app. 6-8 p. à O léans. Cachera (29), 2, rue Got fried, Strasbourg. Tél. 35-33-2

N° 115. — Cam. rech. pour mois (mars à juin) studio ou p. meubl. Paris ou banl. oues

VENTES - ACHATS D'APPARTEMENTS ET DE PROPRIÉTÉS

Tarif : 0,30 NF le mot
Voir N.B. porté avant l « Carnet polyt. »

N° 4 289. — Vends juill. 3 p. tt cft, téléph. Square de Port-Royal, GOB. 99-38, préf. vers 19 h.

N° 4 294. — Désire achet. direct. bon appart. 3 p. ou plus ds. immeub. mm. ancien XVI[e], XVII[e] ou Neuilly. Tél. GRE. 06-53, h repas.

N° 4 295. — Cam. quittant Paris vend son appart. plein soleil, 2[e] ét. 5 p.p. et chamb. bonne, cft. VAU. 00-57.

N° 4 296. — Pr. Montparnasse, à vendre tte. propriété, tt. cft 3 p.p., ch. serv. cft. indép., cav gar., constr. 55/56. Ag. ab Tél. Laqueille fin mat. KL 90-47.

N° 4 300. — Libre 5 p., jard clos, garage, bains, chauff. cer tr., cave, centre Mantes,. ens leillé tte ann. ODE. 71-12, repas.

N° 4 301. — Vends Biarri appart, neuf 5-6 p. 100 m², g standing vue totale sur me 8,8 millions facilités. Télép JAS. 09-57.

ACHATS ET VENTES DIVERS

Tarif : 0,30 NF le mot
Voir N. B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 4 297. — Cam. vend OCEANE vert-clair Nov. 59, excel. ét. 35 000 km, radio, 7 400 NF. Facilités paiement camarade. BAL. 78-63.

N° 4 299. — Cam. vend camé ra 8 mm Beaulieu 3, obj. par ét. av. sac, 500 NF. Vanpoulle POI. 22-00.

DIVERS

Tarif : 0,30 NF le mot
Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 272. — GROUPEMENT ARTISANS peintres, menuisiers, plombiers, électriciens, tapissiers, rideaux, tapis. Exécute ts travaux. Cond. intéress. CAR. 48-28.

N° 307. — Achat et vente de beaux meubles anc. en LAQUE de CHINE, tables basses, commodes, etc... N. Delhomme, 4, rue des Dames, Paris, 17[e], LAB. 75-52.

N° 320. — Table demi-lune acajou, diam. 1 m rallong Prix intéress. MAIllot 84-97.

N° 321. — Cam. recomm. mai son de repos entre Chatelleraul et Poitiers, confort, bonne nourriture, conv. notammt. pour pers âgées. Ecr. Bouvier, La Morinière, Dissay (Vienne).

N° 322. — Cam. et son épouse se chargent d'effec. en leur domicile traductions en français d'allemand (trad. diverses) et d'espagnol (trad. non techn.) Disposent mach. à écr. VAU 87-23 ou A.X.

ANNONCES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Tarif : 0,60 NF le mot pour les camarades ; 1 NF pour les autres personnes. Voir le N.B. porté avant le « Carnet polytechnicien »

N° 307. — Vous le savez déjà, dites-le à vos amis : VILLAS, TERRAINS, APPARTEMENTS, Yves PELLOUX les vend. CANNES, 45, Croisette, Résidence Grand Hôtel. Tél. 39-56-56 (frère cam.).

N° 352. — SOINS DE BEAUTE, buste, visage, traitement de l'ACNÉ (méthode PEGOVA). Conditions aux familles de cam Sur r.-v. seulement. PATRICIA av. de Wagram. WAG. 99-20

N° 356. — Parent cam. dispo scnt capitaux rech. participation active entrepr. comerc. ou in dus. Tél. VOL. 78-72 soir.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES SUR LA VIE
87 RUE DE RICHELIEU - PARIS-2e

✳

la plus ancienne

des compagnies françaises d'assurances sur la vie
FONDÉE EN 1819

vous offre les meilleures garanties
par ses contrats

les plus modernes

Tél. : RIC. 55-31 ✳

ENTREPRISE
DESCHIRON

S A. au Capital de 6.000.000 NF
46, rue des Meuniers, BAGNEUX (Seine)
ALE. 72-90

TRAVAUX PUBLICS

GROS TERRASSEMENTS MECANIQUES
GROS BÉTONS - BÉTON ARMÉ - TRAVAUX SOUTERRAINS - TRAVAUX EN RIVIERE

BARRAGES ET AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES - CENTRALES THERMIQUES - VOIES FERRÉES - ROUTES ET AUTOROUTES - TERRAINS D'AVIATION PONTS ET OUVRAGES D'ART - FONDATIONS - BATIMENTS ET EQUIPEMENTS INDUSTRIELS - EGOUTS ET EMISSAIRES

✳

Michel DESCHIRON 1938

SATAM

Usines - Siège social :
LA COURNEUVE
B.P. 32 FLA. 10-80

DISTRIBUTEURS D'ESSENCE
Equipement
de STATIONS-SERVICE

REFRIGERATEURS MENAGERS

FROID COMMERCIAL

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRAVAUX PUBLICS

SOFRA T. P.

Société Anonyme au Capital de 4.980.000 NF

11, rue Galilée - PARIS (16e) — Tél. : KLE 49-07

Paris - Bordeaux - Alger - Oran - Port-Etienne - Dakar - Conakry - Abidjan - Douala

BANCEL & CHOISET

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

83, rue Petit — PARIS-19e

Téléphone : BOTZARIS 40-40, 40-41

TERRASSEMENTS — VIABILITE
MAÇONNERIE — BETON ARME
BATIMENTS INDUSTRIELS
—— ASPHALTE ——

CHOISET (1909)
CHOISET (1937)

SYNERGIE

CTA

Cie INDUSTRIELLE DE TEXTILES ARTIFICIELS ET SYNTHÉTIQUES

RAYONNES ET FIBRANNES VISCOSE

✳

FILS ET FIBRES ACETATE

SIÈGE SOCIAL
5, Avenue Percier, Paris 8e
Tél ELY 92-61 Adr. Tél TEXARTI-PARIS 47

agence de vente de :
de Wendel & Cie
Société Anonyme
Forges d'Hayange, Moyeuvre, Jœuf, Messempré, Usines de la Sollac
Sté des Forges de Gueugnon

VALOR

Société de Vente d'Aciers Lorrains

17, rue de Surène, Paris 8e - Anj. 18-40
Adr. Télégr. : Ventacior - Paris 8 - Télex : Ventaciio 20-036

AÉROGARE D'ORLY

Tableau de signalisation

D'INCENDIE

" Détectif "

4.500 Détecteurs

280 Zones protégées

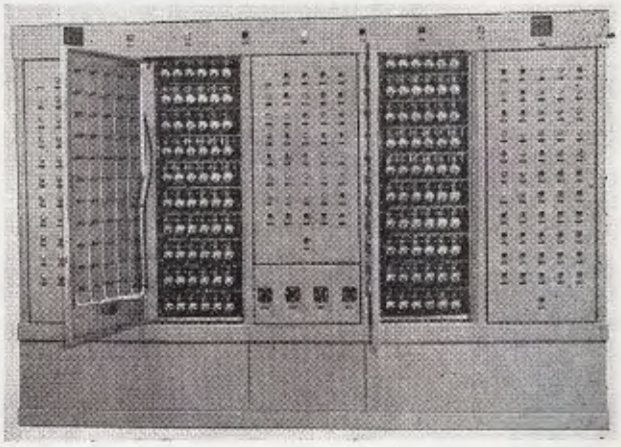

G. POUBLANC (21)

Installations fixes de Détection d'Incendie et d'Extinction Automatique par CO_2, Eau pulvérisée, etc...

13, av. du Général-de-Gaulle - B.P. N° 2 - St-Brice-sous-Forêt (S.-et-O.)

Tél. : 318 Sarcelles

FOIRE DE PARIS

CARREFOUR MONDIAL DES AFFAIRES

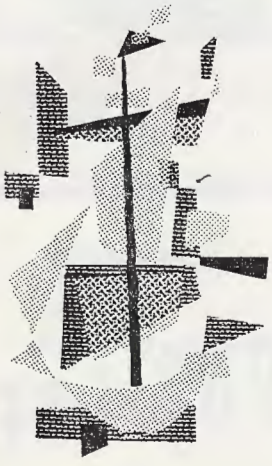

19-31 MAI 1962

★

13.000 Exposants
40 Nations présentes
4.000.000 de Visiteurs

★

COMITÉ : 23, r. Notre-Dame-des-Victoires
PARIS (2e) - Tél. : GUT. 39-20

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS CIVILES ET INDUSTRIELLES

Société Anonyme au Capital de 1.440.000 NF

SIEGE SOCIAL ET DIRECTION GENERALE
10, Passage René - PARIS XI^e^ — Téléphone : VOL. 50-80

DIRECTION ET AGENCE POUR L'AFRIQUE EQUATORIALE
(Anciennement S. A. C. C. I.)
rue de la Victoire, à BANGUI (République Centrafricaine) - Téléphone : 317 - B.P. 816

FORGES ET ATELIERS DE LA FOULERIE

Capital : 1.350.000 NF
55, rue de Châteaudun, PARIS (9^e^) - Tél. : TRI. 14-60

BRONZES "BF"

Bronzes au manganèse - Laitons et bronzes à haute résistance
Bronzes d'aluminium moulés, centrifugés, forgés, matricés, usinés
Pièces moulées jusqu'à 4 tonnes - Laboratoires d'essais et d'analyses
— Forge et laminage circulaire d'anneaux en aciers spéciaux —

Président-Directeur général : HAYMANN (1917)

L'UNION DES MINES

Société Anonyme - Capital : 20.000.000 NF
SIEGE SOCIAL : 9, rue Louis Murat, PARIS (8^e^)

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

Filiales à l'Etranger :
à **LONDRES** : British and Continental Banking Company Ltd
à **AMSTERDAM** : Rembours en Industriebank N.V.

Adm. Directeur général : DEMENGE (14)
Directeur général : GIBERT (34)
Sous-directeur : de SAINT-SEINE (47)

LABORATOIRES CORBIÈRE

PARIS

CHIVOT (1924)
Dir. Gén.

PARIS-RHONE *RÉALISE EN SÉRIE ...*

Pour l'automobile

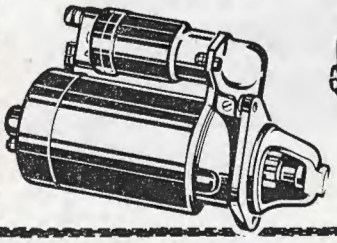

Démarreurs
Génératrices
Appareillage
Groupes de charge

ASPIRATEURS
ET
CIREUSES ÉLECTRIQUES

Pour l'aviation

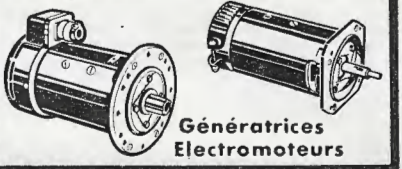

Génératrices
Electromoteurs

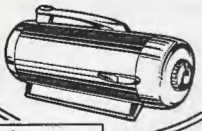

Pour le foyer

Paris-Rhône

36, AVENUE JEAN MERMOZ - LYON (8e)
200-202 RUE DE COURCELLES - PARIS (17e)

GG

Au service de la recherche

pétrole
eau
minerais

méthodes : gravimétrique - magnétique - tellurique
électriques - sismiques

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE

50, Rue Fabert - PARIS VIIe - Tél : INV. 46-24

TRANSPORT ET ENTREPOSAGE
DE TOUTES DENRÉES PÉRISSABLES

STEF

SOCIETE FRANÇAISE DE TRANSPORTS ET ENTREPOTS FRIGORIFIQUES

Siège Social :
62, Rue Montorgueil, PARIS (2e) - CEN. 11-62
Services Centraux :
93, Bd Malesherbes, PARIS (8e) - LAB. 88-94

WAGONS
REMORQUES RAIL-ROUTE
CAMIONS
ISOTHERMES ET REFRIGERANTS

10 GARES FRIGORIFIQUES

AVIGNON - DIJON - LIMOGES - PARIS-BERCY
PERPIGNAN - LA ROCHELLE - SAINT-BRIEUC
STRASBOURG - TOULON - VITRY-SUR-SEINE

Chavane Paris

JEUNES INGÉNIEURS

qui aurez bientôt à vous orienter dans la vie, songez que l'Industrie Routière vous offre :
- **des situations d'un grand intérêt technique,**
- **de belles perspectives d'avenir.**

Les camarades Cayotte (25) Directeur Général et Neyreneuf (28) Directeur Général Adjoint vous recevront bien volontiers à la Société Routière Colas, 39, rue du Colisée - Ely. 39-63.

ROUTES - PISTES - AERODROMES
TRAVAUX HYDRAULIQUES
FRANCE - ALGÉRIE - TUNISIE - MAROC - AFRIQUE TROPICALE - ANTILLES

avec
LE TRAIN

S. 16-61

LE JOUR OU LA NUIT

LE TRAIN FAIT GAGNER DU TEMPS

PROFILAFROID

S. A. au Capital de 5.166.000 NF

41, Avenue de Villiers
PARIS 17e

WAG. 83-39

...vous offre en plus de ses profils d'emploi courant, toute une gamme très étendue de profilés spéciaux pour :

— Menuiseries métalliques,
— Serrurerie et Bâtiment,
— Automobile,
— Machine Agricole,
— Matériel Ferroviaire,
— Matériel de manutention,
— Mobiliers métalliques, etc.

CONSULTEZ-NOUS !

J. LIZAMBARD (1936) Directeur Général

GÉRANCE de PORTEFEUILLES

BUREAU CENTRAL : 20, boulevard Montmartre - PARIS (9e)
PROvence 42-97 et 42-98

Henri ROGIER

(Pr. 1920 spéciale)

Dépôt des fonds et des titres chez un Agent de Change

Valeur minimum des portefeuilles pris en gérance · 20.000 N.F.

CAPITAUX GÉRÉS :
300 millions de N F environ

Envoi de renseignements détaillés sur demande

ENGRAIS AZOTÉS

SYNDICAT PROFESSIONNEL DE L'INDUSTRIE DES ENGRAIS AZOTES

58, AVENUE KLEBER - PARIS-XVI^{e}

Tél. : KLE. 78-72

MAISON BREGUET

15, avenue d'Eylau
Paris 16^{e}
POIncaré 22-00

Constructions Electro-Mécaniques

FILIALES :

- **BREGUET KSB** pompes - compresseurs - robinetterie
- **BREGUET SAUTTER-HARLÉ** matériel électrique
- **BREGUET GARRETT** appareils spéciaux pour l'aviation
- **IMMOBILIÈRE-BSH-DOUAI** opérations immobilières

SABINE (14) Administrateur
HUGUENIN (14)
VANPOULLE (37)

ALTANIVIC 165

E^{TS} DOYER 207, B^{D} VOLTAIRE - PARIS XI^{e}

P. GERAUDIE (1947)

LANDIS GENDRON

37, Rue Colin, VILLEURBANNE (Rhône)

Toute la gamme des machines à rectifier cylindriques extérieures

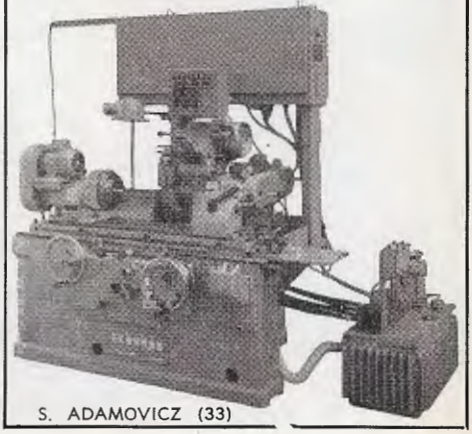

S. ADAMOVICZ (33)

"LA CELLULOSE DU PIN"

S.A. CAPITAL 53.403.750 NF

Siège Social : 7, rue Eugène-Flachat - **PARIS (17e)**

Usines de : **FACTURE** et **BÈGLES** (Gironde)

TARTAS et **ROQUEFORT** (Landes)

Pâtes à la soude et au bisulfite écrues - blanchies
Krafts frictionnés - Apprêtés - Duplex
Krafts transformés - Krafts crêpés et imprégnés
Sacs Petite - Moyenne - Grande Contenance

COMPAGNIE DES FORGES DE CHATILLON COMMENTRY NEUVES-MAISONS

FILIALES :

Société des Aciéries et Tréfileries de NEUVES-MAISONS, CHATILLON
4, rue de la Tour-des-Dames, 4 - PARIS (9e)

●

Sté COMMENTRYENNE des Aciers fins VANADIUM ALLOYS
2, rue de la Tour-des-Dames, 2 - PARIS (9e)

●

Société des Usines SAINT-JACQUES
2, rue de la Tour-des-Dames, 2 - PARIS (9e)

●

Société des Mines de Fer de GIRAUMONT
19, rue La Rochefoucauld, 19 - PARIS (9e)

19, rue La Rochefoucauld
PARIS (9e)

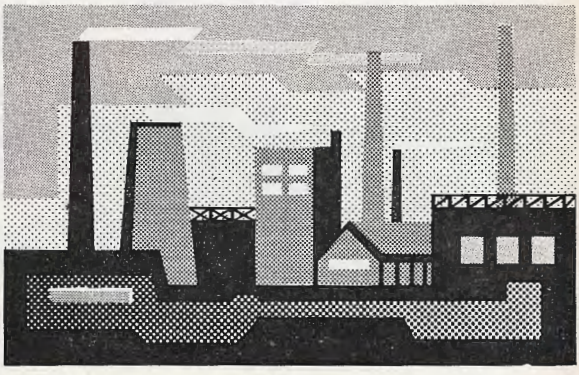

EDITIM C.C. 38

LA PRÉVOYANCE

Entreprises privées régies par le Décret-Loi du 14 Juin 1938

Sièges sociaux : **26, boulevard Haussmann, PARIS (9e)**

Tél. : **PRO. 48-70**

Assurances de toute nature (Accidents - Incendie — Vol - Transports - Vie - Risques divers) —

Burlot (19 sp) - Bonnet de Paillerets (20) - Thépaut (22) - Nolde (23) - Berger (28) - Chollet (29) Depoid (29) - Brichler (39)

ENTREPRISE F. RATEAU

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000 NF

7, avenue du Maréchal-Foch, MARCQ-EN-BARŒUL (Nord) - Téléphone : 55-78-00

Terrassements - Battage de Pieux

Bâtiments Industriels - Béton Armé

Béton Précontraint - Ouvrages d'Art - Travaux Fluviaux

J. RATEAU (X. 38).

TRÉFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE

Siège Social : **28, rue de Madrid - PARIS (8e)**

Téléphone : LABorde 73-20

DEMI-PRODUITS EN CUIVRE, ALUMINIUM ET LEURS ALLIAGES
FEUILLES MINCES D'ALUMINIUM
CONDUCTEURS ELECTRIQUES NUS OU ISOLÉS - CABLES TÉLÉPHONIQUES
FILS ET CABLES D'ACIER - POINTES - GRILLAGES - RONCES
FICELLES ET CORDAGES

MARQUES DEPOSEES

BITUMASTIC

PRODUITS ANTICORROSIFS (noirs et de couleur)
PRODUITS D'ETANCHÉITÉ ET DE PROTECTION (Peintures, Emaux, Enduits, Vernis, Mastics)

●

SOCIETE FRANÇAISE BITUMASTIC, 8, rue Bayard, Paris — Tél. : Elysées 41-40

Président du Conseil, Direct. gén. : Roger MATHIEU (1922) — Direct. commerc. : Georges TATON (1935)

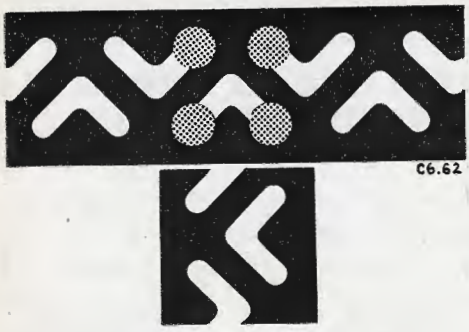

CONSTRUISEZ VOUS-MEMES
à l'aide des cornières perforées CHEVRON suivant vos besoins: Rayonnages, casiers, établis, tables, échelles, chariots, etc.

CHEVRON

LA CORNIERE CHEVRON
30, rue Galilée, Paris 16e, POI 27.00
Roger Rein (1923)

ÉTABLISSEMENTS
BIGNIER SCHMID-LAURENT
S. A. AU CAPITAL DE 7.200.000 NF

MATERIEL CHAUDRONNÉ
POUR INDUSTRIES CHIMIQUES

ACIERS INOXYDABLES
ACIERS RÉFRACTAIRES
ALUMINIUM ET SES ALLIAGES
TUBES EN ACIER INOXYDABLE
REVÊTEMENTS ANTI-ADHÉRENCE
ET ANTI-CORROSION PAR RÉSINES FLUORÉES

25, quai Marcel-Boyer, 25
IVRY (Seine)
ITA. 53-89

Usines à IVRY, SOISSONS et ARLES

SCHMID-LAURENT (1921) † - CHAIGNON (1922) - Robert VITRY (1944) - Pierre DERIAZ (1943) - Raoul APTEL (1950)

SOCIÉTÉ DE GÉNIE CIVIL ET BATIMENT
MOISANT LAURENT SAVEY

S A AU CAPITAL DE 1.500.000 NF

ENTREPRISE GENERALE
GENIE CIVIL
OUVRAGES D'ART
GRANDS ENSEMBLES D'HABITATION
BATIMENTS INDUSTRIELS

AGENCES
NANTES
RENNES
ORAN

SIEGE SOCIAL :
14, r. Armand-Moisant
PARIS
Téléphone : SEG. 05-27
et SUF. 82-13

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES
ET TÉLÉPHONIQUES

Câbles et équipements téléphoniques

89, rue de la Faisanderie
Paris 16e
Trocadéro 45-50

SOLVIC

RÉSINES SYNTHÉTIQUES
Chlorure de Polyvinyle
- 12, Cours Albert-1er -
Paris-8e - Tél. : ELY. 83-25

RÉGIE GÉNÉRALE DE CHEMINS DE FER ET TRAVAUX PUBLICS
S. A. au Capital de 3.000.000 NF

Siège social : 52, rue de la Bienfaisance, PARIS-8e
Registre du Commerce Seine N° 56 B 9843
Tél. : LABorde 76-27, 76-28 et 76-29
AGENCES A :
BEYROUTH - ISTANBUL - YAOUNDE
LIBREVILLE - NIAMEY
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
EXPLOITATION DE RÉSEAUX FERRÉS

TATARIS MAITRE ARTISAN TAILLEUR
5, Rue Oberkampf - **PARIS (11e)** — Tél. : VOL. 01-73
Tissus anglais des meilleures provenances. Travail exécuté par moi-même. Très soigné.
Coupe parfaite. Fournitures de 1er choix

Établissements DAYDE
S.A.R.L. au Capital de 1.280.000 NF
28-30, rue de Chazelles - PARIS-17e
Tél. : CAR. 79-96
— TRAVAUX PUBLICS —
CONSTRUCTIONS METALLIQUES
APPAREILS DE LEVAGE
J. Dayde 1911 J. Besnard 1922
De La Codre 1942

SOCIÉTÉ DE PAVAGE ET DES ASPHALTES DE PARIS ET L'ASPHALTE
8, Rue de Javel - **PARIS-15e**
Bourayne 1919 spé. Dumard 1939

SOCIÉTÉ ANONYME H. CHAMPIN
25, rue d'Astorg, PARIS (8e) — Téléphone : ANJou 29-41
KISSEL (03) FONTES BRUTES — FERRO-ALLIAGES RIVEAU (19 Bp)

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
Entreprise LAFOND
S. A. au Capital de 2.500.000 NF
45, rue de la Procession
PARIS-XVe

tracteurs moteurs **DIESEL**
VENDEUVRE
9 avenue Kleber. Paris 16e

LE SECOURS

COMPAGNIES D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

Entreprises privées régies par le Décret-Loi du 14 Juin 1938

ACCIDENTS — INCENDIE — VOL — RISQUES DE TOUTE NATURE

S.A. AU CAPITAL DE 12.155.200 NF (R.C. SEINE 54 B. 6448)

VIE — RENTES VIAGERES

S.A. AU CAPITAL DE 2.000.000 NF (R.C. SEINE 54 B. 6447)

30 et 32, rue Laffitte, PARIS (9e) - PROvence 90-34

R. GAILLOCHET (23), Président - J. TAFANI (14), Admnistrateur - V. ROSSET (44), Directeur

ACIERIES de PARIS et d'OUTREAU

Société Anonyme Capital 24.960.000 NF - Siège social : 5, rue Jacques-Bingen. PARIS (17e)

ACIÉRIES à LA PLAINE-SAINT-DENIS (Seine)
à OUTREAU (Pas-de-Calais)

MOULAGES D'ACIER

ACIER AU MANGANÈSE - ACIERS SPÉCIAUX
FOURS ÉLECTRIQUES — FOURS MARTIN

HAUTS FOURNEAUX à OUTREAU

FERROMANGANESE
FONTES HEMATITES — SPIEGELS à toutes teneurs

Société des Condenseurs DELAS

38, avenue Kléber, PARIS (16e) - KLE 44-20

CONDENSATION - RÉCHAUFFAGE - DÉGAZAGE - ÉVAPORATEURS POUR PRODUCTION D'EAU DISTILLÉE - ÉJECTEURS - ÉCHANGEURS DE TEMPÉRATURE POUR TOUS FLUIDES - FILTRES ROTATIFS A NETTOYAGE AUTOMATIQUE - AÉRORÉFRIGÉRANTS ET HYDRORÉFRIGÉRANTS - MACHINES FRIGORIFIQUES A VAPEUR D'EAU - RÉFRIGÉRANTS ATMOSPHÉRIQUES A TIRAGE FORCÉ (Licence Foster-Wheeler) - RÉGULATEURS D'ALIMENTATION ET DÉSURCHAUFFEURS (Licence Copes) - CLAPETS ANTI-RETOUR (Licence Atwood & Morrill) - RAMONEURS DE CHAUDIÈRES (Licence Vulcan)

Ch. CABANES (16), Directeur Général - DEROUDILHE (19) AUDEBRAND (33)

SOCIÉTÉ de CONSTRUCTION des BATIGNOLLES

Précédemment
Ernest GOUIN et Cie

Société Anonyme
Capital : 10.000.000 N.F.

TRAVAUX PUBLICS

Siège social
11, rue d'Argenson - Paris-8e
R. C. Seine 54 B 4857

Adresse Télégraphique
JUGOUIN — PARIS
Tél. ANJ. 28-10

— ENTREPRISES INDUSTRIELLES —
ET DE
TRAVAUX PUBLICS

39, rue Washington - PARIS
Téléphone : ELYsées 77-90

BETON ARMÉ - TRAVAUX MARITIMES
TERRASSEMENTS - BARRAGES

BILLIARD - Prés. hon. Administrateur (1906)
VERGÉ - Prés. Dir. Gén. (1910)
BELLET Sec. Gén (1937)

ETABLISSEMENTS
ESTABLIE

20-22, rue des Vignerons, VINCENNES
Téléphone : DAU. 36-41
TOLERIE - CHAUDRONNERIE
pour toutes industries en tous métaux
— Pièces sur Plan ou sur Modèle —
Leveillé-Nizerolle (11) Prt du Conseil

ETS GANDIBLEU

CHAUFFAGE CENTRAL
TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
— 22, Rue Saulnier —
PUTEAUX (Seine) - Lon. 62-70
Ph. GANDIBLEU (1941)

STAINLESS
Société Anonyme
ACIERS INOXYDABLES
-▼-
7, r. de Rouvray — Téléphone
Neuilly-s.-Seine — SAB. 94-31

SOCIETE DES ENTREPRISES
LIMOUSIN
S.A.R.L. au Capital de 1.600.000 NF
TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
20, rue Vernier - PARIS (17e)
Tél. : ETO. 01-76 R. C. Seine 55 B 1679

SPIROS
Le Spécialiste Français
des Compresseurs d'air
SAINT-DENIS (Seine)

Etablissements G. VERNON
48, RUE DES PETITES-ECURIES
PARIS-Xe - Teleph : Pro. 41-63
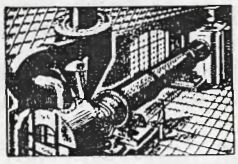
Usines à : LISIEUX (Calvados) - BORNEL (Oise)
SECHOIRS ROTATIFS - SECHOIRS VERTICAUX

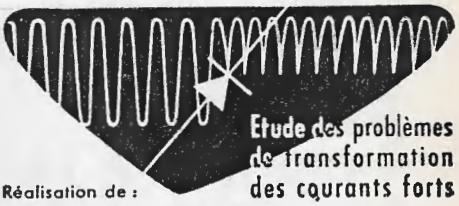
Etude des problèmes
de transformation
des courants forts
Réalisation de :
Redresseurs secs (au sélénium)
Transformateurs spéciaux
Darmon (34) Darmon (36)
E.R.M.E.S.
13, RUE JULES-FERRY - IVRY - ITA. 29-68

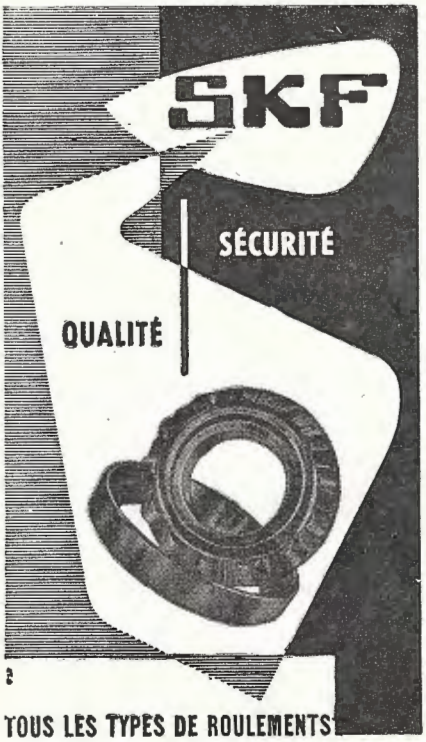

TOUS LES TYPES DE ROULEMENTS

Les Compagnies d'Assurances
DU
"GROUPE DROUOT"

- La Confiance
- La Cie Générale d'Assurances
- Le Patrimoine
- L'Industrielle du Nord
- La Vie Nouvelle

24-30, rue Drouot, PARIS (9e)
Tél. : TAI. 98-60

Entreprises privées
régies par le décret-loi du 14 juin 1938

Direction : G. TATTEVIN (17)
H. MAURY (22) - H. CUNY (26)

Le plus puissant groupe
français d'assurances

SOCIÉTÉ CHIMIQUE
DE
LA GRANDE PAROISSE
AZOTE ET PRODUITS CHIMIQUES

Société Anonyme au capital de 13.997.000 NF

8, rue Cognacq-Jay - PARIS (7e)
Tél. Inv. 44-30

Ammoniaque - Alcali - Engrais Azotés

Engineering - Construction d'Usines

HYDROGENE
GAZ de VILLE - GAZ de SYNTHESE
AMMONIAQUE
ACIDE NITRIQUE
ENGRAIS AZOTES

MARREL
FRERES SA

mf

Capital 5.184.000 NF
Rive-de-Gier. LOIRE
TÉL : 75-01-95, 96 et 97

ACIERS AU CARBONE
ET SPÉCIAUX :

BARRES LAMINÉES
(billettes, ronds, plats, etc.)

TOLES FORTES
Largeur maximum : 4 m, 400

REALISATION : SOCIETE NOUVELLE MERCURE, 114, rue La Fayette, Paris-Xe
Imprimé en France par l'Imprimerie de l'Indre, Argenton-sur-Creuse, dépôt légal 1er trimestre 1962

EDITEUR : ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE
Directeur-Gérant de la publication : Georges Chan.

INDUSTRIELS

où allez-vous développer vos usines ?

CONSEIL EN IMPLANTATION ET DEVELOPPEMENT INDUSTRIELS

la SODIC vous fait bénéficier

- **DE SA DOCUMENTATION APPROFONDIE ET OBJECTIVE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**
- **DE L'EXPÉRIENCE DE SES INGÉNIEURS**
- **DU PARRAINAGE DE SES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS FONDATEURS**

SODIC

Société pour la Conversion et le Développement Industriels
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.500 000 N.F.
14, rue de Bourgogne, Paris 7e - Tél. INValides 57-42 à 44

TECHNOR